

LA FORCE DE L'ENGAGEMENT^{MD}

CGI

Services-conseils en management et en TI
Intégration de systèmes
Gestion déléguée des TI
Gestion des processus d'affaires

REVUE ANNUELLE **2013**

Chez CGI, nous comprenons qu'au-delà de la qualité des services que nous offrons, ce qui fait de nous un expert et un partenaire de choix pour nos clients, c'est également la façon dont nous offrons ces services. Notre modèle d'affaires nous permet d'être à l'écoute des besoins de nos clients et d'adapter nos services et nos solutions afin de répondre à leurs besoins uniques et de contribuer à leur succès.

Nos clients peuvent compter sur des équipes locales, responsables, capables d'agir rapidement. Cette présence locale, combinée à nos capacités et à notre expertise mondiale permet de produire des résultats pour nos clients.

95% **68 000**
professionnels

des projets respectent les échéances et les budgets

400
9/10 bureaux

Indice moyen de satisfaction des clients

40
5^e entreprise indépendante de services en TI et en gestion des processus d'affaires
PAYS



Notre approche

Des équipes locales responsabilisées

Nos équipes vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins. L'équipe de CGI dans votre localité parle votre langue, comprend votre environnement d'affaires, collabore pour réaliser vos objectifs et contribue au succès de votre entreprise.

Des experts engagés

Les professionnels de CGI ont une vaste connaissance des affaires et de la technologie ainsi que des secteurs d'activité de leurs clients afin de les aider à progresser. La majorité de nos professionnels sont également propriétaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer à votre succès.

Une portée mondiale

Notre présence locale est complétée par un vaste réseau mondial de prestation de services, qui assure que vous avez accès aux ressources les mieux adaptées à vos besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Des processus qualité complets

Grâce à des cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets.

Des innovations tangibles

Notre stratégie d'offre de services complets est assortie d'un vaste portefeuille de solutions à propriété intellectuelle, visant à aider nos clients à optimiser leurs activités et à stimuler la croissance de leur entreprise. Nous aidons nos clients à tirer parti d'idées novatrices et de technologies éprouvées tout en continuant à mettre à profit leurs investissements passés en technologies de l'information.

« Nous savons d'expérience que les clients, les employés et les actionnaires veulent être associés à ce qu'il y a de mieux : le meilleur partenaire, le meilleur employeur et le meilleur investissement. »

2013

a été une année de transformation pour nous, durant laquelle nous avons continué de réaliser notre objectif d'être un leader mondial.

Nous savons d'expérience que nos clients, nos membres et nos actionnaires veulent être associés à ce qu'il y a de mieux : le meilleur partenaire, le meilleur employeur et le meilleur investissement. L'acquisition de Logica a fourni à CGI la plateforme mondiale requise pour mieux répondre aux besoins de ses clients, partout et en tout temps, et élargir les perspectives de carrière de ses professionnels. Grâce à notre portée accrue et à notre engagement continu à offrir des services de qualité supérieure, nos actionnaires investissent dans une entreprise solide aux revenus récurrents et en croissance constante et rentable, générant pour eux des rendements supérieurs à long terme.

Au cours de cette année, nous avons intégré les opérations de l'entreprise fusionnée au modèle d'exploitation de CGI. Nous formons désormais une seule équipe, arrimée à la Constitution de CGI, et nous travaillons de manière uniforme en nous appuyant sur les politiques et les processus compris dans les Assises de gestion de CGI. Tous sont ainsi en mesure de viser les mêmes objectifs stratégiques, tout en appliquant des normes de qualité supérieure et des processus communs à l'échelle mondiale.

Nous nous sommes également assurés d'être arrimés aux besoins précis de nos clients. Grâce à 550 entrevues en personne et à 5 000 évaluations de la qualité signées, nous discutons avec nos clients de leurs grandes priorités ainsi que des stratégies et des services que nous leur proposons en réponse. Dans les pages qui suivent, nous vous donnons un aperçu de ces discussions, dans ce que nous appelons notre Revue annuelle. Nous espérons que vous prendrez le temps de lire cette revue afin d'en apprendre davantage à propos des clients à qui nous offrons des services et de ce que nous avons mis en œuvre pour transformer leurs organisations et assurer ainsi leur succès à long terme.

Depuis 1976, nous sommes déterminés à être un partenaire, un expert, un employeur et un investissement de choix. Les fondements de CGI sont solides, et nous continuerons à atteindre les objectifs de tous nos partenaires, tout en bâtissant un leader mondial, le meilleur au sein de notre industrie.

Nous vous remercions de nous accorder votre confiance.



Serge Godin
Fondateur et
président exécutif du conseil



Michael E. Roach
Président et
chef de la direction

Notre priorité : satisfaire nos clients

Durant près de quatre décennies, nous avons acquis une expertise spécialisée dans les secteurs d'activité de nos clients, ce qui nous aide à comprendre les défis et les occasions d'affaires spécifiques qu'ils rencontrent dans leurs secteurs et leurs marchés. Ce savoir-faire nous permet de leur offrir les solutions les mieux adaptées pour réaliser leurs objectifs.

Pour chacun des secteurs dans lesquels nos clients exercent leurs activités, nous mettons à leur disposition des experts chevronnés, des solutions et des services précis, ainsi qu'une solide expérience afin de maximiser le rendement de leurs investissements. En choisissant CGI, nos clients s'associent à un partenaire ayant les connaissances et l'expérience requises pour mettre en application des stratégies d'affaires de pointe et tirer profit de la technologie pour atteindre leurs objectifs.

Découvrez dans les pages qui suivent comment nous contribuons au succès de nos clients.



Services financiers

16 000

experts de CGI, présents sur cinq continents, aident nos clients du secteur des services bancaires, des marchés des capitaux et de l'assurance pour les particuliers et les entreprises à réduire leurs coûts, tout en accroissant leur avantage concurrentiel.

Un témoignage de notre engagement



Le service de paiements mobiles, que le Payments Council mettra en place à l'échelle de l'industrie, a le potentiel de révolutionner la façon de faire des paiements au Royaume-Uni.

CGI a participé au projet dès sa conception et nous a aidés à le concrétiser. Ce service novateur permettra aux consommateurs d'effectuer et de recevoir des paiements en toute sécurité, directement de leurs comptes, en se servant simplement d'un numéro de téléphone mobile, sans avoir à donner le numéro de leur compte, leur code bancaire ou leur compte de portefeuille. Il s'agit d'un projet collaboratif d'une ampleur considérable, où CGI a pris en considération différents régimes de paiements et a travaillé de près avec les fournisseurs de service de paiements participants. »

Gary Hocking

Directeur de l'exploitation et adjoint au chef de la direction

Payments Council
Londres, Royaume-Uni

Réalisation de CGI

Mise en œuvre d'un service de paiements mobiles au Royaume-Uni

Le Payments Council, chargé de s'assurer que les services de paiements sont accessibles à tous les utilisateurs au Royaume-Uni, lancera un service de paiements mobiles au printemps 2014. Grâce à ce service, les citoyens du Royaume-Uni pourront effectuer des paiements au moyen d'un appareil mobile, en toute sécurité, directement vers ou à partir d'un compte, sans avoir à donner le code bancaire et le numéro du compte, en utilisant simplement un numéro de téléphone mobile. S'il existe déjà des façons de payer au moyen d'un appareil mobile, le projet collaboratif du Payments Council représente le premier service qui offre la possibilité de relier chacun des comptes bancaires du pays à un numéro mobile.

LocalTapiola Group en Finlande était à la recherche d'un partenaire de confiance pour lui fournir des services en TI de façon souple et efficace. Il a choisi de former une coentreprise avec CGI en raison de son excellence technologique, de sa connaissance approfondie de l'industrie et de sa présence mondiale.

Harri Lauslahti
Directeur du groupe
et administrateur
LocalTapiola Group
Espoo, Finlande

« Il y aura bientôt un an que nous collaborons, notre plan se déroule comme prévu et notre entreprise commence à en retirer les bénéfices. »

Nous comptons parmi nos clients...

- 25 des 30 plus grandes banques au monde
- 20 des 25 principales banques des Amériques
- 7 des 10 plus importantes compagnies d'assurance au monde
- plus de 160 assureurs et courtiers d'assurance dans le monde entier

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Assurer l'excellence opérationnelle afin de favoriser l'efficacité et les économies de coûts
2. Améliorer la mobilité et l'expérience client afin d'accroître la fidélité des clients et la croissance des comptes
3. Transformer les activités et les TI afin de se donner un avantage concurrentiel et de se démarquer dans le monde numérique

Les solutions que nous leur apportons...

Excellence opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution d'activités TI sous forme de service établie sur des modèles de prestation de services et de gouvernance éprouvés • Automatisation, normalisation et harmonisation des processus et systèmes essentiels au sein de l'architecture d'entreprise • Mise en œuvre d'architectures de données et de stratégies novatrices
Expérience client	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation des processus de guichet (front) et d'arrière-guichet (back office) afin de relever les défis posés par la numérisation, la mobilité, l'intégration de canaux multiples et l'amélioration du service à la clientèle • Offre de solutions pour favoriser l'innovation centrée sur le client, la souplesse, l'analyse de données et la collaboration entre le marketing, les ventes et la prestation des services • Services qui permettent aux banques de tirer pleinement parti de la valeur des données massives (big data) en combinant les données structurées et non structurées et en les intégrant à des processus et à des systèmes TI en temps réel
Transformation des activités opérationnelles et des TI	<ul style="list-style-type: none"> • Réorganisation de l'architecture et simplification des plateformes de services bancaires et d'assurance existantes afin d'accroître la souplesse, de réduire les coûts et de réaliser les objectifs stratégiques • Offre de services et de solutions d'entreprise pour transformer et gérer l'éventail complet des activités bancaires et d'assurance • Rationalisation des modèles d'affaires, produits, processus et technologies afin de favoriser l'orientation client et d'accélérer la mise en marché • Utilisation de nouvelles technologies, comme la télématique, pour produire de nouvelles offres fondées sur l'utilisation et les risques

Les résultats que nous produisons...

Les logiciels de lutte contre le blanchiment d'argent de CGI filtrent les transactions pour 94 % de la valeur totale des devises échangées mondialement et assurent le transfert de plus de 5 billions \$ par jour.

Notre logiciel financier traite 28 % des paiements en devises à l'échelle mondiale.

CGI Collections360 est une plateforme de pointe qui traite plus de 1 billion \$ de recouvrements quotidiennement pour les plus grandes organisations mondiales.

Ratabase, notre solution de pointe en tarification des polices d'assurance, est utilisée par plus de 85 compagnies d'assurance de dommages et d'assurance vie dans le monde.

Les systèmes de CGI ont permis de contrer des fraudes d'une valeur totale de plus d'un milliard \$.

CGI Trade360, notre solution de financement des opérations commerciales, soutient les services de financement commercial dans 40 pays et dans plus de 70 établissements.





Santé

25 années d'expérience de CGI en services et en solutions destinés à améliorer le secteur de la santé ainsi que les résultats cliniques

Un témoignage de notre engagement



Pour le Hospital District of Helsinki and Uusimaa (HUS), CGI est un partenaire important, possédant une vaste expertise sur laquelle nous pouvons compter. Ce partenariat est fondé sur un engagement à long terme, qui est bénéfique pour les deux parties. Pour nous, l'assurance d'une présence à long terme de CGI sur le marché est indispensable. »

Mikko Rotonen

Chef de la direction informatique

Hospital District of Helsinki and Uusimaa (HUS)
Helsinki et Uusimaa, Finlande



Le projet du consortium GTA West DIR est l'un des meilleurs projets que le UHN a eu le privilège de diriger. C'est un excellent exemple de travail d'équipe, de parrainage de la haute direction et d'approche de gouvernance très efficace avec nos partenaires. »

Lydia Lee

Chef de la direction informatique

University Health Network (UHN)
Toronto, Canada

Réalisation de CGI

CGI met en œuvre une solution intégrée de gestion des flux de travaux qui se traduit par une satisfaction accrue du patient

CGI a aidé le service d'archivage d'imagerie diagnostique de la région du Grand Toronto – Ouest (GTA West DIR) à mettre en œuvre un processus de travail intégré pour les actifs d'imagerie médicale à l'intention de tous les cliniciens autorisés. Cette solution de pointe, destinée à plus de 10 000 utilisateurs, constituait la dernière étape visant à permettre aux hôpitaux de l'Ontario d'accéder aux images médicales, un programme de 50 millions \$ dirigé par le University Health Network au nom du consortium d'hôpitaux GTA West DIR. De ce projet, amorcé en 2010 et terminé au cours de l'été 2013, découle ce système, utilisé pour plus de 3 millions d'examens annuels effectués grâce à l'imagerie diagnostique. Il relie 20 établissements hospitaliers qui servent une population de 3 millions de personnes et a des interfaces avec 52 systèmes client. Pour les patients, il offre l'avantage de réduire le nombre de procédures d'imagerie répétitives, et donc l'exposition radiologique, et se traduit par une plus grande satisfaction. Quant au consortium GTA West DIR, il bénéficie d'une réduction du nombre de transferts de patients, d'un processus d'orientation des patients plus souple et d'une réduction du temps d'attente.

Les résultats que nous produisons...

6,6 milliards de dossiers médicaux gérés au moyen des solutions de gestion du contenu d'entreprise Sovera de CGI

Gestion de plus de 15 milliards \$ en primes d'incitation pour encourager l'adoption des dossiers médicaux électroniques, au moyen d'un système d'inscription des fournisseurs développé par CGI

Soutien de plus de 200 applications essentielles dans le domaine de la santé pour des ministères provinciaux canadiens

Plus de 50 millions d'Américains servis par le site Medicare.gov, plus facilement accessible et axé sur le client grâce à CGI

1,1 milliard \$ en paiements médicaux et pharmaceutiques non justifiés, recouverts pour le compte des organismes payeurs fédéraux, d'États et commerciaux

Gestion sécuritaire de dossiers médicaux électroniques pour des millions de citoyens

Nous comptons parmi nos clients...

- plus de 1 000 établissements de santé, dont plus de 230 hôpitaux et 525 pharmacies
- des organismes publics de santé en Australie, au Canada, aux États-Unis et dans de nombreux pays en Europe
- des payeurs de soins de santé des secteurs public et privé
- des sociétés pharmaceutiques et des sciences de la vie de premier plan

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Limiter les coûts qui ne cessent de croître en raison de facteurs tels que le vieillissement de la population, tout en réalisant des gains d'efficacité
2. Améliorer la qualité des soins pour le patient de plus en plus considéré comme un consommateur et répondre à ses attentes en matière de technologie favorisant la mise en place de nouveaux modèles de soins
3. S'adapter à l'évolution des mandats tels que les réformes législatives et réglementaires ainsi qu'à la tendance au regroupement au sein de l'industrie

Les solutions que nous leur apportons...

Limitation des coûts

- Efficacité accrue grâce à la gestion déléguée, au regroupement au sein de l'industrie, à l'informatique en nuage (cloud computing) et aux services partagés pour les fonctions d'arrière-guichet (back office)
- Automatisation des processus d'affaires
- Réduction de la fraude, du gaspillage et des abus

Qualité

- Amélioration de la santé des patients grâce aux technologies mobiles et à l'autosurveillance
- Partage des données entre tous les systèmes
- Solutions d'imagerie numérique
- Mise à profit de l'analyse des données pour une prise de décision éclairée

Conformité

- Modernisation des applications pour répondre aux exigences changeantes (législation, réglementation, normes, codage) et accélérer la mise en marché des produits
- Améliorer la sécurité de l'information pour répondre aux exigences les plus rigoureuses



Gouvernements

2000

clients gouvernementaux répartis dans 15 pays avec lesquels CGI travaille afin d'améliorer les services publics et accroître leur efficacité grâce à des programmes de transformation réussis

Réalisation de CGI

Modernisation de l'administration fiscale de l'État de la Californie pour accroître les revenus

En partenariat avec CGI, l'État de la Californie améliore son administration de l'impôt grâce au projet Enterprise Data-to-Revenue (EDR). La solution novatrice de CGI facilite la modification des processus fondamentaux de l'État en modernisant les systèmes existants à l'aide d'une architecture orientée services, en améliorant la saisie et la validation des données, et en traitant les impôts des particuliers et des entreprises au moyen d'une architecture technologique unique. La solution permet aux utilisateurs et aux systèmes existants d'accéder aux données par l'entremise du stockage de données et offre une vue globale de chaque contribuable grâce à un dossier en ligne sécurisé.

Voici quelques exemples d'activités du projet EDR qui ont été réalisées avec succès au cours de l'exercice 2013 : refonte des processus de correspondance, amélioration des modèles de traitement existants ainsi que de la saisie de l'information des déclarations de revenus et accélération du traitement. Au 30 septembre 2013, la solution de CGI, financée à même les bénéfices dégagés, a aidé l'État à augmenter ses revenus de 498 millions de dollars – plus du double de ce qui avait été prévu à l'origine pour cette période – le montant total des revenus supplémentaires prévus d'ici 2016-2017 étant de 2,8 milliards de dollars.

Un témoignage de notre engagement



La collaboration entre la Bibliothèque et les membres de CGI a été source de nombreux moments d'inspiration et a donné lieu à la création de cette solution de numérisation novatrice de classe mondiale. »

Tomáš Bóhm

Directeur général

Bibliothèque nationale tchèque
Prague, République tchèque

Les résultats que nous produisons...

Prévention de 43 millions de cyberattaques par jour sur les réseaux et infrastructures de l'armée et du renseignement

Plus de 700 milliards \$ gérés par les gouvernements fédéraux, d'États et les administrations locales au moyen des systèmes financiers spécialisés pour les gouvernements offerts par CGI

CGI a fourni au Crown Prosecution Service de l'Angleterre et du Pays de Galles la technologie pour poursuivre en justice plus de 15 millions d'accusés au cours des 10 dernières années

Systèmes produisant des images satellites et des données météorologiques pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie orientale, l'Australasie ainsi que pour les océans Pacifique et Indien, couvrant une population de plus de 3 milliards de personnes

Soutien à la production des 13 millions de passeports américains émis chaque année

Système de police communautaire d'envergure nationale aux Pays-Bas, auquel plus d'un million de personnes participent

Nous comptons parmi nos clients...

- plus de 100 organismes fédéraux, près de 200 administrations d'États et locales aux États-Unis
- plus de 95 organisations fédérales canadiennes et la plupart des gouvernements provinciaux et territoriaux
- des gouvernements et des administrations locales en Australie, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni
- des clients de l'industrie spatiale, de la défense et du renseignement dans le monde entier

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Faire face aux pressions budgétaires et générer des revenus afin d'équilibrer les coûts et les demandes croissantes
2. Améliorer la cybersécurité grâce à une compréhension des meilleures pratiques et des menaces futures
3. Accroître la participation citoyenne en veillant à ce que l'information soit accessible au moment opportun et offerte de la façon appropriée

Les solutions que nous leur apportons...

Pressions budgétaires

- Modèles de financement de projets à même les bénéfices dégagés
- Innovations visant à réaliser des économies de coûts en TI (p. ex. gestion déléguée, informatique en nuage [cloud computing], centre de services partagés)
- Accroissement des revenus perçus grâce à des solutions de recouvrement et de lutte contre la fraude

Cybersécurité

- Solutions pour évaluer, surveiller et protéger contre les menaces internes et externes
- Mesures éprouvées permettant de maximiser les résultats des investissements en cybersécurité
- Expertise quant aux exigences locales en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels, soutenue par un laboratoire d'innovation de classe mondiale et trois centres accrédités de certification de la sécurité

Participation citoyenne

- Services multicanaux centrés sur le citoyen pour améliorer l'expérience citoyenne
- Transparence et responsabilisation accrues grâce à des projets de « gouvernement ouvert »
- Expertise en sécurité pour assurer la protection des données des citoyens



Communications

Plus d'1 milliard

de données détaillées liées aux appels issus d'appareils sans fil gérées par CGI chaque jour pour d'importants fournisseurs de services de communications grâce à des systèmes de médiation de réseaux

Un témoignage de notre engagement



Que ce soit dans les communautés du nord ou dans les centres urbains, nos clients comptent sur nous pour leur

fournir des produits et services de grande qualité. Bell Aliant a besoin d'un partenaire technologique reconnu, qui comprend les télécommunications – et les besoins de nos clients. CGI s'y connaît et nous sommes ainsi assurés de recevoir des services de grande qualité à un juste prix. »

Chuck Hartlen

Vice-président principal, Expérience client

Bell Aliant
Halifax, Canada



La fonction de centre de services que CGI nous fournit depuis quatre ans a augmenté la satisfaction de nos utilisateurs

et réduit le nombre moyen d'appels. Notre stratégie mutuelle consiste à continuer d'améliorer le niveau de service afin d'obtenir le taux de satisfaction le plus élevé de nos utilisateurs dans les années à venir. »

Lars Hylén

Vice-président, Services en milieu de travail

TeliaSonera
Stockholm, Suède

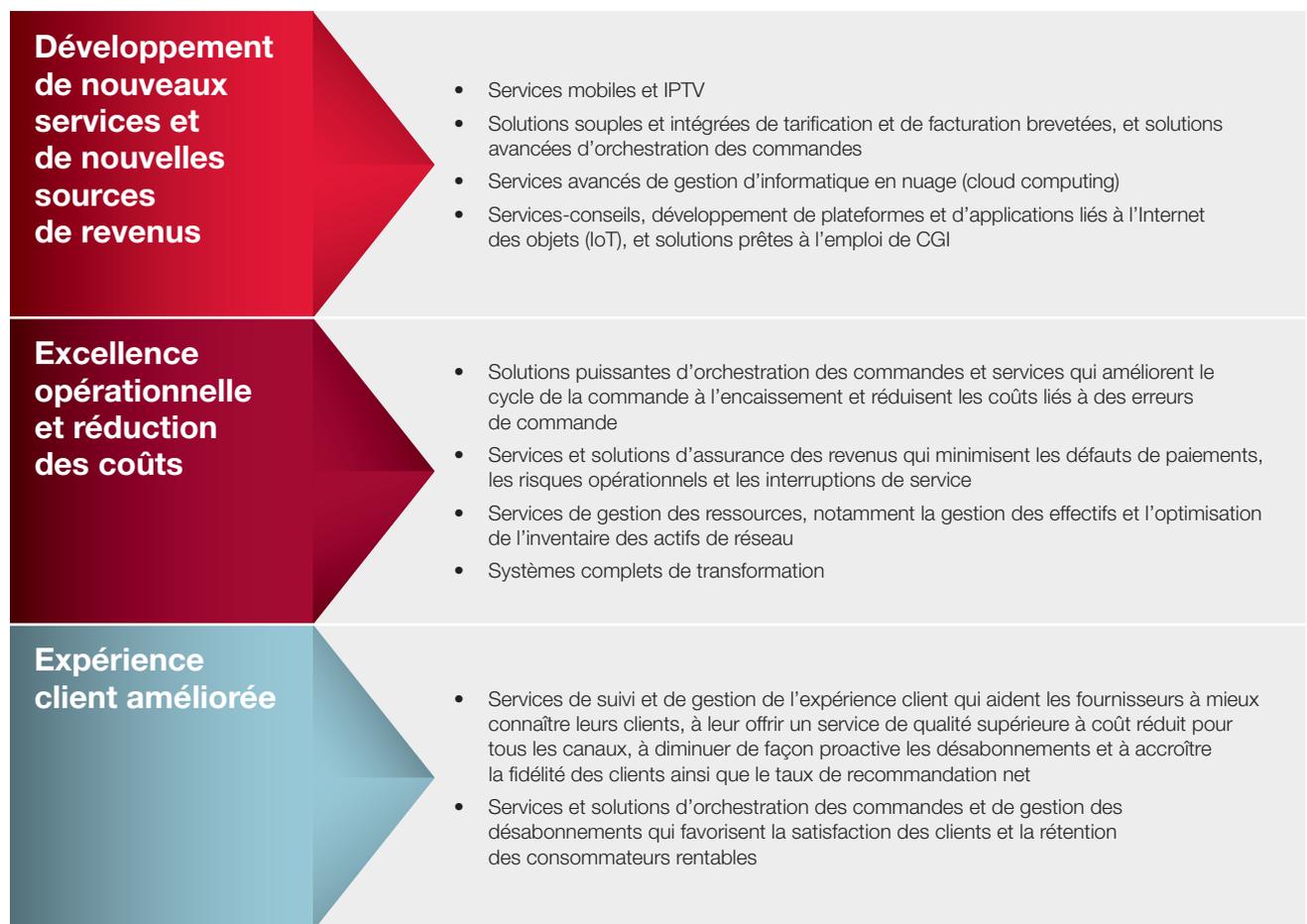
Nous comptons parmi nos clients...

- 6 des principaux fournisseurs mondiaux de services de communications
- des centaines de fournisseurs de services de communications de premier plan en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Développement de nouveaux services et de nouvelles sources de revenus afin de stimuler la croissance et les revenus futurs
2. Excellence opérationnelle et réduction des coûts afin d'améliorer les marges tout en permettant la transformation des systèmes de soutien opérationnel et à l'entreprise (OSS-BSS)
3. Expérience client améliorée afin de se distinguer de la concurrence et fidéliser les clients

Les solutions que nous leur apportons...



Les résultats que nous produisons...

Soutien à la transformation de la facturation, de l'orchestration des commandes, de l'assurance des revenus et du service à la clientèle pour six des plus importants fournisseurs de services de communications

Mise en oeuvre et soutien de deux plateformes de connectivité d'Internet des objets (IoT) pour d'importants fournisseurs du domaine

Transformation des activités des clients grâce à l'exécution de projets de pointe, dans le respect des échéances et des budgets, en tirant profit de plus de quatre décennies d'expérience acquise à l'échelle mondiale

Soutien offert à d'importants fournisseurs de services de communications grâce à nos services convergents de tarification, de facturation et d'orchestration des commandes, au moyen des solutions de nos partenaires et de Tapestry, la solution de tarification, de facturation et d'orchestration des commandes de CGI



Services publics

Électricité, gaz, eau et gestion des déchets

6 000

experts de CGI en services publics répartis sur cinq continents travaillent à aider nos clients à élaborer des modèles d'affaires favorisant l'excellence opérationnelle grâce à l'application de technologies avancées : compteurs et réseaux intelligents, informatique en nuage (cloud computing), traitement des données massives (big data) et médias sociaux.

Les résultats que nous produisons...

Conception et élaboration de 11 des 17 infrastructures centrales du marché de l'énergie dans le monde

Fournisseur de services de données mandaté pour le déploiement de 53 millions de compteurs de gaz et d'électricité intelligents au Royaume-Uni

Mise en œuvre des systèmes de gestion des actifs, de la main-d'œuvre et des pannes de 60 des sociétés de services publics les plus importantes en Amérique du Nord

Développement et mise en œuvre du système de gestion de l'énergie renouvelable de CGI qui gère et contrôle plus de 5 500 turbines dans près de 300 parcs éoliens répartis sur 3 continents

Collaboration à des projets de réseaux intelligents, dont InovGrid au Portugal et Low Carbon London au Royaume-Uni

Services novateurs de données intelligentes pour les compteurs intelligents déployés par la majorité des fournisseurs d'électricité au Royaume-Uni

Un témoignage de notre engagement



La mise en œuvre fluide du nouveau registre central de recouvrement (C-AR en néerlandais) illustre comment, grâce à une collaboration à l'échelle de l'industrie, entre EDSN, CGI et le marché de l'énergie, il a été possible d'exécuter avec succès un programme extrêmement complexe. Le rôle de CGI à titre de fournisseur de services techniques et de fabricant du registre C-AR a été déterminant. »

Arthur van Wylick

Directeur

Energy Data Services Netherlands (EDSN)
Baarn, Pays-Bas

Réalisation de CGI CGI participe à un projet pilote pour améliorer la gestion de l'énergie

CGI participe à un projet pilote aux Pays-Bas, conçu pour aider les résidents à mieux comprendre et surveiller leur consommation énergétique. CGI a élaboré un système de gestion de l'énergie (CEMS) qui fournit aux résidents des renseignements sur leur consommation énergétique et leur permet ainsi de déterminer l'utilisation optimale de leurs appareils ménagers. Ce système adapte également la consommation d'énergie en fonction de la capacité du réseau et fournira des indications précieuses pour l'évolution future des applications de réseau intelligent. CGI collabore avec l'exploitant de réseau Enexis, la SWZ Housing Foundation, le fournisseur d'énergie DONG Energy, l'Université technique d'Eindhoven et Flexicontrol, un fournisseur de systèmes électriques, pour la mise en œuvre du projet pilote.

Nous comptons parmi nos clients...

- des centaines de grandes sociétés mondiales de services publics, dans les domaines de l'électricité, du gaz et de l'eau, dans les Amériques, en Europe et en Asie-Pacifique
- 8 des 10 plus grandes sociétés de services publics en Amérique du Nord
- 8 des 10 plus importantes sociétés de services publics en Europe

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Optimiser les activités opérationnelles afin de réduire les coûts, améliorer la conformité et accroître la sécurité
2. Assurer la conformité réglementaire afin de s'adapter à une réglementation croissante et en constante évolution
3. Se centrer sur le client afin d'améliorer son expérience et son niveau de satisfaction

Les solutions que nous leur apportons...

Optimisation opérationnelle

- Solutions qui modernisent et améliorent les cycles de vie complets de production et d'exploitation des réseaux
- Systèmes intégrés de gestion des actifs et du personnel de l'entreprise
- Technologies intelligentes : compteurs, réseau et données

Conformité réglementaire

- Systèmes offrant de robustes capacités de conformité réglementaire
- Solutions pour mieux gérer et exploiter les données massives (big data) afin de renforcer la conformité
- Processus de conformité améliorés pour s'adapter aux exigences réglementaires en évolution constante

Approche centrée sur le client

- Vaste portefeuille de solutions qui couvrent la facturation, les paiements, la gestion de l'offre et de la demande, etc.
- Solutions qui traduisent les données reliées aux consommateurs en nouveaux produits et services
- Technologies mobiles et intelligentes qui améliorent l'expérience client





Pétrole et gaz

90 milliards \$

en transactions effectuées par cartes essence sont traitées par CGI chaque année. Cela fait de nous le leader mondial des services de paiements par carte essence.

Les résultats que nous produisons...

Soutien applicatif pour plus de 1 000 applications d'exploration et de production en amont pour des sociétés pétrolières mondiales

Fournisseur d'une solution de pointe pour assurer le suivi de 95 % des déplacements de personnel dans la mer du Nord, pour la majorité des sociétés pétrolières

Impartition de la comptabilité de production et des services de gestion fiduciaire

Centres mondiaux de services d'assistance informatique pour plus de 26 000 utilisateurs d'une société pétrolière mondiale

Leader mondial des services en gestion des processus d'affaires des cartes essence

Fournisseur de services d'informatique en nuage (cloud computing) à 40 opérateurs en amont, gérant des données de production de coentreprise pour plus de 700 coentreprises

Un témoignage de notre engagement

En appliquant une méthodologie agile, CGI a collaboré avec une coentreprise formée de quatre clients pour développer un système de comptabilité de production pour l'industrie, bâti pour durer.



Une approche coopérative, axée sur les affaires – un partenariat en coentreprise. Le résultat final : un système véritablement conçu par des comptables de production pour des comptables de production. »

Darren Anderson

Directeur principal, Comptabilité des opérations

Devon Canada Corporation
Calgary, Canada

Réalisation de CGI

Solution mobile de saisie des données sur le volume de production pour le secteur pétrolier

En 2013, CGI a lancé une nouvelle suite logicielle qui couvre les activités, de l'exploration à la production de revenus. Il s'agit d'une solution mobile de saisie des données sur les volumes de production : Exploration2Revenue Mobile Data Capture (X2R.MDC). Cette solution, qui utilise la toute dernière technologie mobile, améliore la qualité des données saisies, tout en favorisant l'efficacité et les économies. Elle réduit également le temps de déplacement et les coûts des opérateurs sur le terrain au Canada.

CGI a élaboré le système de comptabilité de production sous-jacent de la solution X2R.MDC pour le compte d'une coentreprise formée d'experts issus de firmes clientes : Devon, Encana, Husky et Talisman. Il s'agit aujourd'hui du système de gestion de production de pointe au sein du secteur pétrolier du Canada. D'autres solutions seront lancées en 2014, à mesure que nous continuerons à perfectionner et à élargir notre suite logicielle.

Nous comptons parmi nos clients...

- 3 des 6 plus grandes entreprises du secteur pétrolier et gazier au monde
- d'importantes entreprises en amont et en aval, dans le monde entier, notamment en Amérique du Nord et en Europe

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Réduire le délai nécessaire avant la première extraction, et améliorer l'efficacité opérationnelle et la productivité des activités de production, de distribution et de vente au détail
2. Gérer les volumes croissants de données numériques obtenues sur le terrain afin d'en permettre une meilleure analyse et favoriser une meilleure prise de décision
3. Accroître la fidélité des clients en se distinguant de la concurrence et en misant sur la valeur ajoutée pour le client

Les solutions que nous leur apportons...

Efficacité opérationnelle et productivité

- Systèmes robustes d'information d'entreprise qui gèrent le cycle de vie de l'ensemble des activités à la fois en amont et en aval
- Rationalisation, automatisation et intégration des processus d'affaires
- Mise en œuvre de technologies intelligentes, mobiles, en nuage (cloud) et autres technologies favorisant l'efficacité et une rentabilité accrue

Données numériques de terrain

- Utilisation de méthodes avancées de modélisation et de visualisation des données pour réduire les coûts d'exploration et accélérer la première extraction
- Intégration des systèmes et des données afin d'obtenir une vue d'ensemble des activités et de l'information
- Solutions de saisie des données de terrain et de comptabilité de production

Fidélisation des clients

- Systèmes qui soutiennent l'ensemble du cycle des paiements par carte essence de même que des programmes de fidélisation axés sur les résultats
- Solutions mobiles de paiement
- Analyse des données des transactions de paiements afin de segmenter les marchés et de cibler les offres



Secteur manufacturier

7 000

professionnels de CGI spécialisés dans le secteur manufacturier dont 2 800 experts en chaîne d'approvisionnement font équipe pour bâtir des partenariats à long terme avec nos clients du secteur manufacturier dans le monde entier.

Un témoignage de notre engagement



Pour les leaders de l'industrie, la capacité de s'adapter au contexte du client signifie que vous n'attendez pas que l'on vous adresse une demande. L'entrepreneuriat joue un rôle clé... L'entrepreneuriat de CGI est un important facteur de succès. »

Réal Deslauriers

Vice-président, Systèmes d'information

Bombardier Produits Récréatifs inc.
Montréal, Canada



CGI est le partenaire mondial de Michelin, en vertu d'un contrat pluriannuel de développement et de maintenance des applications d'affaires liées à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique, au marketing et aux ventes ainsi qu'à la gestion de la performance d'entreprise. Nous offrons nos services au moyen d'une combinaison d'options d'équipes locales, nationales ou à distance et comptons plusieurs centaines d'employés à temps complet dans le monde entier, dans un cadre de cogestion. Ce modèle de gouvernance de pointe et novateur offre un niveau maximal de collaboration et de proximité, favorise l'entrepreneuriat et permet à ce partenariat durable, axé sur la valeur, de progresser. »

Agnès Mauffrey

Chef de la direction informatique

MICHELIN
Clermont-Ferrand, France

Les résultats que nous produisons...

Partenariat de plus de 25 ans avec Rio Tinto, l'une des plus grandes sociétés minières et métallurgiques au monde

Évaluation de 600 systèmes d'exécution de la fabrication (manufacturing execution system ou MES), au cours des 14 dernières années, fruit d'une enquête annuelle de CGI sur les produits MES couvrant les tendances et les meilleures pratiques; leadership intellectuel et conseils en matière de stratégies et d'acquisition de MES

Gestion d'un portefeuille d'applications pour plus de 100 000 utilisateurs dans le monde entier

Prestation de services et élaboration de plans TI liées à la fabrication pour divers groupes d'entreprises et usines chez Royal DSM, une entreprise mondiale de sciences des matériaux et de sciences de la vie, afin d'assurer une transition harmonieuse et efficace des activités de fabrication dans des usines réparties du Chili à la Chine

Optimisation de la chaîne d'approvisionnement pour de grands fabricants mondiaux, réalisée à l'aide de notre cadre d'accélération de la chaîne d'approvisionnement grâce à des approches, des plateformes et des solutions reproductibles

Bilan reconnu de mise en oeuvre réussie de systèmes d'information critiques pour Airbus en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Inde

Nous comptons parmi nos clients...

- les plus grandes entreprises mondiales des industries aérospatiale et automobile
- les plus grandes sociétés minières et métallurgiques au monde
- des chefs de file et des précurseurs dans de nombreux secteurs comme les produits chimiques, les pâtes et papiers, la haute technologie et l'électronique

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Optimiser la chaîne d'approvisionnement afin d'accroître l'efficacité et les économies de coûts
2. Innover en matière de produits et de services afin de se distinguer de la concurrence et de fidéliser les clients
3. Transformer les processus d'affaires afin d'être plus agile et d'accélérer la mise en marché

Les solutions que nous leur apportons...

Optimisation de la chaîne d'approvisionnement

- Solutions pour recueillir, partager et utiliser efficacement les données afin d'optimiser les activités en temps quasi réel
- Stratégies et plans TI conçus pour le domaine manufacturier et favorisant l'amélioration des processus et la réduction des coûts
- Processus de production intégrés, et automatisation et modernisation des systèmes d'exécution de la fabrication
- Intégration en temps réel de l'information d'affaires à travers l'ensemble des applicatifs traditionnels

Innovation – Produits et services

- Écosystèmes et plateformes de conception collaboratives applicables à l'ensemble des réseaux étendus, internes et externes
- Solutions d'entreprise pour la gestion du cycle de vie des produits
- Lancement de nouveaux produits et services de marketing
- Solutions pour une analyse des données robuste, couvrant un important volume de données tirées des processus, des produits et des systèmes d'affaires

Transformation des processus d'affaires

- Entreprise axée sur la demande, dotée d'une chaîne de valeur collaborative et dynamique fondée sur la technologie (p. ex. mobile, identification par radiofréquence ou RFID, informatique en nuage [cloud computing])
- Amélioration, normalisation et automatisation des processus
- Rationalisation, modernisation et gestion déléguée du portefeuille d'applications pour réduire le coût total d'exécution





Transport

30

compagnies aériennes mondiales utilisent Pro Logistica de CGI, une solution Web mobile de vente au détail pour entreprise, afin d'offrir une fonctionnalité souple et mobile pour la gestion des ventes à bord et du mouvement des stocks.

Un témoignage de notre engagement

Kees Bronner
Responsable des systèmes TI de
service ferroviaire
ProRail
Utrecht, Pays-Bas



ProRail apprécie les bonnes relations qu'elle a établies avec ses fournisseurs comme CGI.

Nous sommes persuadés que CGI contribuera de façon importante à la sécurité et à l'efficacité de notre réseau ferroviaire grâce à son expertise et à sa connaissance des systèmes de contrôle de la circulation. Nous anticipons avec plaisir la possibilité d'élargir notre relation de longue date avec CGI. »

Nous comptons parmi nos clients...

- 8 des plus importants transporteurs aériens et aéroports au monde y compris Air France, KLM, Lufthansa, Amsterdam Schiphol Airport, Denver International Airport et London Heathrow Airport
- de nombreuses sociétés ferroviaires dans le monde entier, dont SNCF (France), NS & ProRail (Pays-Bas), Deutsche Bahn (Allemagne), Queensland Rail (Australie), SJ (Suède)
- des commissions et des organismes gouvernementaux ainsi que des organes de réglementation du transport tels que la Finnish Transport Agency, Transport for Great Manchester, Rijkswaterstaat, Transport Canada et Trafikverket

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Réaliser une croissance rentable et réduire les coûts pour s'adapter à la réglementation croissante, à l'arrivée de nouveaux concurrents et à une diminution de l'apport financier provenant du gouvernement
2. Améliorer l'expérience client afin de répondre aux demandes croissantes et en constante évolution des clients
3. Offrir de nouveaux produits et services afin de se distinguer de la concurrence, et d'attirer et de fidéliser davantage de clients

Les solutions que nous leur apportons...



Les résultats que nous produisons...

Plateforme technologique et opérationnelle utilisée dans 10 aéroports au Portugal pour optimiser la gestion des activités des aéroports, et stimuler la performance et la rentabilité

Direction d'un bloc de travaux au sein de MOBiNET, un consortium formé de 34 partenaires visant à simplifier le déploiement des services de transport connectés à l'échelle de l'Europe

Développement et gestion des systèmes essentiels de contrôle de la circulation pour ProRail, qui assure la gestion du réseau ferroviaire aux Pays-Bas

Développement du Helsinki Journey Planner, un outil de planification d'itinéraire multimodal, deuxième marque la plus appréciée sur Internet en Finlande





Services postaux et logistique

**25
millions**

de résidents des pays nordiques et plus de 2 millions d'entreprises reçoivent, chaque jour ouvrable, 11 millions de lettres, 400 000 colis et 11 000 palettes de marchandises livrés par PostNord grâce aux services de CGI. CGI offre une suite complète de solutions et de services postaux et logistiques qui aident nos clients du monde entier à s'adapter à un contexte en constante évolution et à une concurrence sans cesse croissante.

Les résultats que nous produisons...

Mise en place, en partenariat avec Deutsche Bahn Group, d'une approche d'intelligence d'affaires novatrice fondée sur des technologies de pointe et d'une infrastructure optimisée quant aux émissions de CO₂

Services de mises à l'essai pour Hamburg Süd; CGI a géré avec succès la transition en trois mois et transforme actuellement le modèle d'exécution en une approche axée sur les résultats

Déploiement pour la poste finlandaise d'une solution de CGI personnalisée, utilisée dans 500 points de vente par 1 500 utilisateurs en Finlande

Intégration de solutions d'affaires électroniques pour plusieurs divisions de DHL, caractérisées par un point d'entrée unique et une prestation de services centralisée. Ces solutions assurent l'intégration interne et externe des systèmes TI de DHL avec plus de 2 000 partenaires d'affaires externes connectés, ce qui génère plus de 700 000 messages par jour.

Nous comptons parmi nos clients...

- de grandes organisations postales telles que Deutsche Post, DHL, Itella, PostNord et autres
- de grandes organisations mondiales et nord-américaines, comme Livingston International
- d'importantes entreprises du secteur de la logistique telles que Maersk Line, Hamburg Süd et DB Schenker

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Gagner des parts de marché en s'adaptant à la concurrence accrue découlant de la privatisation, de la déréglementation et de la consolidation du secteur
2. Gérer les impératifs liés aux coûts croissants du carburant et au développement durable, tels que la réduction imposée des émissions de gaz à effet de serre
3. S'adapter à l'évolution de la demande et créer de nouveaux services : baisse considérable du nombre de lettres, mais augmentation du nombre de colis

Les solutions que nous leur apportons...



Un témoignage de notre engagement

Dominic Marx
Responsable du Business Intelligence
Competency Center (BICC)
DB Schenker Rail
Mayence, Allemagne



Grâce au soutien objectif et réfléchi des conseillers de CGI, le Business Intelligence

Competency Center de DB Schenker Rail a atteint un nouveau niveau de professionnalisme et d'amélioration de la performance. »



Commerce de détail et services aux consommateurs

25 %

de réduction des coûts pour l'une des plus grandes marques mondiales de vente au détail grâce aux applications mondiales de gestion des applications, de commerce électronique et de mobilité de CGI

Un témoignage de notre engagement



Un fournisseur qui comprend nos activités, qui a à cœur notre réussite et qui souhaite faire partie de notre équipe. »

Eben Miller

Chef de la direction informatique

General Pants Group
Sydney, Australie

Les résultats que nous produisons...

Mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de commerce électronique pour Surfstitch, le plus important détaillant en ligne d'équipement et de vêtements de surf en Australie, qui s'est traduite par une croissance des revenus de 200 % et la création du site Web le plus visité sur le continent

Soutien de 9 000 employés, répartis dans 900 bureaux, pour Countrywide, l'un des plus grands groupes de services immobiliers d'Europe dans des domaines tels que la virtualisation des postes de travail, la technologie voix sur IP et la stratégie d'affaires axée sur le client

Réalisation de CGI

Une solution novatrice « cliquer et ramasser » permet au Groupe Auchan de dominer le secteur grâce à une expérience client à canaux multiples

Le Groupe Auchan, créateur de Drive, une solution « cliquer et ramasser » pour les hypermarchés, exploite 200 points de vente Drive sous ses bannières Auchan et Chronodrive. CGI a accompagné le Groupe Auchan lors de la mise en œuvre et de la maintenance continue de cette solution novatrice à canaux multiples dans ses magasins et sites de commerce électronique. Comptant plus d'un million de clients et les deux tiers du marché français, le Groupe Auchan continue de dominer

le segment du « cliquer et ramasser ». Le modèle Drive – un élément clé de la stratégie de l'expérience client – permet aux détaillants de mettre en place la solution rapidement et de façon rentable. Le modèle Drive se positionne ainsi pour une expansion internationale. CGI, en partenariat avec Meti, est l'intégrateur privilégié de solutions « cliquer et ramasser » à l'échelle mondiale.

Nous comptons parmi nos clients...

- des clients de premier plan issus de nombreux segments, dont l'industrie du vêtement, la décoration intérieure, l'esthétique, les soins de santé, l'industrie agroalimentaire, la joaillerie, les produits de luxe, les loisirs, les produits ménagers, etc.
- d'importantes entreprises de services aux consommateurs dans des segments tels que les médias, le divertissement, le voyage, l'édition, l'hôtellerie, la construction et la technologie
- des distributeurs en gros, surtout dans les segments du matériel électrique et de l'automobile

Dans le cadre de notre exercice annuel de planification, nos clients nous ont personnellement fait part de leurs principales priorités.

1. Améliorer l'expérience client afin de se distinguer de la concurrence et fidéliser davantage les clients dans l'ensemble des canaux
2. Tirer parti des nouveaux canaux numériques pour répondre aux attentes des consommateurs et tirer parti des possibilités offertes par les nouvelles technologies interactives
3. Améliorer la gestion des coûts grâce à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, à l'amélioration des processus et à l'utilisation de nouvelles technologies

Les solutions que nous leur apportons...

Expérience client	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions complètes : en magasin, en ligne, sur appareil mobile, de paiement, de services « cliquer et ramasser » (achat en ligne et collecte en magasin) • Analyse approfondie des données pour générer des actions concrètes à partir de renseignements sur les clients • Marketing axé sur les résultats et programmes de fidélisation des clients
Nouveaux canaux numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Services soutenant le cycle de vie complet du commerce électronique, incorporant des canaux multiples et améliorant l'expérience client • Méthodologie et cadres de gestion de commerce électronique agiles et éprouvés, qui permettent d'intégrer rapidement de nouveaux canaux et d'accroître les sources de revenus • Centres mondiaux de prestation de services pour le commerce électronique, capables d'adapter leur capacité de production à l'évolution des besoins des clients
Gestion des coûts	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation et optimisation de la chaîne d'approvisionnement • Méthodologies d'approvisionnement, d'exécution des commandes et de distribution optimisées et efficaces, offrant une visibilité des stocks en temps réel • Efficacité accrue grâce aux nouvelles technologies (p. ex. informatique en nuage [cloud computing], identification par radiofréquence [RFID], mobilité, etc.)

Tournés vers l'avenir avec nos clients

Dans le cadre de notre processus de planification annuelle, nous nous sommes entretenus personnellement avec plus de 550 clients cette année pour connaître leurs grandes priorités. Au cours de ces conversations, nos clients nous ont fait part des champs d'activité pour lesquels ils attendent de nouvelles idées ainsi que des stratégies d'affaires et technologiques éprouvées. Voici un aperçu des solutions que nous leur apportons.

Soutien à la prise de décisions éclairées, à la gestion des possibilités et des risques associés à l'insertion du numérique dans les écosystèmes organisationnels

Développement et exécution sécurisés de stratégies, plateformes et applications mobiles, et gestion des activités d'exploitation courantes et de l'évolution des environnements mobiles

Évolution vers un modèle centré sur le client, qui sait saisir et interpréter avec efficacité les observations des clients et agir en conséquence, afin d'augmenter leur satisfaction en offrant des services différenciés sur l'ensemble des canaux

Numérique **Mobilité** Expérience client

**Intelligence d'affaires/
données massives**

Gestion des besoins complexes en matière de sécurité de l'information – qu'il s'agisse d'exigences liées à l'audit ou à la conformité, aux politiques et à l'architecture – selon une approche axée sur les affaires

Nouveaux produits et services

Cybersécurité

Combinaison de données structurées et non structurées, telles que celles issues de documents et des médias sociaux, pour obtenir de nouveaux renseignements et améliorer notre capacité de gestion dans des domaines tels que la fraude, la sécurité publique et les services de santé

Analyse

Services d'informatique en nuage

Chaîne d'approvisionnement

Élaboration de stratégies d'affaires concurrentielles et de solutions technologiques pour lancer de nouveaux produits et services sur le marché de façon rapide, agile et rentable

Transformation des données en information d'affaires décisionnelle grâce à l'utilisation de modèles prévisionnels et de renseignements afin d'améliorer la qualité des relations qui créent de la valeur

Transition, intégration et gestion courante des solutions infonuagiques pour se conformer aux exigences commerciales et gouvernementales les plus strictes

Exploitation de la technologie de pointe grâce à une approche complète qui intègre la R et D, les achats, la logistique, la production et les garanties, en vue de réduire le coût total d'exécution et de répondre à une clientèle de plus en plus exigeante

La constitution de CGI

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin en s'inspirant d'un rêve. Ce rêve met l'accent sur les notions de plaisir au travail et de propriété qui sont essentielles à notre succès. Le rêve de CGI ainsi que notre mission, notre vision et nos valeurs, forment la Constitution de CGI. Grâce aux cadres de gestion et aux programmes fondés sur cette Constitution, les professionnels de CGI ont la possibilité de participer à la vie et au développement de leur entreprise, ce qui, en retour, se traduit par la fidélité de nos clients et la croissance pour nos actionnaires.

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients.

Notre mission

Contribuer au succès de nos clients grâce à des services de la plus grande qualité, compétence et objectivité; leur offrir un leadership intellectuel et des solutions, qui les aideront à atteindre pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, favorisant ainsi le développement d'une entreprise de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires.

Nos valeurs

PARTENARIAT ET QUALITÉ

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous approfondissons sans cesse notre compréhension des activités de nos clients. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs. Nous agissons toujours de façon honnête et éthique. Nous ne cherchons jamais à tirer d'avantages indus et évitons les conflits d'intérêts, qu'ils soient réels ou perçus.

INTRAPRENEURIAT ET PARTAGE

Notre succès collectif repose sur notre compétence, notre engagement et notre enthousiasme. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi notre croissance rentable. Par le travail d'équipe et le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances dans toutes nos activités à l'échelle mondiale, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, et bénéficions de la valeur ainsi créée en participant aux profits et en ayant accès à l'actionariat.

RESPECT

Dans toutes nos actions, nous sommes respectueux envers nos membres, clients, partenaires d'affaires et concurrents. En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous apporte. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture d'entreprise de CGI.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

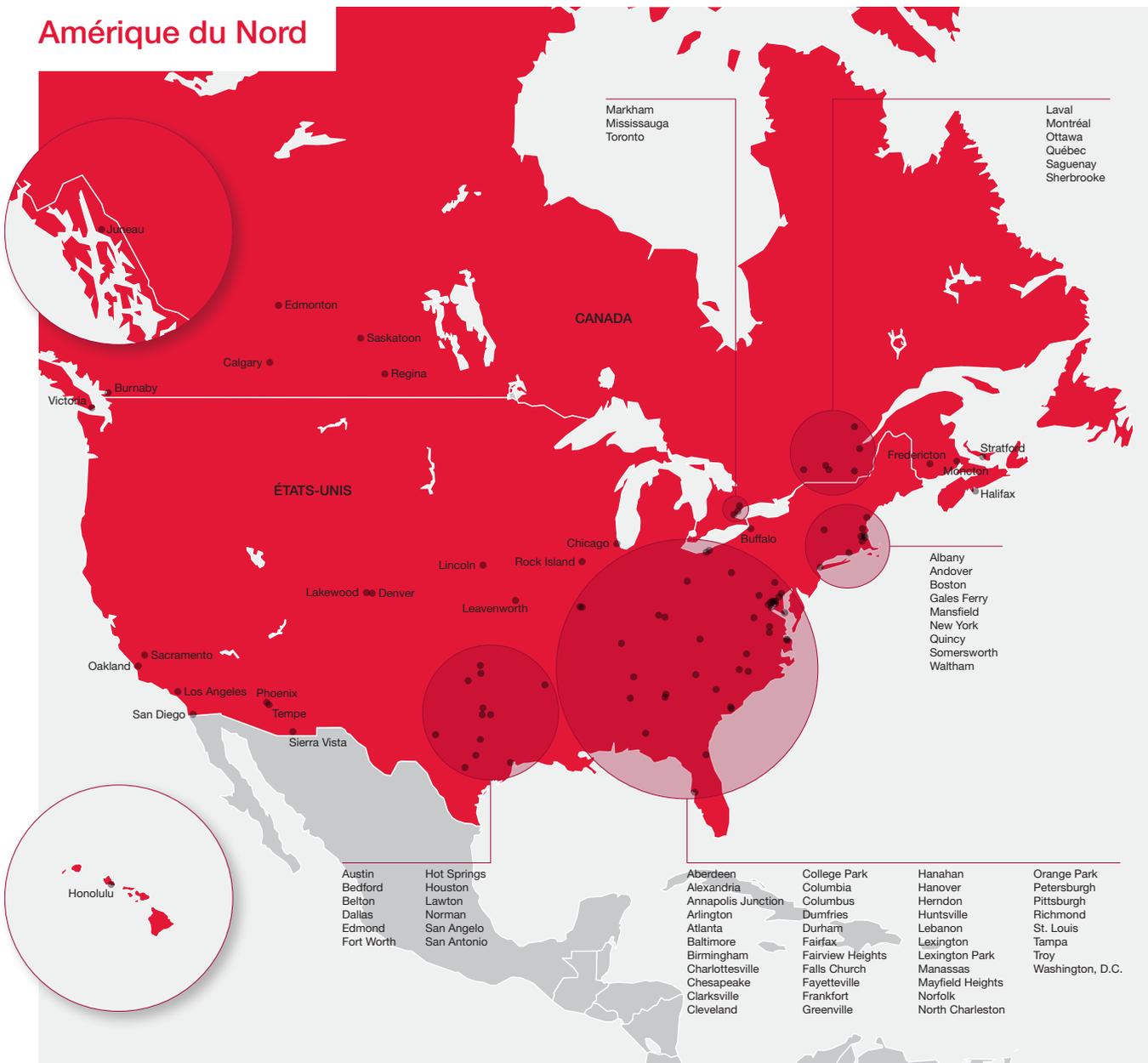
Tous nos efforts visent une performance financière qui se distingue par sa constance et sa solidité afin de soutenir notre croissance à long terme au bénéfice de nos membres et de nos actionnaires. Notre solidité financière nous permet d'investir continuellement dans les capacités de nos membres, dans nos services et dans nos solutions d'affaires au profit de nos clients. Dans ce but, nous gérons nos affaires de manière à réaliser un rendement supérieur aux normes de l'industrie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

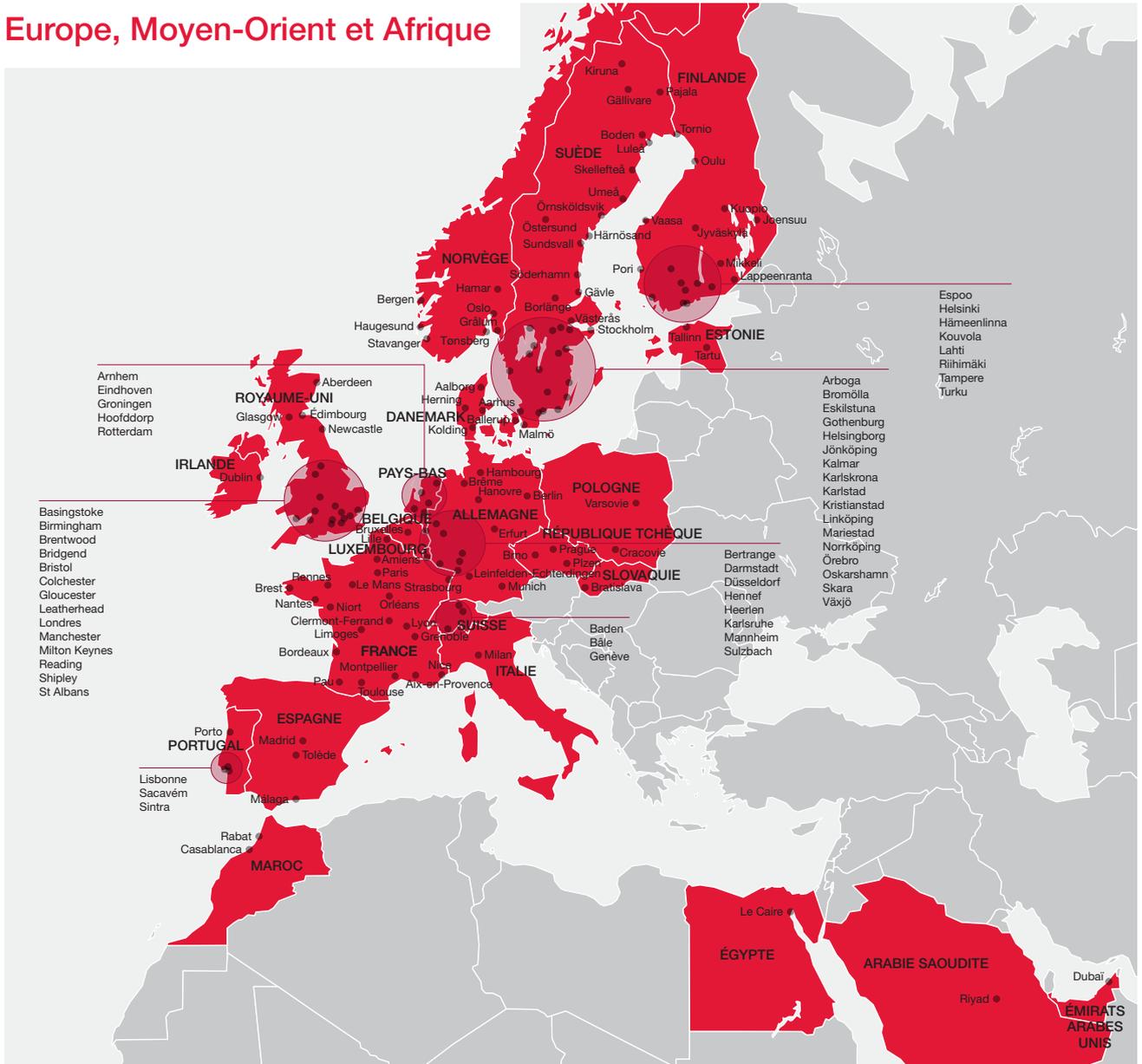
Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos collectivités. En tant que membres, nous prenons à cœur nos responsabilités sociales et contribuons à l'évolution des collectivités où nous vivons et travaillons.

Une solide présence locale dans 400 collectivités, partout dans le monde

Amérique du Nord



Europe, Moyen-Orient et Afrique



Amérique du Sud



Asie-Pacifique



L'équipe de direction de CGI

L'équipe de direction de CGI comprend des experts chevronnés de l'industrie des services en TI, qui élaborent des stratégies pour répondre aux besoins de nos trois groupes de partenaires – nos clients, nos membres et nos actionnaires – et travaillent pour assurer le succès de tous ces partenaires.

Services corporatifs

Serge Godin
Fondateur et président
exécutif du conseil

Michael E. Roach
Président et
chef de la direction

R. David Anderson
Vice-président
exécutif et chef de la
direction financière

Jame Cofran
Vice-président principal
et chef du marketing

Benoit Dubé
Vice-président exécutif
et avocat en chef

Julie Godin
Vice-présidente
exécutive,
Ressources humaines
et planification
stratégique

Exploitation

ÉTATS-UNIS

George Schindler
Président

Pete Ihrig
Secteur commercial, gouvernements
locaux et d'États

Mark Boyajian
Mid-Atlantic

Dave Delgado
Ouest des États-Unis

Robert Farrell
Services mondiaux
d'infrastructure

Dave Henderson
Centre et sud des États-Unis

Christopher James
Solutions d'affaires et
prestation de services

Gregg Mossburg
Nord-est des États-Unis

Dr James Peake
Président, CGI Federal

Toni Townes-Whitley
Chef des opérations et responsable
des organismes civils

Cheryl Campbell
Santé et conformité

Barbara Fast
Renseignement de l'armée
et de la défense

Tim Hurlebaus
Sécurité nationale

Tom Kirk
Government Secure Solutions

CANADA

Claude Marcoux
Chef des opérations

Réjean Bernard
Services mondiaux
d'infrastructure

Shawn Derby
Ouest canadien

Michael Godin
Région de la capitale nationale

Roy Hudson
Services aux entreprises
de communication

Alain Bouchard
Région de Québec

Marie MacDonald
Région du Grand Toronto

Jay MacIsaac
Provinces de l'Atlantique

Guy Vigeant
Région du Grand Montréal

CENTRE ET EST DE L'EUROPE

Serge Dubrana
Président

Ron de Mos
Pays-Bas

Dariusz Gorzen
Pologne

Torsten Strass
Allemagne et Suisse

Stefan Szabó
République tchèque
et Slovaquie

Hans Vets
Belgique

Lorne Gorber
Vice-président principal,
Communications
et relations avec
les investisseurs

Doug McCuaig
Vice-président exécutif,
Services mondiaux
de transformation

Eva Maglis
Vice-présidente
exécutive, chef
de la direction
informatique globale

Luc Pinard
Vice-président exécutif,
Performance de
l'entreprise

Daniel Rocheleau
Vice-président
exécutif et chef de
l'ingénierie d'affaires

Claude Séguin
Vice-président principal,
Développement
de l'entreprise et
investissements
stratégiques

FRANCE

Jean-Michel Baticle
Président

Philippe Bouron
Services-conseils

Aïda Collette-Sène
Services financiers

Sassan Mohseni
Énergie et services publics/
Télécommunications/Médias

Stéphane Jaubert
Distribution, produits de luxe
et grand public et région nord

Pierre-Dominique Martin
Secteur public/RH/Transport

David Kirchoffer
Secteur manufacturier

Fabien Debû
Grand Est

Gilles Le Franc
Grand Ouest

Michel Malhomme
Centres de production

Mohamed Lakhlifi
Maroc

ROYAUME-UNI

Timothy Gregory
Président

Steve Thorn
Gouvernement central

Mike Whitchurch
Secteur commercial

Kevin Cunningham
Marchés des entreprises
commerciales

Tara McGeehan
Énergie et services publics

Melba Foggo
Services financiers
et services-conseils

David Fitzpatrick
Services mondiaux
d'infrastructure

Jeremy Springall
Pétrole et gaz

Paula Sussex
Secteur public

Steve Smart
Industrie spatiale et défense

NORD ET SUD DE L'EUROPE ET AMÉRIQUE DU SUD

João Baptista
Président

Olav Sandbakken
Norvège

José Carlos Gonçalves
Sud de l'Europe

Björn Ivroth
Suède

Edson Leite
Amérique du Sud

Heikki Nikku
Finlande et Estonie

Martin Petersen
Danemark

ASIE-PACIFIQUE ET MOYEN-ORIENT

Colin Holgate
Président

S. Chandramouli
Inde

Mark Aston
Asie du Sud-Est

Alberto Jorge-Ferreira
Moyen-Orient

Scott Ayer
Australie

Fondée en 1976, CGI est un fournisseur mondial de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires qui offre des services-conseils en management, des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée. Grâce à ses 68 000 membres présents dans 40 pays, CGI a un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies d'affaires des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2013

CGI





Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation	1
Rapports de la direction et des vérificateurs	58
États financiers consolidés	68
Renseignements à l'intention des actionnaires	125



Rapport de gestion

Le 14 novembre 2013

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine *Securities Act of 1933* et de l'article 21E de la loi américaine *Securities Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein de l'industrie des technologies de l'information en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis (disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov), ainsi que dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la rubrique 10, « Environnement du risque », de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, nous utilisons certaines mesures financières non conformes aux PCGR, à savoir :

1. le bénéfice avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers, les autres revenus, la quote-part du bénéfice net de la coentreprise et la charge d'impôt sur les bénéfices (« BAII ajusté »);
2. la croissance en devises constantes;
3. le délai moyen de recouvrement des créances;
4. le rendement du capital investi;
5. le rendement des capitaux propres;
6. la dette nette;
7. le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette.

La direction est d'avis que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent des renseignements utiles aux investisseurs en ce qui a trait à la situation financière et aux résultats opérationnels de la Société, étant donné qu'elles représentent des mesures additionnelles de son rendement. Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 22, les définitions de la croissance en devises constantes, du délai moyen de recouvrement des créances, du rendement du capital investi, du rendement des capitaux propres, de la dette nette et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à la page 9. On trouvera aussi un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS ainsi qu'une analyse du délai moyen de recouvrement des créances, du rendement du capital investi, du rendement des capitaux propres et du ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette à la page 31.

Changements apportés aux secteurs opérationnels

Au début de l'exercice 2013, nous avons passé en revue notre structure de présentation de l'information de gestion qui représente les nouveaux secteurs opérationnels établis par suite de l'acquisition de Logica plc (« Logica ») conclue le 20 août 2012. Nous avons également modifié notre mode de présentation de l'information financière de sorte que les revenus et la rentabilité des activités des Services d'infrastructure ont été répartis entre chaque secteur géographique. La gestion de la Société se fait maintenant au moyen des sept secteurs opérationnels suivants : Canada; États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Centre et Est de l'Europe (y compris les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique) (« CEE »); Royaume-Uni (« R.-U. »); Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient); et France (y compris le Luxembourg et le Maroc). Le présent rapport de gestion reflète la nouvelle segmentation et, par conséquent, les résultats sectoriels pour l'exercice et la période de trois mois clos le 30 septembre 2012 ont été révisés rétrospectivement. Veuillez vous reporter à la note 27 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur nos secteurs.

Objectifs et contenu du rapport de gestion

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
1. Profil de l'entreprise	Description de nos activités, de la façon dont nous générons des revenus, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités.	
	1.1. À propos de CGI	5
	1.2. Vision et stratégie	6
	1.3. Contexte concurrentiel	7
2. Faits saillants et principales mesures du rendement	Sommaire des principales réalisations de l'exercice considéré, principales mesures du rendement des trois derniers exercices et rendement de l'action de CGI.	
	2.1. Faits saillants de l'exercice 2013	8
	2.2. Définitions des principales mesures du rendement	9
	2.3. Principales informations annuelles et mesures du rendement	10
	2.4. Rendement de l'action	11
3. Résultats financiers	Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter et description des facteurs ayant une incidence sur la variation des principales catégories de charges. Cette rubrique comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par région, par secteur cible, par type de contrat et par type de service.	
	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	13
	3.2. Taux de change	14
	3.3. Répartition des revenus	15
	3.4. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel	16
	3.5. Charges opérationnelles	19
	3.6. BAII ajusté par secteur opérationnel	20
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	22
	3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	23

Section	Contenu	Page
4. Situation de trésorerie	<p>Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Cette rubrique comprend aussi une description des sources de financement à la disposition de la Société, des instruments financiers, et des garanties et instruments de financement hors bilan. Les indicateurs de la situation de trésorerie (délai moyen de recouvrement des créances) et de la structure du capital (rendement des capitaux propres, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette et rendement du capital investi) sont analysés sur douze mois.</p> <p>4.1. États consolidés des flux de trésorerie</p> <p>4.2. Sources de financement</p> <p>4.3. Obligations contractuelles</p> <p>4.4. Instruments financiers et transactions de couverture</p> <p>4.5. Indicateurs de la situation de trésorerie et des sources de financement</p> <p>4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties</p> <p>4.7. Capacité de livrer les résultats</p>	<p>25</p> <p>28</p> <p>29</p> <p>29</p> <p>31</p> <p>31</p> <p>32</p>
5. Résultats du quatrième trimestre	<p>Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2013 et 2012, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter.</p> <p>5.1. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel</p> <p>5.2. BAII ajusté par secteur opérationnel</p> <p>5.3. Bénéfice net et bénéfice par action</p>	<p>34</p> <p>37</p> <p>39</p>
6. Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	41
7. Modifications des principales normes comptables	Présentation sommaire des modifications de normes comptables à venir.	42
8. Principales estimations comptables	Une discussion des estimations comptables et jugements posés par la direction dans la préparation des états financiers consolidés.	43
9. Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	48
10. Environnement du risque	<p>Analyse des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient.</p> <p>10.1. Risques et incertitudes</p> <p>10.2. Poursuites judiciaires</p>	<p>49</p> <p>57</p>

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI est la cinquième plus importante entreprise indépendante en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires au monde. CGI compte approximativement 68 000 employés à l'échelle mondiale, que nous appelons des membres. Le modèle d'affaires de la Société axé sur la proximité de ses clients lui permet de fournir diverses options en matière de services et de solutions, tout en tenant compte d'un bon nombre de facteurs : prestation sur place dans les bureaux de ses clients ou combinaison d'un soutien sur place, sur le continent ou à partir de l'un de ses centres internationaux de prestation de services. Nous possédons aussi des solutions d'affaires évoluées qui nous aident à tisser des liens durables avec nos clients. Nous subdivisons nos services en fonction des catégories énoncées ci-dessous :

- Services-conseils – CGI fournit une gamme complète de services de consultation en TI et en gestion, y compris dans les domaines de la transformation des affaires, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- Intégration de systèmes – CGI intègre et adapte des technologies et des applications logicielles de pointe afin de créer des systèmes informatiques qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (« impartition ») – Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques et de leurs processus d'affaires afin de réaliser des économies substantielles et d'avoir accès aux technologies les mieux adaptées, tout en conservant la maîtrise quant à leurs stratégies et processus d'affaires. Dans le cadre de ce type d'entente, nous mettons en œuvre nos processus de qualité ainsi que nos pratiques visant à rehausser l'efficacité des entreprises clientes. En plus d'incorporer les activités de nos clients à notre réseau technologique, nous pouvons intégrer leurs professionnels spécialisés, permettant ainsi à nos clients de se concentrer davantage sur leurs principales activités. Les services fournis dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent englober un ou plusieurs des aspects suivants : le développement et l'intégration de nouveaux projets et de nouvelles applications; la maintenance et le soutien d'applications; la gestion de l'infrastructure technologique (informatique d'entreprise et d'utilisateurs, services réseau); le traitement des opérations, la gestion des processus d'affaires et d'autres services tels que la gestion de la paie, le traitement des réclamations et la gestion des documents. La durée des contrats d'impartition est généralement de cinq à dix ans.

CGI offre ses services complets aux entreprises appartenant à des secteurs cibles que nous connaissons à fond. Cette approche nous permet de comprendre pleinement les défis concrets avec lesquels nos clients doivent composer et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions qu'il leur faut pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Voici un aperçu de nos secteurs cibles :

- Services financiers – Nous aidons les institutions financières, y compris la plupart des grandes banques et les principales compagnies d'assurance, à réduire leurs coûts, à accroître leur efficacité et à améliorer le service à la clientèle.
- Gouvernements – Nous travaillons de concert avec plus de 2 000 agences gouvernementales afin de les aider à réduire leurs coûts et à améliorer leur efficacité, la qualité et la responsabilité des organismes de la fonction publique, tout en favorisant un engagement accru des citoyens.
- Santé – Nous soutenons plus de 1 000 établissements de soins de santé, hôpitaux et ministères de la santé afin qu'ils puissent mettre en œuvre des solutions visant de meilleurs soins, de meilleures affaires et de meilleurs résultats.
- Télécommunications et services publics – Nous collaborons avec six des dix plus importants fournisseurs mondiaux de services de télécommunications et huit des dix plus importants fournisseurs de services publics européens afin de les aider à générer de nouveaux flux de revenus et à améliorer leur productivité et leur service.

- Manufacturier, distribution et détail – Nous facilitons la transformation des affaires de plus de 2 000 clients en améliorant leur efficacité, en assurant leur fidélité, en réduisant les coûts et en relançant leur croissance soutenue et durable.

CGI crée de la valeur pour ses clients et ses actionnaires et leur procure des avantages grâce à une vaste gamme de solutions d'affaires exclusives, parmi lesquelles on retrouve des progiciels de gestion intégrés ainsi que des solutions de gestion de l'énergie, de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations et de dépistage des fraudes.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. C'est pourquoi nous avons établi et continuons de maintenir le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). C'est en définissant des normes exigeantes de qualité et de prestation de services, en les contrôlant et en les évaluant que nous sommes en mesure de combler les besoins de nos clients. Toutes les unités opérationnelles de CGI précédant l'acquisition demeurent certifiées, et les travaux visant à harmoniser les processus de Logica afin de pouvoir obtenir la même certification sont en cours, ce qui témoigne de l'étendue de notre programme ISO.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

CGI est née d'un rêve : créer un environnement où nous avons ont du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. Ce rêve a mené à la vision de CGI : être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires, qui contribue au succès de ses clients.

L'importance que nous accordons à la croissance rentable repose sur le développement d'une masse critique dans les principaux marchés géographiques où se trouvent nos clients, ce qui nous a permis d'acquérir une compréhension approfondie des secteurs dans lesquels œuvrent nos clients et de concevoir des pratiques spécialisées et des solutions novatrices.

Compte tenu de l'évolution rapide de l'industrie des technologies de l'information et de la forte tendance à la mondialisation et au regroupement d'entreprises, nous avons concentré nos efforts sur l'exécution de notre stratégie de croissance équilibrée qui repose à la fois sur la croissance interne et les acquisitions, une stratégie que nous privilégions encore aujourd'hui.

CGI s'engage à continuer d'appliquer les principes fondamentaux qui contribuent au succès de tous ses partenaires et qui permettront à CGI de réaliser son objectif stratégique, soit de doubler la taille de la Société.

En 2010, CGI a fait l'acquisition de Stanley Inc. Cette acquisition a permis de pratiquement doubler la taille des activités de CGI aux É.-U. Par ailleurs, la combinaison des talents et des capacités a engendré d'autres possibilités de croissance au sein de l'important marché que constitue le gouvernement fédéral américain.

Deux ans plus tard, nous avons fait la plus grande acquisition de notre histoire en fusionnant avec Logica, société anglo-néerlandaise de services de consultation et de technologie. L'acquisition a plus que doublé le nombre de membres de CGI à l'échelle mondiale et s'est traduite par une portée, des capacités de services et une expertise accrues pour l'ensemble de nos clients dans les Amériques, en Europe et en Asie. Cette acquisition a fait de CGI la cinquième plus importante entreprise indépendante au monde dans le secteur des technologies de l'information et de la gestion des processus d'affaires.

Aujourd'hui, grâce à sa présence dans 40 pays, sa connaissance approfondie des secteurs cibles et un éventail complet de services en TI, CGI peut répondre aux besoins de ses clients partout dans le monde et en tout temps. Tout en demeurant fidèle à ses principes fondamentaux, CGI continue de s'adapter afin de répondre de façon optimale aux changements dans le marché des TI, aux environnements d'affaires de nos clients à l'échelle locale et mondiale, et aux attentes de ses professionnels et de ses actionnaires.

1.3. CONTEXTE CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires à des clients du monde entier, CGI exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié de sociétés internationales – des entreprises spécialisées servant un segment de marché particulier comme d'autres fournisseurs de services complets, principalement établies aux États-Unis, en Europe et en Inde. Ces sociétés rivales offrent des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

En ce qui a trait au récent regroupement d'entreprise dans le secteur, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises de services en TI qui sont indépendantes de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Cette indépendance lui permet de proposer les technologies les mieux adaptées à ses clients.

CGI offre ses services complets à des secteurs cibles pour lesquels elle possède une connaissance approfondie des affaires et une solide expertise technique. Ces secteurs représentent 94 % des dépenses mondiales en TI. Pour être pleinement concurrentielle, CGI met l'accent sur les services d'intégration de systèmes, les services-conseils et les services d'impartition stratégiques exigeant un savoir-faire de pointe et une connaissance approfondie des secteurs cibles servis.

Notre modèle d'affaires est conçu pour nous permettre d'être à l'écoute de nos clients et d'adapter ainsi notre offre de services pour offrir à chacun les solutions les plus adaptées qui soient. Notre approche client repose sur les éléments suivants :

- **Équipes locales responsables** : Nous vivons et travaillons près de nos clients afin de répondre rapidement à leurs besoins. Nous parlons la même langue que nos clients, comprenons leur environnement d'affaires et collaborons avec eux afin qu'ils atteignent leurs objectifs et puissent progresser.
- **Capacités mondiales** : Notre présence locale est soutenue par un vaste réseau mondial de prestation de services qui assure à nos clients un accès en tout temps aux ressources qui répondent le mieux à leurs besoins.
- **Processus de qualité** : Notre engagement à nous doter de cadres d'assurance de la qualité et à mettre en œuvre des évaluations rigoureuses de la satisfaction de la clientèle témoigne de notre capacité à exécuter les travaux selon l'échéance et le budget établis afin de réduire au minimum l'incertitude et les risques liés aux projets de nos clients. Ils peuvent ainsi se concentrer sur leurs objectifs d'affaires.
- **Experts engagés** : Nos professionnels possèdent de vastes connaissances sectorielles, commerciales et technologiques pour aider nos clients. De plus, une grande partie de nos professionnels sont des propriétaires de la Société, ce qui se traduit par un niveau supplémentaire d'engagement envers la réussite de nos clients.
- **Innovation** : Nous fournissons une gamme complète de services-conseils, d'intégration de systèmes et de services d'impartition assortie d'un éventail de solutions faisant appel à notre propriété intellectuelle afin d'offrir des stratégies d'affaires novatrices à nos clients.

Toutes les activités de CGI reposent sur les mêmes assises de gestion, ce qui assure l'uniformité et la cohésion des services offerts à l'échelle mondiale.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que le coût total des services, sa capacité à réaliser les mandats, ses antécédents, sa connaissance du secteur cible, ses investissements dans les solutions d'affaires, sa présence locale, son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses relations avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En résumé, la proposition à valeur distinctive de CGI englobe les éléments suivants : notre éventail complet de services en TI et en gestion des processus d'affaires; notre connaissance approfondie de nos secteurs cibles et nos solutions d'affaires exclusives destinées à ces secteurs, qui représentent la majorité des dépenses mondiales en TI; notre modèle mondial de prestation de services, un modèle unique qui comprend une infrastructure de pointe pour la prestation de

services du secteur des TI; nos assises de gestion rigoureuses; et notre souci de la satisfaction du client, soutenu par notre modèle d'affaires axé sur la proximité des clients.

2. Faits saillants et principales mesures du rendement

2.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2013

L'exercice 2013 constitue le premier exercice complet présentant les résultats des activités de Logica. Voici les faits saillants opérationnels de l'exercice :

- Revenus de 10,1 milliards \$, en hausse de 111,3 %;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 10,3 milliards \$, en hausse de 99,0 %;
- Carnet de commandes de 18,7 milliards \$, en hausse de plus de 1 milliard \$;
- BAII ajusté de 1 075,6 millions \$, en hausse de 96,7 %;
- Marge du BAII ajusté de 10,7 %;
- Bénéfice net de 727,7 millions \$ ou bénéfice dilué par action de 2,30 \$, excluant les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et des ajustements fiscaux défavorables;
- Bénéfice net de 455,8 millions \$ ou bénéfice dilué par action de 1,44 \$ selon les PCGR, incluant les coûts liés à l'acquisition et à l'intégration et des ajustements fiscaux défavorables;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 671,3 millions \$, soit 2,12 \$ par action après dilution;
- Réduction de la dette nette de 365,4 millions \$ et rachat de 723 100 actions au cours de l'exercice; et
- Rendement du capital investi de 11,8 %.

2.1.1. Acquisition de Logica plc

Le 20 août 2012, CGI a conclu l'acquisition de Logica moyennant 105 pence (1,63 \$) par action ordinaire, ce qui correspond à un prix d'acquisition total de 2,7 milliards \$, plus la prise en charge de la dette nette de Logica évaluée à 0,9 milliard \$. Après le 20 août 2012, nos résultats incluent les activités de Logica.

Comme il a été annoncé au deuxième trimestre de 2013, la Société a décidé de réviser ses objectifs au chapitre des synergies annuelles, qui sont maintenant évaluées à 375 millions \$ par exercice comparativement à 300 millions \$ à l'origine afin d'accroître les économies à long terme et le bénéfice net par action. Le coût ponctuel pour accomplir le plan élargi a été augmenté, passant de 400 millions \$ à 525 millions \$. La Société prévoit que le programme devrait être achevé d'ici la fin de l'exercice 2014, soit un an plus tôt que prévu.

Du total annoncé de 525,0 millions \$ en coûts d'intégration, un montant de 109,7 millions \$ a été passé en charges au cours de l'exercice 2012 et un autre de 338,4 millions \$ au cours de l'exercice considéré, pour un total de 448,2 millions \$ depuis le début du programme. Les déboursés futurs qui totaliseront approximativement 213 millions \$ couvriront la transformation des processus d'affaires et les loyers des sites fermés dans le cadre du programme et sont composés d'une tranche restante de 76,8 millions \$ nécessaire à l'achèvement du programme ainsi que de la provision d'environ 136 millions \$ à la fin de l'exercice.

Pour le premier exercice complet présentant les résultats par suite de la transaction, la Société a dépassé sa cible d'accroissement du bénéfice. Tel qu'indiqué à la page 24, la Société a réalisé un bénéfice dilué par action de 2,30 \$ avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration et autres ajustements, comparativement à 1,50 \$ pour l'exercice précédent.

2.2. DÉFINITIONS DES PRINCIPALES MESURES DU RENDEMENT

Nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Le tableau ci-dessous résume nos principales mesures du rendement. Les résultats obtenus et l'analyse des différents indicateurs sont présentés dans les rubriques suivantes.

Rentabilité	<ul style="list-style-type: none"> • BAI ajusté – Mesure du bénéfice avant éléments non directement liés au coût des activités, comme les charges financières, les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, et la charge d'impôt sur les bénéfices (voir la définition à la page 2). La direction estime qu'il s'agit du meilleur indicateur de la rentabilité de nos activités. • Bénéfice dilué par action – Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.
Situation de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles – Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise. • Délai moyen de recouvrement des créances – Nombre moyen de jours pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen cible de 45 jours.
Croissance	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance en devises constantes – Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Nous estimons qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre de la performance de l'entreprise. • Carnet de commandes – Meilleure estimation par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir, en fonction des modalités des contrats de clients respectifs en vigueur à une date donnée. • Ratio nouveaux contrats/facturation – Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.
Structure du capital	<ul style="list-style-type: none"> • Dette nette et ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette – Mesure de notre levier financier, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants négociables. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette, qui donne un aperçu de notre santé financière, pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités. • Rendement des capitaux propres – Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires. La direction fait appel au rendement des capitaux propres pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. • Rendement du capital investi – Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements.

2.3. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

CGI a conclu l'acquisition de Logica le 20 août 2012, soit six semaines avant la fin de l'exercice 2012. Les variations significatives sur douze mois entre l'exercice 2011 et l'exercice 2013 sont principalement attribuables à cette acquisition. La Société met actuellement en œuvre son plan d'intégration et s'attend à ce que les marges s'améliorent à mesure qu'elle réalise des synergies liées aux coûts.

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2013	2012	2011	Variation 2013/2012	Variation 2012/2011
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>					
Croissance					
Carnet de commandes ¹	18 677	17 647	13 398	1 030	4 249
Nouveaux contrats	10 310	5 180	4 875	5 130	305
Ratio nouveaux contrats/facturation	102,2 %	108,5 %	115,4 %	(6,3) %	(6,9) %
Revenus	10 084,6	4 772,5	4 223,9	5 312,2	548,5
Croissance sur douze mois ²	111,3 %	13,0 %	15,8 %	98,3 %	(2,8) %
Croissance en devises constantes ²	110,1 %	12,1 %	18,9 %	98,0 %	(6,8) %
Rentabilité					
BAIL ajusté ³	1 075,6	546,7	536,3	528,9	10,4
<i>Marge du BAIL ajusté</i>	10,7 %	11,5 %	12,7 %	(0,8) %	(1,2) %
Bénéfice net	455,8	131,5	438,1	324,3	(306,6)
<i>Marge du bénéfice net</i>	4,5 %	2,8 %	10,4 %	1,7 %	(7,6) %
Bénéfice de base par action (en dollars)	1,48	0,50	1,65	0,98	(1,15)
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,44	0,48	1,59	0,96	(1,11)
Situation de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	671,3	613,3	570,0	58,0	43,3
<i>En pourcentage des revenus</i>	6,7 %	12,9 %	13,5 %	(6,2) %	(0,6) %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours) ^{4, 10}	49	74	53	(25)	21
Structure du capital					
Dettes nettes ⁵	2 739,9	3 105,3	919,0	(365,4)	2 186,3
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette ^{6, 10}	39,6 %	46,5 %	27,4 %	(6,9) %	19,1 %
Rendement des capitaux propres ⁷	12,3 %	5,0 %	19,6 %	7,3 %	(14,6) %
Rendement du capital investi ⁸	11,8 %	11,4 %	13,7 %	0,4 %	(2,3) %
Bilan					
Trésorerie, équivalents de trésorerie, découvert bancaire et placements courants	106,3	127,6	70,8	(21,3)	56,7
Total de l'actif ¹⁰	10 879,3	10 690,2	4 657,4	189,0	6 032,9
Passifs financiers non courants ^{9, 10}	3 186,2	4 097,4	238,2	(911,2)	3 859,2

¹ Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats »), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer.

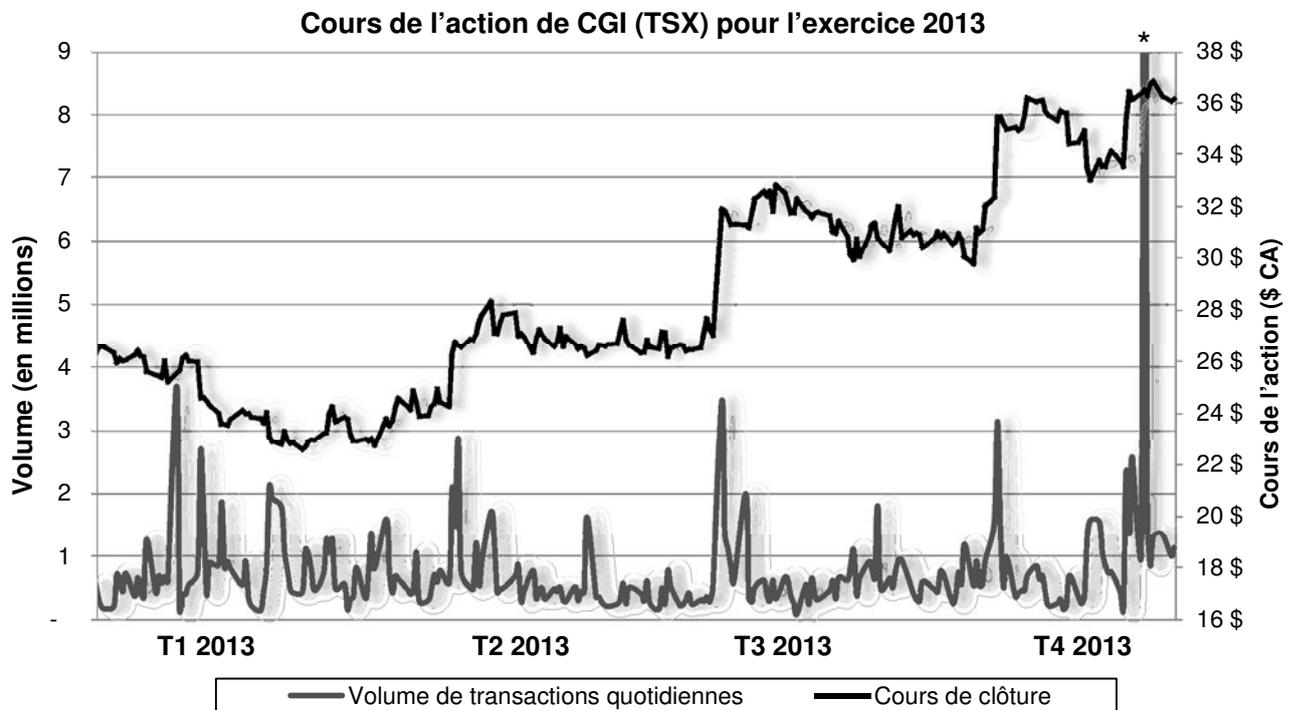
² La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 16 pour plus de renseignements. Le lecteur doit prendre note que les taux de croissance sur douze mois et les taux de croissance en devises constantes pour l'exercice 2011 n'ont pas été révisés, car les résultats en IFRS de l'exercice 2010 ne sont pas disponibles.

³ Le BAIL ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. La page 22 présente un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS.

⁴ On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus pris en charge par suite de l'acquisition de Logica.

- ⁵ La dette nette représente l'importance relative de la dette, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants négociables. La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. La page 31 présente un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS.
- ⁶ Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette représente l'importance relative de la dette, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements courants et des placements non courants négociables (« dette nette »), par rapport à la somme des capitaux propres et de la dette.
- ⁷ Le taux de rendement des capitaux propres correspond au bénéfice pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres.
- ⁸ Le taux de rendement du capital investi représente le BAII ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par la moyenne du capital investi au cours des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants négociables.
- ⁹ Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette, les provisions non courantes, les obligations au titre des prestations de retraite et d'autres passifs non courants.
- ¹⁰ Le lecteur doit prendre note que les chiffres de l'exercice 2012 ont été révisés afin de refléter les ajustements à la répartition préliminaire du prix d'acquisition au bilan d'ouverture de Logica.

2.4. RENDEMENT DE L'ACTION



* Le 20 septembre 2013, un total de 17,7 millions d'actions de CGI ont été négociées à la Bourse de Toronto. Le volume accru s'explique fort probablement par la récente inscription de CGI à l'indice S&P/TSX 60.

2.4.1. Performance du titre au cours de l'exercice 2013

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans l'indice composé S&P/TSX, dans l'indice S&P/TSX 60, dans l'indice plafonné des technologies de l'information S&P/TSX, dans l'indice des titres à moyenne capitalisation S&P/TSX et dans l'indice Dow Jones Sustainability.

Bourse de Toronto	(\$ CA)	Bourse de New York	(\$ US)
Ouverture :	26,36	Ouverture :	26,92
Haut :	37,82	Haut :	36,72
Bas :	22,33	Bas :	22,51
Clôture :	36,15	Clôture :	35,10
Moyenne des transactions quotidiennes au Canada* :	1 179 354	Moyenne des transactions quotidiennes aux États-Unis :	170 085

* Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.4.2. Programme de rachat d'actions

Le 30 janvier 2013, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat de jusqu'à 10 % des actions subalternes classe A détenues dans le public à la fermeture des marchés le 25 janvier 2013. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à CGI de racheter sur le marché libre jusqu'à 20 685 976 actions subalternes classe A aux fins d'annulation. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2013 jusqu'au 10 février 2014, ou plus tôt si la Société procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisi d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a racheté 723 100 de ses actions subalternes classe A en contrepartie de 22,9 millions \$, à un prix moyen de 31,63 \$, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente et de celle en cours. Au 30 septembre 2013, la Société pouvait racheter jusqu'à 20,0 millions d'actions supplémentaires aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

2.4.3. Actions en circulation et options sur actions en cours (au 8 novembre 2013)

277 469 091 actions subalternes classe A

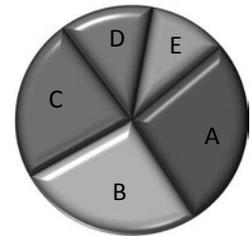
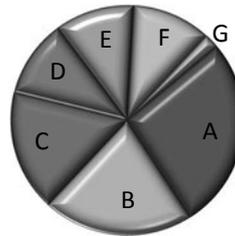
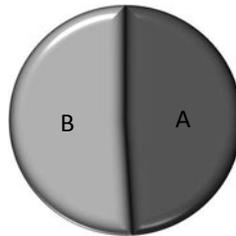
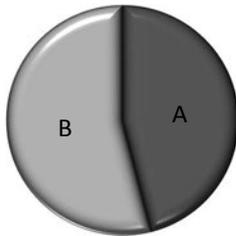
33 272 767 actions classe B

19 846 975 options sur actions subalternes classe A

3. Résultats financiers

3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 10,3 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 102,2 %. La répartition des nouveaux contrats d'une valeur de 10,3 milliards \$ conclus au cours de l'exercice considéré s'établit comme suit :



Type de contrat

- A. Nouvelles ententes46 %
- B. Prolongations et renouvellements54 %

Type de service

- A. Gestion de fonctions TI et d'affaires (impartition) .. 49 %
- B. Intégration de systèmes et de services-conseils..... 51 %

Secteurs opérationnels

- A. É.-U..... 27 %
- B. NSEAS..... 21 %
- C. Canada 17 %
- D. France..... 11 %
- E. R.-U..... 11 %
- F. CEE..... 11 %
- G. Asie-Pacifique..... 2 %

Secteurs cibles

- A. Manufacturier, distribution et détail27 %
- B. Gouvernements26 %
- C. Services financiers 23 %
- D. Télécommunications et services publics 13 %
- E. Services de santé 11 %

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Néanmoins, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance.

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change.

Taux de change de clôture

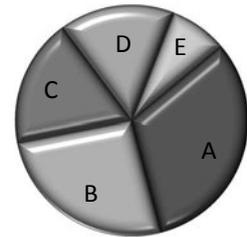
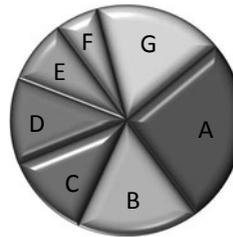
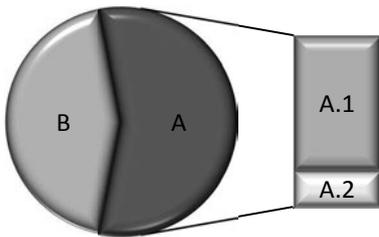
Aux 30 septembre	2013	2012	Variation
Dollar américain	1,0285	0,9837	4,6 %
Euro	1,3920	1,2646	10,1 %
Roupie indienne	0,0164	0,0186	(11,8) %
Livre sterling	1,6639	1,5869	4,9 %
Couronne suédoise	0,1604	0,1498	7,1 %
Dollar australien	0,9607	1,0219	(6,0) %

Taux de change moyens

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
Dollar américain	1,0155	1,0074	0,8 %
Euro	1,3326	1,3077	1,9 %
Roupie indienne	0,0180	0,0192	(6,3) %
Livre sterling	1,5846	1,5878	(0,2) %
Couronne suédoise	0,1551	0,1482	4,7 %
Dollar australien	1,0105	1,0368	(2,5) %

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :



Type de service	Répartition géographique	Secteurs cibles
A. Gestion de fonctions de TI et d'affaires (impartition) 56 %	A. É.-U..... 26 %	A. Gouvernements 32 %
1. Services en TI..... 44 %	B. Canada 17 %	B. Manufacturier, distribution et détail 26 %
2. Services en gestion des processus d'affaires 12 %	C. France..... 12 %	C. Services financiers 18 %
B. Intégration de systèmes et services-conseils..... 44 %	D. R.-U. 12 %	D. Télécommunications et services publics 16 %
	E. Suède 9 %	E. Services de santé 8 %
	F. Finlande..... 6 %	
	G. Reste du monde 18 %	

3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. La Société considère que les gouvernements fédéraux, régionaux et locaux sont chacun considérés comme un seul client. Nos activités auprès du gouvernement fédéral américain, y compris ses diverses agences, ont représenté 13,8 % de nos revenus pour l'exercice 2013, contre 28,0 % pour l'exercice 2012.

3.4. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les sept secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique.

Le tableau qui suit présente la variation totale de nos revenus sur douze mois selon les secteurs opérationnels entre l'exercice 2013 et l'exercice 2012, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les revenus par secteur opérationnel pour l'exercice 2012 ont été établis au moyen des taux de change réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent. Comme nous étions peu présents dans les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique jusqu'à l'acquisition de Logica, conclue le 20 août 2012, la direction a jugé qu'il serait plus représentatif pour ces secteurs opérationnels de calculer l'incidence des taux de change en appliquant la différence des taux aux montants des revenus générés par CGI à l'exercice 2012.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
Total des revenus de CGI	10 084 624	4 772 454	111,3 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	110,1 %		
Incidence des taux de change	1,2 %		
Variation par rapport à la période précédente	111,3 %		
É.-U.			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 489 115	2 120 382	17,4 %
Incidence des taux de change	23 415		
Revenus attribuables au secteur opérationnel É.-U.	2 512 530	2 120 382	18,5 %
NSEAS			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 992 779	216 366	821,0 %
Incidence des taux de change	17 914		
Revenus attribuables au secteur opérationnel NSEAS	2 010 693	216 366	829,3 %
Canada			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 685 021	1 737 529	(3,0) %
Incidence des taux de change	702		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	1 685 723	1 737 529	(3,0) %
France			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 260 810	157 328	701,4 %
Incidence des taux de change	12 794		
Revenus attribuables au secteur opérationnel France	1 273 604	157 328	709,5 %
R.-U.			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 154 178	171 548	572,8 %
Incidence des taux de change	4 342		
Revenus attribuables au secteur opérationnel R.-U.	1 158 520	171 548	575,3 %
CEE			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	992 206	191 596	417,9 %
Incidence des taux de change	11 744		
Revenus attribuables au secteur opérationnel CEE	1 003 950	191 596	424,0 %

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
Asie-Pacifique			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	451 736	177 705	154,2 %
Incidence des taux de change	(12 132)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique	439 604	177 705	147,4 %

Pour l'exercice 2013, les revenus se sont établis à 10 084,6 millions \$, soit une augmentation de 5 312,2 millions \$, ou 111,3 %, comparativement à ceux de l'exercice 2012. En devises constantes, nos revenus ont augmenté de 110,1 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 58,8 millions \$, ou 1,2 %. Sur douze mois, notre secteur cible manufacturier, distribution et détail a affiché la plus forte croissance, à 292 %, suivi par les secteurs cibles des télécommunications et services publics, à 134 %, et des services de santé, à 84 %.

L'importante croissance des revenus sur douze mois est attribuable à l'acquisition de Logica et, dans une moindre mesure, à la croissance continue du secteur opérationnel É.-U., lequel a affiché une augmentation de 17,4 % en devises constantes. À l'ancien secteur opérationnel Europe s'ajoute le secteur opérationnel Logica, qui, ensemble, ont été répartis parmi les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique. Les revenus tirés de ces cinq secteurs opérationnels se sont établis à 5 886,4 millions \$, ou 58,4 %, du total des revenus de CGI pour l'exercice considéré.

3.4.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 2 512,5 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 392,1 millions \$, ou 18,5 %, par rapport à ceux de l'exercice 2012. En devises constantes, le taux de croissance a été de 17,4 % sur douze mois. Cette hausse des revenus est attribuable à l'augmentation du nombre de nouveaux contrats conclus au cours des exercices 2012 et 2013, dont les travaux démarrent, et à l'accroissement du volume de travail de certains mandats existants, principalement dans les secteurs cibles des gouvernements et des services de santé et, dans une moindre mesure, à l'ajout des activités de Logica aux É.-U. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services de santé, qui, ensemble, ont constitué environ 80 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.2. NSEAS

Les revenus du secteur opérationnel NSEAS se sont établis à 2 010,7 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 1 794,3 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice 2012. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica, qui avait une forte présence en Suède, en Finlande, au Danemark, en Norvège, au Portugal, en Espagne et au Brésil, tandis que CGI avait des activités en Espagne et au Portugal. Pour l'exercice 2013, les revenus provenant de la Suède et de la Finlande ont constitué 72 % de ce secteur opérationnel. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel NSEAS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 61 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 1 685,7 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une baisse de 51,8 millions \$, ou 3,0 %, par rapport à ceux de l'exercice 2012. La variation des revenus découle d'une baisse du volume des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils attribuable à l'achèvement de projets et à une tendance prudente en matière de dépenses entraînant le report du démarrage de nouveaux projets et, dans une moindre mesure, à l'expiration d'un contrat de services de gestion des documents dans le secteur cible des services financiers. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur

services financiers et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 1 273,6 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 1 116,3 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice 2012. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 67 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 1 158,5 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 987,0 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice 2012. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 71 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.6. CEE

Les revenus du secteur opérationnel CEE se sont établis à 1 004,0 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 812,4 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice 2012. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica qui avait une forte présence aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique, en République tchèque et en Pologne, tandis que CGI avait des activités en Allemagne et en Pologne. Pour l'exercice 2013, les revenus provenant des Pays-Bas et de l'Allemagne ont constitué 86 % de ce secteur. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel CEE ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.4.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 439,6 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 261,9 millions \$ comparativement à ceux de l'exercice 2012. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica, qui nous a permis d'élargir notre clientèle en Australie, d'augmenter notre capacité de livrer des services dans nos centres de prestations en Inde, d'ajouter de la capacité de prestation de services aux Philippines et d'augmenter le nombre de clients en Malaisie et au Moyen-Orient. Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 74 % des revenus de ce secteur opérationnel.

3.5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour les exercices clos les 30 septembre					Variation	
	2013	% des revenus	2012	% des revenus	\$	%
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	9 012 310	89,4 %	4 226 859	88,6 %	4 785 451	113,2 %
Gain de change	(3 316)	(0,0) %	(1 134)	(0,0) %	2 182	192,4 %

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Les coûts des services et frais de vente et d'administration ont totalisé 9 012,3 millions \$ à l'exercice 2013, ce qui représente une augmentation de 4 785,5 millions \$ comparativement à 4 226,9 millions \$ à l'exercice 2012. La conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger de leur devise au dollar canadien a eu une incidence négative de 56,1 millions \$ sur les coûts, ce qui a neutralisé en grande partie l'incidence de change favorable de 58,8 millions \$ découlant de la conversion des revenus. L'augmentation des coûts des services et des frais de vente et d'administration est essentiellement imputable aux coûts additionnels résultant de l'exploitation des activités récemment acquises de Logica. Exprimés en pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont également augmenté, pour passer de 88,6 % à l'exercice 2012 à 89,4 % à l'exercice 2013. Cette augmentation découle de l'intégration des activités de Logica, qui avaient une base de coûts plus élevée que celle de CGI. Exprimés en pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont diminué, passant de 88,6 % au troisième trimestre de l'exercice 2013 à 87,4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2013. Cette amélioration s'explique essentiellement par la réalisation des synergies d'affaires découlant de l'intégration de Logica en cours.

La plupart de nos coûts sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur nos résultats est atténué en grande partie par une couverture naturelle de rapprochement des coûts et des revenus libellés dans la même devise. Dans les cas particuliers où les coûts liés à des contrats précis sont libellés dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de ses filiales, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir les flux de trésorerie.

3.5.2. Gain de change

Ce poste comprend l'incidence réalisée et non réalisée de la variation des taux de change sur nos bénéfices. La Société, en plus de ses couvertures naturelles, a mis en œuvre une stratégie visant à gérer son exposition, dans la mesure du possible, aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace d'instruments dérivés.

3.6. BAI AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
É.-U.	283 690	233 764	21,4 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel É.-U.</i>	11,3 %	11,0 %	
NSEAS	139 418	(9 370)	1 587,9 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel NSEAS</i>	6,9 %	(4,3) %	
Canada	320 306	302 552	5,9 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada</i>	19,0 %	17,4 %	
France	109 760	(9 168)	1 297,2 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France</i>	8,6 %	(5,8) %	
R.-U.	102 820	(2 297)	4 576,3 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel R.-U.</i>	8,9 %	(1,3) %	
CEE	67 341	(834)	8 174,5 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel CEE</i>	6,7 %	(0,4) %	
Asie-Pacifique	52 295	32 082	63,0 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique</i>	11,9 %	18,1 %	
BAII ajusté	1 075 630	546 729	96,7 %
Marge du BAII ajusté	10,7 %	11,5 %	

Pour l'exercice considéré, le BAII ajusté a atteint 1 075,6 millions \$, soit une hausse de 528,9 millions \$, ou 96,7 %, comparativement au BAII ajusté de l'exercice précédent alors que la marge a diminué, passant de 11,5 % à 10,7 %. Cette importante hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. À l'ancien secteur opérationnel Europe s'ajoute le secteur opérationnel Logica, qui, ensemble, ont été répartis parmi les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique. Pour l'exercice considéré, le BAII ajusté de ces cinq secteurs s'est élevé à 471,6 millions \$, représentant une marge du BAII ajusté de 8,0 %, soit une hausse par rapport à 10,4 millions \$ ou 1,1 % à l'exercice 2012. Pour augmenter les marges de ces secteurs dans les périodes à venir, nous continuons à déployer notre plan d'intégration pour mettre en œuvre le modèle d'affaires de CGI.

Les secteurs opérationnels Canada et É.-U. ont contribué 604,0 millions \$ à l'exercice 2013, comparativement à 536,3 millions \$ à l'exercice 2012. Une marge de 14,4 % a été générée pour l'exercice considéré, ce qui constitue une amélioration par rapport à la marge de 13,9 % de l'exercice précédent.

3.6.1. É.-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 283,7 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 21,4 % ou 49,9 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,0 % à 11,3 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge est essentiellement attribuable à la forte croissance des revenus dans ce secteur, à une gestion rigoureuse soutenue des coûts indirects et aux ventes de licences supplémentaires.

3.6.2. NSEAS

Le BAII ajusté du secteur opérationnel NSEAS a atteint 139,4 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une augmentation de 148,8 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de (4,3) % à 6,9 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica et des avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

3.6.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 320,3 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 17,8 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 17,4 % à 19,0 %. L'amélioration de la marge rend compte de la priorité accordée à la gestion de l'utilisation des ressources ainsi qu'à la réduction des coûts découlant de l'optimisation supplémentaire de nos actifs immobiliers.

3.6.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 109,8 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 118,9 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de (5,8) % à 8,6 %. Cette augmentation du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica et des avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

3.6.5. R.-U.

Le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 102,8 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 105,1 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de (1,3) % à 8,9 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica et des avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

3.6.6. CEE

Le BAII ajusté du secteur opérationnel CEE a totalisé 67,3 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 68,2 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de (0,4) % à 6,7 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica et des avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

3.6.7. Asie-Pacifique

Le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 52,3 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 20,2 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 18,1 % à 11,9 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica et par les avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI. La baisse de la marge est essentiellement imputable au regroupement des activités de Logica en Inde et de celles à marge plus élevée des centres de prestation de services de CGI en Inde. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit, pour les périodes indiquées, un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	% des revenus	2012	% des revenus
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>				
BAII ajusté	1 075 630	10,7 %	546 729	11,5 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>				
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	338 439	3,4 %	254 973	5,3 %
Charges financières	113 931	1,1 %	42 099	0,9 %
Revenus financiers	(4 362)	(0,0) %	(5 318)	(0,1) %
Autres revenus	—	—	(3 955)	(0,1) %
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	—	—	(3 996)	(0,1) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	627 622	6,2 %	262 926	5,5 %

3.7.1. Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a engagé des coûts d'intégration totalisant 338,4 millions \$. Ces coûts ont trait à l'arrimage des activités de Logica au modèle d'affaires de CGI.

Le montant de 255,0 millions \$ engagé à l'exercice 2012 comprenait les coûts d'intégration de 109,7 millions \$, les charges financières de 108,9 millions \$ et les frais connexes à l'acquisition de 36,4 millions \$.

3.7.2. Charges financières

La hausse des charges financières sur douze mois résulte essentiellement de la charge d'intérêts supplémentaire relative à la dette contractée pour financer l'acquisition de Logica.

3.7.3. Revenus financiers

Les revenus financiers comprennent les intérêts et les autres revenus de placement liés aux soldes de trésorerie, aux placements et aux cotisations fiscales.

3.7.4. Autres revenus

Au cours de l'exercice 2012, la Société a cédé sa participation de 49 % dans Innovaposte Inc. (« Innovaposte »). Un gain de 3,0 millions \$ a été comptabilisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2012.

3.7.5. Quote-part du bénéfice net de la coentreprise

Au cours de l'exercice 2012, la Société a cédé sa participation de 49 % dans Innovaposte. Un montant de 4,0 millions \$ se rapportant à la quote-part du bénéfice net de CGI découlant de la coentreprise avec Innovaposte a été comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2012.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	627 622	262 926	138,7 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	171 802	131 397	30,8 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	27,4 %	50,0 %	
Bénéfice net	455 820	131 529	246,6 %
Marge du bénéfice net	4,5 %	2,8 %	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	307 900 034	263 431 660	16,9 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	316 974 179	273 644 002	15,8 %
Bénéfice par action (en dollars)			
Bénéfice de base par action	1,48	0,50	196,0 %
Bénéfice dilué par action	1,44	0,48	200,0 %

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice 2013, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 171,8 millions \$, soit une hausse de 40,4 millions \$ par rapport à 131,4 millions \$ pour l'exercice 2012. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 50,0 % à 27,4 %. Cette hausse de la charge d'impôt sur les bénéfices tient compte principalement de l'augmentation du bénéfice avant impôt sur les bénéfices et des ajustements fiscaux nets défavorables. Ces ajustements comprennent une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption de la baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni, des impôts payés de 7,6 millions \$ en raison du rapatriement de fonds des anciennes activités de Logica en Inde, ce qui a été contrebalancé par un ajustement favorable de 14,9 millions \$ aux É.-U. découlant de l'échéance des délais de prescription. La diminution du taux d'imposition est imputable à certains coûts de transaction et charges d'intégration non déductibles engagés en 2012 pour lesquels l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé à l'exercice 2012 et contrebalancé en partie par les ajustements mentionnés auparavant.

Le tableau de la page 24 présente les comparaisons sur douze mois, compte non tenu des ajustements fiscaux nets défavorables et de l'incidence des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2013 et la répartition des secteurs d'activité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, sera de l'ordre de 24 % à 26 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation pour l'exercice 2013 a augmenté par rapport à celui de l'exercice 2012 en raison de l'émission de 46,7 millions d'actions subalternes classe A à l'intention de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») pour financer l'acquisition de Logica. Au cours de l'exercice considéré, 723 100 actions ont été rachetées et 3 765 982 options ont été exercées.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action, compte non tenu de certains éléments

Le tableau ci-après présente les comparaisons sur douze mois, compte non tenu des éléments liés à l'acquisition de Logica et des ajustements fiscaux de 2013 :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012 ¹	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	627 622	262 926	138,7 %
<i>Rajouter :</i>			
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration ²	338 439	254 973	32,7 %
Perte de Logica ³	—	18 314	(100,0) %
Incidence des taux d'intérêt ⁴	—	19 010	(100,0) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les ajustements	966 061	555 223	74,0 %
Marge	9,6 %	13,2 %	
Charge d'impôt sur les bénéfices	171 802	131 397	30,8 %
<i>Rajouter :</i>			
Recouvrement d'impôt sur la perte de Logica	—	1 098	(100,0) %
Impôt déductible sur les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration et incidence des taux d'intérêt	77 707	21 396	263,2 %
<i>Déduire :</i>			
Ajustements fiscaux ⁵	(11 113)	—	—
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les ajustements	238 396	153 891	54,9 %
Taux d'imposition effectif avant les ajustements	24,7 %	27,7 %	
Bénéfice net avant les ajustements	727 665	401 332	81,3 %
Marge du bénéfice net	7,2 %	9,5 %	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation⁶			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	307 900 034	258 199 439	19,2 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	316 974 179	268 411 780	18,1 %
Bénéfice par action avant les ajustements (en dollars)			
Bénéfice de base par action	2,36	1,55	52,3 %
Bénéfice dilué par action	2,30	1,50	53,3 %

¹ Les ajustements de 2012 demeurent inchangés par rapport à ceux présentés à l'exercice précédent, la direction étant d'avis que cette présentation illustre mieux les résultats de CGI avant l'acquisition de Logica.

² Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Logica.

³ Les résultats de Logica correspondent à la période de six semaines close le 30 septembre 2012, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

⁴ L'incidence des taux d'intérêt correspond à l'intérêt différentiel payé dans le cadre du financement de l'acquisition, et la différence entre le taux variable de la facilité de crédit et le taux fixe des billets à long terme.

⁵ Les ajustements fiscaux défavorables comprennent une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption d'une baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni et des impôts payés de 7,6 millions \$ en raison du rapatriement de fonds des anciennes activités de Logica en Inde, ce qui a été contrebalancé en partie par un ajustement favorable de 14,9 millions \$ aux É.-U. découlant de l'échéance des délais de prescription.

⁶ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation en 2012 a été recalculé, compte non tenu de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A à l'intention de la CDPQ, la direction étant d'avis que cette présentation illustre mieux le bénéfice par action de CGI avant les ajustements effectués par suite de l'acquisition de Logica.

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'un de nos principaux objectifs financiers est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 106,2 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	671 257	613 262	57 995
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(233 855)	(2 849 034)	2 615 179
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(445 971)	2 285 480	(2 731 451)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 665	2 722	(1 057)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 904)	52 430	(59 334)

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 671,3 millions \$ pour l'exercice 2013 comparativement à 613,3 millions \$ pour l'exercice 2012. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Bénéfice net	455 820	131 529	324 291
Amortissement	435 944	231 398	204 546
Autres ajustements ¹	61 049	67 027	(5 978)
Dividende reçu de la coentreprise	—	7 350	(7 350)
<i>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :</i>			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	(52 830)	(30 461)	(22 369)
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, autres passifs non courants et provisions	(240 311)	237 712	(478 023)
Autres ²	11 585	(31 293)	42 878
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(281 556)	175 958	(457 514)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	671 257	613 262	57 995

¹ Comprend la charge d'impôt différé, le (gain) perte de change, la charge au titre des paiements fondés sur des actions, le gain découlant de la cession de la participation dans une coentreprise, la quote-part du bénéfice net de la coentreprise et la perte découlant du remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise.

² Comprend les charges payées d'avance et autres actifs courant, et l'impôt sur les bénéfices.

La hausse du bénéfice net s'explique par l'acquisition de Logica et les avantages tirés de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI; alors que l'augmentation de l'amortissement se rattache surtout à la dotation aux amortissements supplémentaire découlant de l'acquisition des activités de Logica.

La baisse de 52,8 millions \$ sur douze mois au titre des créances clients, des travaux en cours et des revenus différés s'explique principalement par la hausse des crédits d'impôt à recevoir ainsi que par une légère hausse du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé à 49 jours en raison des paiements effectués selon les jalons de projets atteint. Nous demeurons engagés à atteindre un délai moyen de recouvrement des créances cible de 45 jours.

La diminution de 240,3 millions \$ sur douze mois au titre des fournisseurs et autres créditeurs, de la rémunération à payer, des autres passifs non courants et des provisions est attribuable à l'affectation des pertes estimatives sur les contrats générateurs de revenus découlant de l'acquisition pour environ 80,0 millions \$, à la diminution nette de 42 millions \$ des provisions liées aux frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration et aux paiements de 31,3 millions \$ affectés au règlement de réclamations provenant des anciennes activités de Logica. Dans une moindre mesure, la baisse des fournisseurs et autres créditeurs est également attribuable à la transition et la transformation des pratiques d'affaires liées aux activités acquises tel que la réduction des sous-contractants et la gestion des dépenses.

La baisse de 30,5 millions \$ entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012 au titre des créances clients, des travaux en cours et des revenus différés s'explique par l'intégration des activités de Logica, sur une période de six semaines, à celles de CGI.

L'augmentation de 237,7 millions \$ entre l'exercice 2011 et l'exercice 2012 au titre des fournisseurs et autres créditeurs, de la rémunération à payer, des autres passifs non courants et des provisions est attribuable aux provisions liées aux frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration pour un montant de 255,0 millions \$.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont représenté 6,7 % de nos revenus pour l'exercice 2013, contre 12,9 % pour l'exercice 2012. Cette baisse résulte en grande partie des éléments susmentionnés. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Compte non tenu du paiement de coûts d'intégration d'environ 306,0 millions \$ au titre du programme d'intégration de CGI et du paiement des frais connexes à l'acquisition d'environ 27,0 millions \$, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles pour l'exercice 2013 auraient été supérieurs à 1 milliard \$, soit 10,0 % des revenus, en regard de 654,0 millions \$, ou 13,7 % des revenus, pour l'exercice 2012.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice 2013, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 233,9 millions \$, comparativement à 2 849,0 millions \$ pour l'exercice 2012. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Acquisition d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge)	(5 140)	(2 734 795)	2 729 655
Produit tiré de la vente d'une entreprise et de la cession de la participation dans une coentreprise	—	30 583	(30 583)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(141 965)	(64 555)	(77 410)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(71 447)	(43 658)	(27 789)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(31 207)	(25 325)	(5 882)
Ajouts d'autres actifs non courants	—	(2 208)	2 208
Variation nette des placements courants, acquisition de placements non courants et produit tiré de la vente de placements non courants	7 727	(6 179)	13 906
Autres activités d'investissement ¹	8 177	(2 897)	11 074
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(233 855)	(2 849 034)	2 615 179

¹ Comprends les paiements provenant des montants à recevoir à long terme, et l'achat d'options d'achat liés à l'acquisition d'entreprise.

Pour l'exercice 2013, la hausse combinée sur douze mois de 111,1 millions \$ liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles, aux ajouts d'immobilisations incorporelles et aux coûts liés à des contrats est imputable à l'acquisition des

activités de Logica. Nous avons accru et mis à niveau les fonctionnalités de nos solutions d'affaires ainsi que diverses applications logicielles et de licences pour nos activités élargies.

Pour l'exercice 2012, un montant de 2 734,8 millions \$ était attribuable à l'acquisition de Logica, et un montant de 30,6 millions \$ tiré de la cession d'une participation de 49% dans Innovaposte, conclue au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2012.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Au cours de l'exercice considéré, un montant de 446,0 millions \$ a été affecté aux activités de financement, comparativement à un montant de 2 285,5 millions \$ provenant de ces activités à l'exercice 2012. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens</i>			
Variation nette de la facilité de crédit	(467 027)	(158 618)	(308,409)
Variation nette de la dette à long terme	12 276	2 353 964	(2 341 688)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise	—	(841 183)	841 183
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	(7 663)	(14 252)	6 589
Vente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	—	1 171	(1 171)
Rachat d'actions subalternes classe A	(22 869)	(102 845)	79 976
Émission d'actions subalterne classe A, déduction faite des coûts de transaction	39 312	1 047 243	(1 007 931)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(445 971)	2 285 480	(2 731 451)

Au cours de l'exercice considéré, un montant de 467,0 millions \$ a été affecté au remboursement des montants prélevés sur les facilités de crédit pour financer l'acquisition de Logica et la Société a augmenté l'encours de sa dette à long terme de 12,3 millions \$. CGI a racheté sur le marché libre 0,7 million de ses actions subalternes classe A en contrepartie de 22,9 millions \$ dans le cadre de l'offre publique de rachat actuelle et précédente dans le cours normal des activités, et un montant de 7,7 millions \$ a été utilisé pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR »), qui fait partie de la rémunération de certains cadres supérieurs. Finalement, nous avons reçu un produit de 39,3 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions.

Pour l'exercice 2012, un montant de 2 354,0 millions \$ a été prélevé aux termes d'un prêt à terme et des actions subalternes classe A de CGI totalisant 1 000,0 millions \$ ont été émises en vue de l'acquisition de Logica. La Société a également remboursé un montant net de 891,4 millions \$ sur la dette contractée dans le cadre de l'acquisition de Logica et un autre montant net de 158,6 millions \$ sur ses facilités de crédit. CGI a aussi racheté sur le marché libre 5,4 millions d'actions subalternes classe A en contrepartie de 102,8 millions \$ dans le cadre de l'offre publique de rachat actuelle et précédente dans le cours normal des activités précédente et de celle en cours. Un montant de 14,3 millions \$ a été utilisé pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'UAR, qui fait partie de la rémunération de certains cadres supérieurs. Finalement, nous avons reçu un produit de 47,2 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

L'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie a été négligeable pour les exercices 2013 et 2012. Ces montants n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car ils ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

<i>En milliers de dollars canadiens</i>	Engagement total	Montants disponibles au 30 septembre 2013	Montants impayés au 30 septembre 2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	106 199	—
Placements courants	—	69	—
Placements non courants négociables	—	20 333	—
Facilités renouvelables engagées non garanties ¹	1 500 000	1 210 630	289 370
Total	1 500 000	1 337 231	289 370

¹ Comportent un montant prélevé de 254,8 millions \$ et des lettres de crédit de 34,6 millions \$ en cours au 30 septembre 2013.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les placements courants et non courants négociables s'établissaient à 126,6 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance de 90 jours ou moins. Les placements courants comprennent les dépôts à échéance assortis d'échéances initiales variant de 91 jours à 1 an. Les placements non courants négociables comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de 1 an à 5 ans ayant une note A ou supérieure.

Le montant de capital à la disposition de la Société s'élevait à 1 337,2 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2013, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a été réduit de 381,8 millions \$, pour s'établir à 2 866,6 millions \$ au 30 septembre 2013, contre 3 248,4 millions \$ au 30 septembre 2012. La variation s'explique en grande partie par le remboursement net de 467,0 millions \$ aux termes des facilités de crédit, en partie neutralisée par une perte de change non réalisée de 78,0 millions \$.

Au 31 octobre 2013, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500,0 millions \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017 et peut être prolongée à nouveau tous les ans. Cet accord a été acceptée par tous les prêteurs, sauf un dont l'engagement de 50,0 millions \$ arrivera à échéance à la date prévue initialement. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

La Société estime que les flux de trésorerie opérationnels de ses activités regroupées lui permettront de réduire sa dette au cours des trois prochains exercices et que les fonds générés lui permettront de satisfaire ses besoins d'affaires dans un avenir rapproché tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de bureaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a diminué de 322,0 millions \$ ses engagements en raison principalement du remboursement de la dette à long terme contractée pour financer l'acquisition de Logica.

Type d'engagement (En milliers de dollars canadiens)	Total	Moins de un an	2 ^e année et 3 ^e année	4 ^e année et 5 ^e année	Après 5 ans
Dette à long terme	2 820 695	511 949	1 540 509	362 049	406 188
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	300 947	88 299	123 136	41 466	48 046
Obligation découlant de contrats de location-financement	67 928	22 224	35 813	9 494	397
Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement	3 272	1 646	1 435	187	4
Contrats de location simple					
Location de bureaux	1 486 568	290 585	480 563	373 107	342 313
Matériel informatique	80 660	43 946	32 155	4 376	183
Véhicules	85 221	42 008	32 626	5 163	5 424
Ententes de service à long terme et autres ententes	63 856	30 867	29 493	3 496	—
Total des obligations contractuelles	4 909 147	1 031 524	2 275 730	799 338	802 555

Le montant des cotisations requises au titre des régimes de retraite ne figure pas au tableau étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes de retraite sont évaluées à 21,0 millions \$ pour l'exercice 2014, comme il est décrit à la note 16 des états financiers.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Nous n'émettons ni ne détenons d'instruments dérivés aux fins de négociation. Les écarts de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à l'état consolidé audité du résultat global. Tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé à l'état consolidé audité du résultat global.

Nous détenons les instruments de couverture en cours qui suivent :

Couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger

- Dette de 552,0 millions \$ US désignée comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis.
- Dette de 85,0 millions € désignée comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.
- Swaps de devises de 1 153,7 millions \$ en euros désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

- Contrats de change à terme de 56,8 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien.

- Contrats de change à terme de 94,4 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne.
- Contrats de change à terme de 142,5 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne.
- Contrats de change à terme de 31,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise.
- Contrats de change à terme de 17,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain.

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie

- Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 1 234,4 millions \$.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

- Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250,0 millions \$ US.

Dérivés non désignés comme couvertures

La Société ne détenait aucun dérivé non désigné comme couverture au 30 septembre 2013.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans le bénéfice net. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, nos relations de couverture ont été efficaces.

Nous estimons qu'une tranche d'environ 5,7 millions \$ des pertes nettes non réalisées cumulées sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui avaient été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2013 sera reclassée au bénéfice net au cours des douze prochains mois.

4.5. INDICATEURS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 30 septembre	2013	2012
Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante :		
Dette nette	2 739 949	3 105 313
<i>Rajouter :</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	106 199	113 103
Placements courants	69	14 459
Placements non courants	20 333	15 533
Dette à long terme, incluant la tranche courante	2 866 550	3 248 408
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	39,6 %	46,5 %
Rendement des capitaux propres	12,3 %	5,0 %
Rendement du capital investi	11,8 %	11,4 %
Délai moyen de recouvrement des créances (<i>en jours</i>)	49	74

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, de développer nos centres de prestation de services mondiaux ou à des fins d'acquisition. Nous avons fait l'acquisition de Logica le 20 août 2012, que nous avons financée par l'endettement et par l'émission d'actions, ce qui a fait augmenter considérablement notre ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette. Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette a diminué par rapport à celui de l'exercice 2012 en raison des remboursements nets de l'encours de la dette à long terme.

Le rendement des capitaux propres est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le rendement des capitaux propres a augmenté, passant de 5,0 % pour l'exercice 2012 à 12,3 % à la fin de l'exercice 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice net au cours des quatre derniers trimestres, période au cours de laquelle les avantages tirés de l'intégration des activités de Logica à celles de CGI se sont matérialisés.

Le rendement du capital investi est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le taux de rendement du capital investi est passé de 11,4 % il y a un an à 11,8 % au 30 septembre 2013. L'amélioration du taux de rendement du capital investi découle essentiellement de la hausse du BAII ajusté après impôts au cours des douze derniers mois comparativement à l'exercice précédent en raison de la matérialisation des avantages tirés de l'intégration des activités de Logica à celles de CGI.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 74 jours au 30 septembre 2012 à 49 jours à la fin de l'exercice 2013. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur ce délai. La diminution du nombre de jours s'explique essentiellement par la comptabilisation à la fin de l'exercice 2012 de la pleine valeur des créances clients, des travaux en cours et des revenus différés de Logica alors que l'on avait tenu compte que de six semaines de revenus suivant l'acquisition, ce qui a entraîné une hausse du délai moyen de recouvrement des créances. Une amélioration sur le plan de la facturation et du recouvrement relatif aux unités opérationnelles nouvellement acquises a également contribué à la baisse du délai moyen de recouvrement des créances. Nous demeurons engagés à gérer notre délai moyen de recouvrement des créances à l'intérieur de notre cible de 45 jours.

4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules. Conformément aux

IFRS, ni les passifs liés à ces contrats ni les actifs sous-jacents ne sont comptabilisés au bilan, car les modalités des contrats ne satisfont pas aux critères d'incorporation dans le coût d'un actif. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises, de garanties et de contrats conclus avec le gouvernement américain.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale de 9,7 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

La Société s'est engagée aussi à fournir des services dans le cadre de contrats conclus avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusons d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2013, nous avons engagé un montant total de 53,9 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

Par ailleurs, nous avons fourni une garantie de 5,9 millions \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location simple, à l'échéance du contrat. La Société détient également des lettres de crédit totalisant 83,8 millions \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité d'emprunt renouvelable non garantie tel que décrit à la section 4.2 du présent document. Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat des actions de CGI et au remboursement de la dette. Les fonds ont également servi à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2014, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des

TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continu de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société, et des mesures sont prises pour remédier aux problèmes immédiatement. Parmi les pays dans lesquels nous offrons actuellement le régime, près de 74 % de nos membres étaient également propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions. Nous poursuivons la mise en place de ce régime dans l'ensemble des unités opérationnelles nouvellement acquises. Ainsi, grâce au régime d'achat d'actions et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour ses processus d'unité opérationnelle et ses processus d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, contribuent à la prestation d'un service de grande qualité en tout temps à nos clients. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

5. Résultats du quatrième trimestre

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises en fonction des divers taux de change.

Taux de change moyens

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2013	2012	Variation
Dollar américain	1,0385	0,9948	4,4 %
Euro	1,3762	1,2452	10,5 %
Roupie indienne	0,0167	0,0181	(7,7) %
Livre sterling	1,6117	1,5727	2,5 %
Couronne suédoise	0,1586	0,1476	7,5 %
Dollar australien	0,9517	1,0337	(7,9) %

5.1. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les sept secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique.

Le tableau qui suit présente la variation totale de nos revenus sur douze mois, selon les secteurs opérationnels entre le quatrième trimestre de l'exercice 2013 et le trimestre correspondant de l'exercice 2012, en isolant l'incidence de la variation des taux de change. Les revenus par secteur opérationnel pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 ont été établis au moyen des taux de change réels de cette période. L'incidence des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent. Comme nous étions peu présents dans les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique jusqu'à l'acquisition de Logica, conclue le 20 août 2012, la direction a jugé qu'il serait plus représentatif pour ces secteurs opérationnels de calculer l'incidence des taux de change en appliquant la différence des taux au montant des revenus générés par CGI au quatrième trimestre de l'exercice 2012.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
Total des revenus de CGI	2 458 207	1 609 661	52,7 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	48,2 %		
Incidence des taux de change	4,5 %		
Variation par rapport à la période précédente	52,7 %		
É.-U.			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	649 901	559 891	16,1 %
Incidence des taux de change	29 354		
Revenus attribuables au secteur opérationnel É.-U.	679 255	559 891	21,3 %
NSEAS			
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	418 755	186 991	123,9 %
Incidence des taux de change	18 150		
Revenus attribuables au secteur opérationnel NSEAS	436 905	186 991	133,7 %

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		2013	2012	Variation
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change		406 957	404 710	0,6 %
Incidence des taux de change		794		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada		407 751	404 710	0,8 %
France				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change		272 431	133 776	103,6 %
Incidence des taux de change		12 983		
Revenus attribuables au secteur opérationnel France		285 414	133 776	113,4 %
R.-U.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change		299 489	125 239	139,1 %
Incidence des taux de change		4 845		
Revenus attribuables au secteur opérationnel R.-U.		304 334	125 239	143,0 %
CEE				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change		233 417	126 652	84,3 %
Incidence des taux de change		12 266		
Revenus attribuables au secteur opérationnel CEE		245 683	126 652	94,0 %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change		105 068	72 402	45,1 %
Incidence des taux de change		(6 203)		
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique		98 865	72 402	36,6 %

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, les revenus se sont établis à 2 458,2 millions \$, soit une augmentation de 848,5 millions \$, ou 52,7 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2012. En devises constantes, nos revenus ont augmenté de 48,2 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 72,2 millions \$, ou 4,5 %. Sur douze mois, notre secteur cible manufacturier, distribution et détail a affiché la plus forte croissance, suivi par les secteurs cibles des services de santé et des télécommunications et services publics.

L'importante croissance des revenus est attribuable à l'acquisition de Logica et, dans une moindre mesure, à la croissance continue du secteur opérationnel É.-U., lequel a affiché une augmentation de 16,1 % en devises constantes. Comparativement au troisième trimestre de 2013, les revenus pour le trimestre considéré ont diminué de 109,1 millions \$ et ce principalement en raison de l'incidence d'environ 146 millions \$ attribuable à la période de vacances. À l'ancien secteur opérationnel Europe s'ajoute le secteur opérationnel Logica, qui, ensemble, ont été répartis parmi les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique. Les revenus tirés de ces cinq secteurs opérationnels se sont établis à 1 371,2 millions \$, ou 55,8 %, du total des revenus de CGI pour le quatrième trimestre de 2013.

5.1.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 679,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 119,4 millions \$, ou 21,3 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes, le taux de croissance a été de 16,1 % sur douze mois. Cette hausse des revenus est attribuable à l'augmentation du nombre de nouveaux contrats conclus au cours des trimestres précédents, dont les travaux démarrent, et à l'accroissement du volume de travail de certains mandats existants, principalement dans les secteurs cibles des gouvernements et des services de santé et, dans une moindre mesure, à l'ajout des activités de Logica aux É.-U. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U.

ont été le secteur gouvernements et le secteur services de santé, qui, ensemble, ont constitué environ 80 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.1.2. NSEAS

Les revenus du secteur opérationnel NSEAS se sont établis à 436,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 249,9 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica, qui avait une forte présence en Suède, en Finlande, au Danemark, en Norvège, au Portugal, en Espagne et au Brésil, tandis que CGI avait des activités en Espagne et au Portugal. Pour le trimestre considéré, les revenus provenant de la Suède et de la Finlande ont constitué 73 % de ce secteur opérationnel. Les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel NSEAS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 62 % des revenus de ce secteur opérationnel pour le trimestre considéré.

5.1.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 407,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 3,0 millions \$, ou 0,8 %, comparativement aux revenus du quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les revenus du trimestre générés par les secteurs cibles de ce secteur opérationnel n'étaient pas matériellement différents d'un exercice à l'autre. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 59 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.1.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 285,4 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 151,6 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 68 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.1.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 304,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 179,1 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 70 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.1.6. CEE

Les revenus du secteur opérationnel CEE se sont établis à 245,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 119,0 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica qui avait une forte présence aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique, en République tchèque et en Pologne, tandis que CGI avait des activités en Allemagne et en Pologne. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, les revenus provenant des Pays-Bas et de l'Allemagne ont constitué 86 % de ce secteur. Les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel CEE ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus de ce secteur opérationnel pour le trimestre considéré.

5.1.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 98,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013, soit une hausse de 26,5 millions \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des revenus s'explique par l'acquisition de Logica, qui nous a permis d'élargir notre clientèle en Australie, d'augmenter notre capacité de livrer des services dans nos centres de prestations en Inde, d'ajouter de la capacité de prestation de services aux Philippines et d'augmenter le nombre de clients en Malaisie et au Moyen-Orient. Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 76 % des revenus de ce secteur opérationnel.

5.2. BAI AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
É.-U.	82 965	68 486	21,1 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel É.-U.</i>	12,2 %	12,2 %	
NSEAS	43 526	(11 126)	491,2 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel NSEAS</i>	10,0 %	(6,0) %	
Canada	80 419	64 174	25,3 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada</i>	19,7 %	15,9 %	
France	34 974	(10 007)	449,5 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France</i>	12,3 %	(7,5) %	
R.-U.	35 826	(5 407)	762,6 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel R.-U.</i>	11,8 %	(4,3) %	
CEE	21 697	(3 457)	727,6 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel CEE</i>	8,8 %	(2,7) %	
Asie-Pacifique	13 985	11 477	21,9 %
<i>En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique</i>	14,1 %	15,9 %	
BAI ajusté	313 392	114 140	174,6 %
Marge du BAI ajusté	12,7 %	7,1 %	

Pour le trimestre considéré, le BAI ajusté a atteint 313,4 millions \$, soit une hausse de 199,3 millions \$, ou 174,6 %, comparativement au BAI ajusté du trimestre correspondant de l'exercice précédent alors que la marge a augmenté, passant de 7,1 % à 12,7 %. Cette importante hausse du BAI ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. À l'ancien secteur opérationnel Europe s'ajoute le secteur opérationnel Logica, qui, ensemble, ont été répartis parmi les secteurs opérationnels NSEAS, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique. Pour le trimestre considéré, le BAI ajusté de ces cinq secteurs s'est élevé à 150,0 millions \$, représentant une marge du BAI ajusté de 10,9 %, soit une hausse par rapport à 130,4 millions \$, ou 8,7 %, au troisième trimestre. Nous continuons à déployer notre plan d'intégration pour mettre en œuvre le modèle d'affaires de CGI afin d'augmenter les marges de ces secteurs dans les périodes à venir.

Les secteurs opérationnels Canada et É.-U. ont contribué 163,4 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2013, comparativement à 132,7 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2012, ou 15,0 % des revenus comparativement à 13,8 %.

5.2.1. É.-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 83,0 millions \$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 21,1 %, ou 14,5 millions \$, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la marge est demeurée stable à 12,2 %. La hausse du BAII ajusté est principalement attribuable à la forte croissance des revenus tirés de ce secteur opérationnel.

5.2.2. NSEAS

Le BAII ajusté du secteur opérationnel NSEAS a atteint 43,5 millions \$ pour le trimestre considéré, soit une augmentation de 54,7 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la marge a augmenté, pour passer de (6,0) % à 10,0 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

5.2.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 80,4 millions \$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 16,2 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent alors que la marge a augmenté, pour passer de 15,9 % à 19,7 %. L'amélioration de la marge rend compte de la priorité accordée à la gestion de l'utilisation des ressources humaines ainsi qu'à la réduction des coûts découlant de l'optimisation supplémentaire de nos actifs immobiliers.

5.2.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 35,0 millions \$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 45,0 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la marge a augmenté, pour passer de (7,5) % à 12,3 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

5.2.5. R.-U.

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel R.-U. a totalisé 35,8 millions \$, soit une hausse de 41,2 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la marge a augmenté, pour passer de (4,3) % à 11,8 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

5.2.6. CEE

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel CEE a totalisé 21,7 millions \$, soit une hausse de 25,2 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la marge a augmenté, pour passer de (2,7) % à 8,8 %. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

5.2.7. Asie-Pacifique

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique a totalisé 14,0 millions \$, soit une hausse de 2,5 millions \$ comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que la

marge a diminué, pour passer de 15,9 % à 14,1 %, quoiqu'elle ait augmenté par rapport à la marge de 12,7 % établie au trimestre précédent. Cette hausse du BAII ajusté s'explique par l'acquisition de Logica. La baisse de la marge est essentiellement imputable au regroupement des activités de Logica en Inde et de celles à marge plus élevée des centres de prestation de services de CGI en Inde. Nous mettons actuellement en œuvre notre plan d'intégration et nous nous attendons à ce que les marges s'améliorent davantage à mesure que nous réaliserons des synergies supplémentaires liées aux coûts.

5.3. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2013	2012	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
BAII ajusté	313 392	114 140	174,6 %
<i>Moins les éléments suivants :</i>			
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration	50 184	248 320	(79,8) %
Charges financières	28 184	17 901	57,4 %
Revenus financiers	(576)	(3 710)	(84,5) %
Autres charges	—	1 691	(100,0) %
Bénéfice (perte) avant impôt sur les bénéfices	235 600	(150 062)	257,0 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	94 578	17 906	428,2 %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	<i>40,1 %</i>	<i>(11,9) %</i>	
Bénéfice net (perte nette)	141 022	(167 968)	184,0 %
<i>Marge</i>	<i>5,7 %</i>	<i>(10,4) %</i>	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	309 046 350	279 284 376	10,7 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	319 114 642	289 815 528	10,1 %
Bénéfice par action (en dollars)			
Bénéfice de base par action	0,46	(0,60)	176,7 %
Bénéfice dilué par action	0,44	(0,58)	175,9 %

Pour le trimestre considéré, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 94,6 millions \$, soit une hausse de 76,7 millions \$ par rapport à 17,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de (11,9) % à 40,1 %. Cette hausse de la charge d'impôt sur les bénéfices et du taux d'imposition s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice avant impôt sur les bénéfices et certains ajustements fiscaux défavorables. Les ajustements défavorables comprennent une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption d'une baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni et des impôts payés de 7,6 millions \$ en raison du rapatriement de fonds des anciennes activités de Logica en Inde.

Le bénéfice net s'est élevé à 141,0 millions \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2013 contre une perte nette de 168,0 millions \$ pour la période correspondante close le 30 septembre 2012. La Société met actuellement en œuvre son plan d'intégration et elle s'attend à ce que les marges s'améliorent à mesure qu'elle réalise des synergies supplémentaires liées aux coûts.

La hausse du nombre moyen pondéré d'actions tient compte de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A à l'intention de la CDPQ en août 2012 pour financer l'acquisition de Logica. Au cours du trimestre considéré, la Société a racheté 365 200 actions subalternes classe A en contrepartie de 12,2 millions \$ à un prix moyen de 33,34 \$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, tandis que 910 782 options ont été exercées.

5.3.1. Bénéfice net et bénéfice par action, compte non tenu de certains éléments

Le tableau ci-après présente les comparaisons sur douze mois, compte non tenu des éléments liés à l'acquisition de Logica, ainsi que les provisions pour actifs fonciers excédentaires, la sortie des améliorations locatives connexes, les indemnités de départ et les ajustements fiscaux du quatrième trimestre de 2013 :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2013	2012 ¹	Variation
<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages</i>			
Bénéfice (perte) avant impôt sur les bénéfices	235 600	(150 062)	257,0 %
<i>Rajouter :</i>			
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration ²	50 184	248 320	(79,8) %
Perte de Logica ³	—	18 314	(100,0) %
Incidence des taux d'intérêt ⁴	—	10 996	(100,0) %
Indemnités de départ, provisions pour actifs fonciers excédentaires et radiation des améliorations locatives ⁵	—	13 421	(100,0) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les ajustements	285 784	140 989	102,7 %
Marge	11,6 %	13,5 %	
Charge d'impôt sur les bénéfices	94 578	17 906	428,2 %
<i>Rajouter :</i>			
Recouvrement d'impôt sur la perte de Logica	—	1 098	(100,0) %
Impôt déductible sur les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, l'incidence des taux d'intérêt, les indemnités de départ, les provisions pour actifs fonciers excédentaires et la radiation des améliorations locatives	3 619	22 023	(83,6) %
<i>Déduire :</i>			
Ajustements fiscaux ⁶	(26 013)	—	—
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les ajustements	72 184	41 027	75,9 %
Taux d'imposition effectif avant les ajustements	25,3 %	29,1 %	
Bénéfice net avant les ajustements	213 600	99 962	113,7 %
Marge du bénéfice net	8,7 %	9,6 %	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation⁷			
Actions subalternes classe A et actions classe B (de base)	309 046 350	258 469 235	19,6 %
Actions subalternes classe A et actions classe B (dilué)	319 114 642	269 000 386	18,6 %
Bénéfice par action avant les ajustements (en dollars)			
Bénéfice de base par action	0,69	0,39	76,9 %
Bénéfice dilué par action	0,67	0,37	81,1 %

¹ Les ajustements de 2012 demeurent inchangés par rapport à ceux présentés à l'exercice précédent, la direction étant d'avis que cette présentation illustre mieux les résultats de CGI avant l'acquisition de Logica.

² Coûts liés à l'acquisition et à l'intégration de Logica.

³ Les résultats de Logica correspondent à la période de six semaines close le 30 septembre 2012, compte non tenu des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

⁴ L'incidence des taux d'intérêt correspond à l'intérêt différentiel payé dans le cadre du financement de l'acquisition, et la différence entre le taux variable de la facilité de crédit et le taux fixe des billets à long terme.

- ⁵ Au quatrième trimestre de l'exercice 2012, des provisions pour actifs fonciers excédentaires, la radiation des améliorations locatives connexes et les coûts liés aux indemnités de départ totalisant 13,4 millions \$ ont été rajoutés au bénéfice afin de calculer un bénéfice net et une marge plus représentatifs des activités. Ces éléments sont négligeables pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013.
- ⁶ Les ajustements défavorables comprennent une charge de 18,4 millions \$ découlant de la réévaluation des actifs d'impôt différé par suite de l'adoption d'une baisse des taux d'imposition futurs des sociétés au Royaume-Uni et des impôts payés de 7,6 millions \$ en raison du rapatriement de fonds des anciennes activités de Logica en Inde.
- ⁷ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2012 a été recalculé, compte non tenu de l'émission de 46,7 millions d'actions classe A à l'intention de la CDPQ, la direction étant d'avis que cette présentation illustre mieux le bénéfice par action de CGI avant les ajustements effectués par suite de l'acquisition de Logica.

6. Sommaire des huit derniers trimestres

Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2013	30 juin 2013	31 mars 2013	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012	31 mars 2012	31 déc. 2011
<i>En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire</i>								
Croissance								
Carnet de commandes	18 677	18 747	18 019	18 281	17 647	13 610	13 118	13 558
Nouveaux contrats	2 501	2 754	2 210	2 845	1 523	1 478	787	1 392
Ratio nouveaux contrats/facturation	101,7 %	107,3 %	87,5 %	112,3 %	94,6 %	138,8 %	73,8 %	134,9 %
Revenus	2 458,2	2 567,3	2 526,2	2 532,9	1 609,7	1 064,9	1 065,8	1 032,1
Croissance sur douze mois ¹	52,7 %	141,1 %	137,0 %	145,4 %	60,1 %	5,1 %	(4,1) %	(5,6) %
Croissance en devises constantes ¹	48,2 %	140,3 %	137,1 %	147,5 %	59,6 %	3,0 %	(4,8) %	(6,1) %
Rentabilité								
BAll ajusté	313,4	291,2	261,6	209,5	114,1	136,3	156,4	139,9
Marge du BAll ajusté	12,7 %	11,3 %	10,4 %	8,3 %	7,1 %	12,8 %	14,7 %	13,6 %
Bénéfice net	141,0	178,2	114,2	22,4	(168,0)	87,2	105,7	106,5
Marge du bénéfice net	5,7 %	6,9 %	4,5 %	0,9 %	(10,4) %	8,2 %	9,9 %	10,3 %
Bénéfice de base par action (en dollars)	0,46	0,58	0,37	0,07	(0,60)	0,34	0,41	0,41
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,44	0,56	0,36	0,07	(0,58)	0,33	0,40	0,40
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	166,4	133,2	147,2	224,5	109,3	251,0	104,2	148,7
<i>En pourcentage des revenus</i>	6,8 %	5,2 %	5,8 %	8,9 %	6,8 %	23,6 %	9,8 %	14,4 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	49	49	46	46	74	49	53	51
Structure du capital								
Dette nette	2 739,9	2 873,0	2 914,3	2 964,9	3 105,3	633,4	795,3	879,5
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	39,6 %	41,1 %	43,0 %	44,7 %	46,5 %	19,4 %	24,0 %	26,6 %
Rendement des capitaux propres	12,3 %	4,3 %	1,8 %	1,7 %	5,0 %	15,4 %	17,4 %	18,4 %
Rendement du capital investi	11,8 %	12,3 %	11,1 %	10,9 %	11,4 %	11,8 %	12,5 %	12,8 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie, découvert bancaire et placements courants	106,3	165,3	167,7	161,6	127,6	77,4	70,2	63,9
Total de l'actif	10 879,3	11 132,8	10 936,6	10 981,8	10 690,2	4 550,4	4 550,4	4 578,8
Passifs financiers non courants	3 186,2	3 476,0	3 913,0	4 024,4	4 097,4	855,0	969,8	1 066,3

¹ Compte tenu de l'acquisition de Logica le 20 août 2012.

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les

résultats trimestriels de ces activités se ressentent de certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéficiaires attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti de couvertures naturelles.

7. Modifications des principales normes comptables

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*, s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société. L'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement dans la situation de consolidation des filiales de la Société.
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et les autres véhicules hors bilan. L'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement important dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir. L'évaluation préliminaire a déterminé que l'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement important dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.
- IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée pour exiger le regroupement d'éléments au sein de l'état du résultat global qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat. La présentation des états financiers consolidés de la Société sera touchée par cette modification, car la Société devra regrouper dans ses états consolidés du résultat global les éléments qui pourront ou non être reclassés ultérieurement dans ses états consolidés du résultat.
- IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée pour ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et pour améliorer les exigences en matière d'information à fournir. À l'exception des exigences en matière d'information à fournir, l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les normes susmentionnées entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2013 à l'exception d'IFRS 9 qui sera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 et son application anticipée est autorisée.

8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2013. La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations et de jugements, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces jugements.

On considère qu'une estimation comptable est importante si elle repose sur des hypothèses que la direction a dû faire au moyen de renseignements très incertains au moment où l'estimation a été formulée, si plusieurs estimations différentes avaient raisonnablement pu être utilisées pour la période considérée, ou encore si on peut raisonnablement s'attendre à ce que l'estimation comptable subisse des modifications qui pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat		
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices
Regroupements d'entreprises	✓	✓	✓	✓
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓			✓
Éventualités et provisions	✓		✓	
Comptabilisation des revenus ¹	✓	✓	✓	
Paiements fondés sur des actions	✓		✓	
Crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux	✓		✓	
Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill	✓		✓	
Avantages du personnel	✓		✓	

¹ A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Regroupements d'entreprises

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles nettes identifiables acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux contrats déficitaires et autres

réserves pour éventualités. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat. Pour chaque acquisition d'entreprise, la Société comptabilise les résultats des activités de l'entreprise acquise à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Un actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés directement à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Dans le cours des activités de la Société, l'interprétation de réglementations fiscales complexes ainsi que le montant et le calendrier des bénéfices imposables futurs sont incertains. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera dans l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable.

Éventualités et provisions

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance des contrats. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux acquisitions d'entreprises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location en utilisant les taux d'intérêt sans risque. Les estimations portent sur des revenus possibles tirés des locaux inoccupés sous-loués à des tiers.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période

durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives et des taux d'intérêt sans risque.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'entreprise ou une partie de l'entreprise concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes et un calendrier approprié. Les provisions pour restructuration comprennent la réduction de l'effectif.

Comptabilisation des revenus

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, ont été transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels et de matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur ou si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent être établies en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. Elles sont présentées dans les fournisseurs et autres créiteurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Paiements fondés sur des actions

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont les droits, selon ce qui est à prévoir, seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé périodiquement. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options, la volatilité prévue du cours des actions et les taux d'extinction attendus. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera aux conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et peuvent faire l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

Dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill, est passée en revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a en général recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, l'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société est le niveau du secteur opérationnel. Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

La valeur d'utilité calculée pour déterminer la valeur recouvrable des UGT auxquelles le goodwill a été affecté comprend des estimations de leur performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus essentiellement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Pour déterminer le taux d'actualisation appliqué à une UGT, la direction prend en compte, comme point de départ, le coût moyen pondéré du capital et ajuste le taux pour tenir compte des taux d'imposition spécifiques, du risque lié à la région géographique et de tout autre risque propre à l'UGT. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant à la performance opérationnelle de l'UGT et aux perspectives de croissance du marché de l'UGT.

Pour les actifs ayant subi une perte de valeur autre que le goodwill, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Avantages du personnel

La Société administre des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée annuellement par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Le passif au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, le rendement attendu des actifs, les hausses futures de la rémunération et des prestations de retraite, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Toute modification apportée à

ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée. Les autres hypothèses sont fondées en partie sur les conditions actuelles du marché.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de charges liées aux avantages du personnel. Le coût financier résultant de la désactualisation de l'obligation au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés comme charges financières ou revenus financiers. Il y a réduction lorsqu'un régime de retraite à prestations définies est modifié ou restructuré et entraîne une réduction importante des avantages du régime. Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience ou des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où ils se produisent.

9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

La Politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné et qui fait partie de ses Textes fondamentaux, vise à sensibiliser le conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information. Le conseil d'administration a créé le Comité de supervision de la politique de communication de l'information, qui veille à satisfaire aux exigences en matière de communication de l'information des organismes de réglementation et supervise les pratiques de communication de l'information de la Société.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité d'audit et de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes : a) revoir tous nos documents publics présentant des résultats financiers audités et non audités; b) répertorier et examiner les risques financiers et les risques opérationnels auxquels nous sommes exposés et revoir les diverses politiques et pratiques ayant pour but de gérer ces risques; c) examiner et évaluer l'efficacité de nos méthodes et pratiques comptables en ce qui a trait à la présentation des résultats financiers; d) examiner et surveiller nos procédures, programmes et politiques de contrôle interne, et évaluer leur pertinence ainsi que leur efficacité; e) vérifier la suffisance de nos ressources d'audit interne, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) soumettre au conseil d'administration de CGI des recommandations relatives à la nomination des auditeurs externes, s'assurer de leur indépendance, réviser les modalités de leur mission et discuter régulièrement avec eux; g) examiner les procédures d'audit; h) examiner les transactions avec les parties liées; et i) s'acquitter de toute autre responsabilité généralement attribuée aux comités d'audit et de gestion des risques ou qui lui est expressément confiée par notre conseil d'administration.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2013, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

10.1.1. Risques de marché

Risque économique

L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalement. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos prix, de nos revenus et de notre rentabilité.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Si le plan de relève ne nous permet pas d'identifier les personnes ayant du potentiel ou de développer les personnes clés, nous

pourrions les perdre et serions dans l'obligation de recruter et de former de nouvelles ressources, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts, ce qui exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure technologique, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnités à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison valable. Ces mécanismes tiennent compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle.

Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager les atteintes à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenons pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, aux prolongations et aux renouvellements dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition de grande envergure; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformatives.

Notre capacité de prospérer grâce à la croissance interne et à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition de grande envergure est contrariée par un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformatives dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées et d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons de trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrions probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux revenus et services, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et la structure des contrats avec les clients. Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos revenus en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde. L'envergure de nos activités nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »), les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure

À la suite de l'acquisition de Logica, notre organisation a plus que doublé de taille et a étendu ses activités à la fois en Europe et en Asie. Nous devons désormais transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises acquises et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises peuvent se montrer réfractaires au changement et tenir aux anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur les occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des divers pays qui peuvent faire obstacle aux nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales pertinentes. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou notre passif d'impôt seront considérablement différents de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révision par les administrations fiscales pertinentes; ce sont ces administrations fiscales qui détermineront le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, ou de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets et nuirait à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation des services.

Risque de crédit associé aux créances clients

Le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permet de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets, freiner leur

capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clients, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises

Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en technologies de l'information à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en technologies de l'information d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrions déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément à notre Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre »), un ensemble structuré de processus qui aide les équipes à appliquer des normes homogènes d'excellence à tous les contrats. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le

principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour respecter nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer, à chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, particulièrement en Europe, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses organismes gouvernementaux, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, la concurrence, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences de partout dans le monde représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéficiaires, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéficiaires, peuvent nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses organismes gouvernementaux doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des organismes gouvernementaux américains relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nous veillons à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions. Néanmoins, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris leurs renseignements exclusifs, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau, d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol ou d'accès non autorisé par des tiers, ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou autres. Les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements et les logiciels, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements ainsi que les systèmes d'appoint, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements de nos clients ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière ou des dommages.

Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et nos bénéfices.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance interne et de conclure des acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités existantes, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et

éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture. Ces couvertures naturelles pourraient diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Comme notre portée en Europe s'est accrue, si l'incertitude liée à la capacité de certains pays européens de continuer à rembourser leur dette souveraine ou si les mesures économiques sévères persistent, l'euro peut se déprécier par rapport au dollar canadien. De même, si les devises d'autres pays dans lesquels nous exerçons nos activités se déprécient par rapport au dollar canadien, nous croyons que cette dépréciation pourrait nuire considérablement à nos résultats financiers consolidés.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Veuillez vous reporter à la note 29 des états financiers consolidés audités pour obtenir de plus amples renseignements sur les poursuites judiciaires.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
(800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber
Vice-président principal, Communications et relations avec les investisseurs
Téléphone : (514) 841-3355
lorne.gorber@cqi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest
15^e étage
Montréal (Québec)
H3G 1T4
Canada

Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité de direction de la Société passe en revue les obligations d'information et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent périodiquement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et soumettent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



Michael E. Roach



R. David Anderson

Le 13 novembre 2013

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même si le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2013 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2013, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2013 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 3.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



Michael E. Roach



R. David Anderson

Le 13 novembre 2013

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2013, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992) (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2013, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 13 novembre 2013, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.¹

Ernst & Young s.r.l./s.e.v.c.r.l.

Montréal, Canada
Le 13 novembre 2013

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 112431

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2013 et 2012, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2013 et 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2013, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (version de 1992), et notre rapport daté du 13 novembre 2013 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.¹

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada
Le 13 novembre 2013

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° 112431

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

	2013	2012
	\$	\$
Revenus	10 084 624	4 772 454
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	9 012 310	4 226 859
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration (note 25b)	338 439	254 973
Charges financières (note 24)	113 931	42 099
Revenus financiers	(4 362)	(5 318)
Autres revenus	-	(3 955)
Gain de change	(3 316)	(1 134)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	-	(3 996)
	9 457 002	4 509 528
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	627 622	262 926
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 15)	171 802	131 397
Bénéfice net	455 820	131 529
Bénéfice par action (note 20)		
Bénéfice de base par action	1,48	0,50
Bénéfice dilué par action	1,44	0,48

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Bénéfice net	455 820	131 529
Gains nets (pertes nettes) non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) (note 25a)	297 761	(19 626)
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	(143 785)	10 766
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	134	(11 615)
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets non réalisés (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	(30 845)	5 210
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices)	(1 704)	987
Autres éléments du résultat global	121 561	(14 278)
Résultat global	577 381	117 251

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	106 199	113 103
Placements courants	69	14 459
Créances clients (note 5)	1 205 625	1 412 935
Travaux en cours	911 848	697 132
Charges payées d'avance et autres actifs courants	219 721	235 962
Impôt sur les bénéfices	17 233	39 877
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 460 695	2 513 468
Fonds détenus pour des clients (note 6)	222 469	202 407
Total des actifs courants	2 683 164	2 715 875
Immobilisations corporelles (note 7)	475 143	481 480
Coûts liés à des contrats (note 8)	140 472	168 650
Immobilisations incorporelles (note 9)	708 165	787 779
Autres actifs non courants (note 10)	110 321	94 625
Actifs d'impôt différé (note 15)	368 217	348 689
Goodwill (note 11)	6 393 790	6 093 134
	10 879 272	10 690 232
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 125 916	1 286 031
Rémunération à payer	713 933	522 564
Revenus différés	508 267	535 902
Impôt sur les bénéfices	156 358	176 962
Provisions (note 12)	223 074	250 687
Tranche courante de la dette à long terme (note 13)	534 173	52 347
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	3 261 721	2 824 493
Obligations liées aux fonds des clients	220 279	197 986
Total des passifs courants	3 482 000	3 022 479
Provisions non courantes (note 12)	109 011	126 138
Tranche non courante de la dette à long terme (note 13)	2 332 377	3 196 061
Autres passifs non courants (note 14)	591 763	657 121
Passifs d'impôt différé (note 15)	155 329	147 452
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16)	153 095	118 078
	6 823 575	7 267 329
Capitaux propres		
Bénéfices non distribués	1 551 956	1 113 225
Cumul des autres éléments du résultat global (note 17)	121 855	294
Capital-actions (note 18)	2 240 494	2 201 694
Surplus d'apport	141 392	107 690
	4 055 697	3 422 903
	10 879 272	10 690 232

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Michael E. Roach
Administrateur



Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2012, révisé de manière rétrospective	1 113 225	294	2 201 694	107 690	3 422 903
Bénéfice net pour l'exercice	455 820	-	-	-	455 820
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	-	121 561	-	-	121 561
	1 569 045	121 855	2 201 694	107 690	4 000 284
Charges au titre des paiements fondés sur des actions (note 19c)	-	-	-	31 273	31 273
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	-	-	-	15 232	15 232
Exercice d'options sur actions (note 18)	-	-	51 971	(12 531)	39 440
Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 18)	-	-	272	(272)	-
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(17 089)	-	(5 780)	-	(22 869)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	-	-	(7 663)	-	(7 663)
Solde au 30 septembre 2013	1 551 956	121 855	2 240 494	141 392	4 055 697
	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2011	1 057 599	14 572	1 178 559	98 501	2 349 231
Bénéfice net pour l'exercice	131 529	-	-	-	131 529
Autres éléments du résultat global pour l'exercice (note 25a)	-	(14 278)	-	-	(14 278)
	1 189 128	294	1 178 559	98 501	2 466 482
Charges au titre des paiements fondés sur des actions (note 19c)	-	-	-	12 520	12 520
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	-	-	-	12 626	12 626
Émission d'actions subalternes classe A, déduction faite des coûts de transaction (note 18)	-	-	999 178	-	999 178
Exercice d'options sur actions (note 18)	-	-	64 033	(16 010)	48 023
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(75 903)	-	(26 942)	-	(102 845)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	-	-	(14 252)	-	(14 252)
Vente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	-	-	1 118	53	1 171
Solde au 30 septembre 2012, révisé de manière rétrospective	1 113 225	294	2 201 694	107 690	3 422 903

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2013	2012
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	455 820	131 529
Ajustements pour :		
Amortissement (note 23)	435 944	231 398
Charge d'impôt différé (note 15)	34 714	(22 306)
(Gain) perte de change	(4 938)	158
Charges au titre des paiements fondés sur des actions (note 19c)	31 273	12 520
Gain découlant de la cession de la participation dans une coentreprise	-	(2 981)
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise	-	(3 996)
Perte découlant du remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (note 25a)	-	83 632
Dividende reçu de la coentreprise	-	7 350
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 26)	(281 556)	175 958
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	671 257	613 262
Activités d'investissement		
Variation nette des placements courants	11 843	(5 203)
Acquisition d'entreprise (compte tenu du découvert bancaire pris en charge) (note 25a)	(5 140)	(2 734 795)
Achat d'options d'achat liées à l'acquisition d'entreprise (note 25b)	-	(7 146)
Produit tiré de la cession de la participation dans une coentreprise	-	26 000
Produit tiré de la vente d'une entreprise	-	4 583
Acquisition d'immobilisations corporelles	(141 965)	(64 555)
Ajouts de coûts liés à des contrats	(31 207)	(25 325)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(71 447)	(43 658)
Ajouts d'autres actifs non courants	-	(2 208)
Acquisition de placements non courants	(10 518)	(976)
Produit tiré de la vente de placements non courants	6 402	-
Paiement provenant des montants à recevoir à long terme	8 177	4 249
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(233 855)	(2 849 034)
Activités de financement		
Variation nette de la facilité de crédit	(467 027)	(158 618)
Augmentation de la dette à long terme	80 333	2 416 781
Remboursement de la dette à long terme	(68 057)	(62 817)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition d'entreprise (note 25a)	-	(841 183)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 18)	(7 663)	(14 252)
Vente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	-	1 171
Rachat d'actions subalternes classe A (note 18)	(22 869)	(102 845)
Émission d'actions subalternes classe A, déduction faite des coûts de transaction	39 312	1 047 243
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(445 971)	2 285 480
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 665	2 722
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(6 904)	52 430
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	113 103	60 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période (note 4)	106 199	113 103

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« services en TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des processus d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). De plus, les états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables », qui sont fondées sur les IFRS et sur les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 13 novembre 2013.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les renseignements fournis quant aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation d'estimations et de jugements, les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces jugements.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS (SUITE)

Les estimations et jugements importants concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustement significatif de la valeur comptable des éléments suivants : les regroupements d'entreprises, l'impôt sur les bénéfices, les éventualités et les provisions, la comptabilisation des revenus (y compris les provisions pour pertes estimatives relatives à un contrat), les paiements fondés sur des actions, les crédits d'impôt à l'investissement et autres programmes gouvernementaux, les obligations au titre des prestations définies et les actifs au titre des prestations de retraite, ainsi que la dépréciation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill.

Une description des estimations et jugements importants figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, ont été transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels et de matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur ou si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent être établies en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. Elles sont présentées dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Accords comprenant des éléments multiples

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. Afin d'évaluer si un accord visant la prestation d'éléments multiples contient des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévus. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

PLACEMENTS COURANTS

Les échéances résiduelles des placements courants, lesquels sont composés principalement de dépôts à terme, sont de plus de trois mois, mais d'au plus un an, à la date de leur acquisition.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Terrain et immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés comme immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur leur durée d'utilité économique ou, si elle est inférieure, la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans le bilan consolidé à titre de passif. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou au développement d'un actif qualifié sont capitalisés comme composante du coût de l'actif respectif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs, et sont comptabilisés au coût.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition, la relocalisation des employés mutés et la sortie des installations des clients. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les coûts liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Ces coûts se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont principalement accordés sous la forme de paiements en trésorerie ou d'émission d'instruments de capitaux propres. Dans le cas d'instruments de capitaux propres, le coût est mesuré selon la juste valeur estimative des instruments à la date de leur octroi.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis au fur et à mesure que les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement à l'encontre des coûts liés à ce contrat, et l'excédent est comptabilisé à titre de provision, laquelle est présentée dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur initialement comptabilisée est reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquises lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisées initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui comprend l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill, est passée en revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a en général recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, l'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la Société est le niveau du secteur opérationnel (note 27). Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

La valeur d'utilité calculée pour déterminer la valeur recouvrable des UGT auxquelles le goodwill a été affecté comprend des estimations de leur performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus essentiellement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Pour déterminer le taux d'actualisation appliqué à une UGT, la direction prend en compte, comme point de départ, le coût moyen pondéré du capital et ajuste le taux pour tenir compte des taux d'imposition spécifiques, du risque lié à la région géographique et de tout autre risque propre à l'UGT. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant à la performance opérationnelle de l'UGT et aux perspectives de croissance du marché de l'UGT.

Pour les actifs ayant subi une perte de valeur autre que le goodwill, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants sont constitués principalement de contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes à prestations définies et des contrats d'assurance-vie, d'actifs liés aux régimes de rémunération différée, de placements non courants, d'actifs au titre des prestations de retraite, des montants à recevoir à long terme, de frais de financement différés, de contrats de maintenance non courants, d'instruments financiers dérivés et de dépôts. Les placements non courants, lesquels sont composés d'obligations, sont classés comme étant non courants selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles acquises, aux immobilisations corporelles, aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux contrats déficitaires et autres réserves pour éventualités. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)

La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat. Pour chaque acquisition d'entreprise, la Société comptabilise les résultats des activités de l'entreprise acquise à compter de la date de prise d'effet de l'acquisition.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont imputés au bénéfice de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera aux conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et peuvent faire l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Un actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés directement à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Dans le cours des activités de la Société, l'interprétation de réglementations fiscales complexes ainsi que le montant et le calendrier des bénéfices imposables futurs sont incertains. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera dans l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance des contrats. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux acquisitions d'entreprises.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux avant impôt courant lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location en utilisant les taux d'intérêt sans risque. Les estimations portent sur des revenus possibles tirés des locaux inoccupés sous-loués à des tiers.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses obligeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives et des taux d'intérêt sans risque.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'entreprise ou une partie de l'entreprise concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes et un calendrier approprié. Les provisions pour restructuration comprennent la réduction de l'effectif.

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés qui en découlent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à titre de gains ou pertes nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CONVERSION DES DEVICES (SUITE)

Établissements à l'étranger (suite)

Pour les comptes des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont les droits, selon ce qui est à prévoir, seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé périodiquement. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options, la volatilité prévue du cours des actions et les taux d'extinction attendus. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les actifs financiers désignés comme des actifs détenus jusqu'à leur échéance et les prêts et créances, de même que les passifs financiers désignés comme autres passifs, sont initialement évalués à la juste valeur, puis à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Tous les actifs financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants (autres que ceux qui sont inclus dans les fonds détenus pour des clients) et les dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture, conformément à la rubrique « Instruments financiers dérivés et transactions de couverture »). De plus, les actifs du régime de rémunération différée ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients et la trésorerie comprises dans les fonds détenus pour des clients.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et les placements non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créiteurs, la rémunération à payer et la dette à long terme, compte non tenu des obligations en vertu des contrats de location-financement, et les obligations liées aux fonds des clients.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont classés au niveau 1, exception faite des dérivés, des placements compris dans les fonds détenus pour des clients et les placements non courants, qui sont classés au niveau 2.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme étant un instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couverts, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées. Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie à taux variable. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Les couvertures susmentionnées ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des instruments dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt utilisés comme instruments de couverture sont des instruments financiers dérivés; par conséquent, ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'autres actifs courants, d'autres actifs non courants, d'autres créditeurs ou d'autres passifs non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes de retraite à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée annuellement par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Le passif au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, le rendement attendu des actifs, les hausses futures de la rémunération et des prestations de retraite, les taux d'inflation et les taux de mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée. Les autres hypothèses sont fondées en partie sur les conditions actuelles du marché.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de charges liées aux avantages du personnel. Le coût financier résultant de la désactualisation de l'obligation au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés comme charges financières ou revenus financiers. Il y a réduction lorsqu'un régime de retraite à prestations définies est modifié ou restructuré et entraîne une réduction importante des avantages du régime. Les gains actuariels et les pertes actuarielles découlant des ajustements liés à l'expérience ou des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où ils se produisent.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

- IFRS 9, *Instruments financiers*, traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. À l'heure actuelle, la Société évalue l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés.
- IFRS 10, *États financiers consolidés*, s'appuie sur des principes existants pour définir le concept de contrôle comme facteur déterminant de la consolidation des comptes d'une entité dans les états financiers consolidés d'une société. L'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement dans la situation de consolidation des filiales de la Société.
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, fournit des indications sur les informations à fournir sur toutes les formes d'intérêts dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et les autres véhicules hors bilan. L'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement important dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.
- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que la définition de la juste valeur et constitue une source unique pour l'évaluation de la juste valeur et les exigences en matière d'information à fournir. L'évaluation préliminaire a déterminé que l'adoption de cette norme n'entraînera aucun changement important dans la présentation des états financiers consolidés de la Société.
- IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée pour exiger le regroupement d'éléments au sein de l'état du résultat global qui peuvent être reclassés dans l'état du résultat. La présentation des états financiers consolidés de la Société sera touchée par cette modification, car la Société devra regrouper dans ses états consolidés du résultat global les éléments qui pourront ou non être reclassés ultérieurement dans ses états consolidés du résultat.
- IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée pour ajuster le calcul de la composante charge financière des régimes à prestations définies et pour améliorer les exigences en matière d'information à fournir. À l'exception des exigences en matière d'information à fournir, l'adoption de cette norme n'aura aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les normes susmentionnées entreront en vigueur le 1^{er} octobre 2013 à l'exception d'IFRS 9 qui sera en vigueur le 1^{er} octobre 2015 et son application anticipée est autorisée.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012
	\$	\$
Trésorerie	105 677	86 060
Équivalents de trésorerie	522	27 043
	106 199	113 103

5. Créances clients

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Clients	1 018 990	1 239 208
Autres ¹	186 635	173 727
	1 205 625	1 412 935

¹ Les autres créances clients comprennent les crédits d'impôt remboursables sur les salaires liés au programme de développement des affaires électroniques du Québec, au programme de crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi qu'à d'autres programmes de création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 110 615 000 \$ et 106 491 000 \$ des autres créances clients respectivement pour les exercices 2013 et 2012.

Les mesures fiscales en vertu du programme de développement des affaires électroniques du Québec permettent aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec, qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie, d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 30 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2015. Le 11 juillet 2013, le gouvernement du Québec a annoncé une prolongation jusqu'au 31 décembre 2025 des mesures fiscales en vertu du programme de développement des affaires électroniques du Québec. À partir du 1^{er} janvier 2016, le montant annuel maximal du crédit d'impôt par employé admissible sera majoré à 22 500 \$.

6. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012
	\$	\$
Trésorerie	34 653	11 670
Obligations à long terme	187 816	190 737
	222 469	202 407

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

7. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2012, révisé	56 638	182 553	134 071	413 613	786 875
Ajouts/transferts	4 038	16 197	18 570	121 060	159 865
Cessions/transferts	-	(8 276)	(13 941)	(60 767)	(82 984)
Écart de conversion	1 401	2 747	2 270	11 830	18 248
Au 30 septembre 2013	62 077	193 221	140 970	485 736	882 004
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2012	5 240	76 431	40 992	182 732	305 395
Amortissement (note 23)	1 467	28 299	27 788	118 133	175 687
Cessions/transferts	-	(6 393)	(12 730)	(58 871)	(77 994)
Écart de conversion	(37)	678	222	2 910	3 773
Au 30 septembre 2013	6 670	99 015	56 272	244 904	406 861
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	55 407	94 206	84 698	240 832	475 143

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2011	14 773	125 808	84 046	293 944	518 571
Ajouts/transferts	23 993	5 021	8 980	58 891	96 885
Ajouts – acquisition d'entreprise (note 25a)	17 617	60 984	43 552	109 486	231 639
Cessions/transferts	-	(9 344)	(2 305)	(46 537)	(58 186)
Écart de conversion (note 25a)	255	84	(202)	(2 171)	(2 034)
Au 30 septembre 2012	56 638	182 553	134 071	413 613	786 875
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2011	4 047	65 678	31 767	167 178	268 670
Amortissement (note 23)	1 178	18 189	10 707	62 979	93 053
Cessions/transferts	-	(7 052)	(2 274)	(44 580)	(53 906)
Écart de conversion	15	(384)	792	(2 845)	(2 422)
Au 30 septembre 2012	5 240	76 431	40 992	182 732	305 395
Valeur comptable nette au 30 septembre 2012	51 398	106 122	93 079	230 881	481 480

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

7. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2013			Au 30 septembre 2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	15 762	7 218	8 544	16 909	5 198	11 711
Matériel informatique	105 112	66 117	38 995	103 759	52 201	51 558
	120 874	73 335	47 539	120 668	57 399	63 269

8. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2013			Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	291 305	165 705	125 600	259 686	111 672	148 014
Incitatifs	103 058	88 186	14 872	102 061	81 425	20 636
	394 363	253 891	140 472	361 747	193 097	168 650

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne	Solutions d'affaires	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2012, révisé	130 519	351 355	175 932	819 596	1 477 402
Ajouts/transferts	23 032	-	27 008	-	50 040
Ajouts – développés en interne	-	28 607	-	-	28 607
Cessions/transferts	(5 824)	(4 641)	(74 329)	(1 382)	(86 176)
Écart de conversion	2 646	8 601	1 837	43 790	56 874
Au 30 septembre 2013	150 373	383 922	130 448	862 004	1 526 747
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2012	78 217	220 317	132 629	258 460	689 623
Amortissement (note 23)	29 218	29 302	20 956	114 505	193 981
Cessions/transferts	(5 608)	(4 889)	(72 241)	(1 382)	(84 120)
Écart de conversion	1 568	4 877	1 541	11 112	19 098
Au 30 septembre 2013	103 395	249 607	82 885	382 695	818 582
Valeur comptable nette au 30 septembre 2013	46 978	134 315	47 563	479 309	708 165

	Logiciels pour utilisation interne	Solutions d'affaires	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2011	90 775	299 788	162 699	390 374	943 636
Ajouts/transferts	4 158	-	19 499	-	23 657
Ajouts – développés en interne	-	35 360	-	-	35 360
Ajouts – acquisition d'entreprise (note 25a)	39 730	32 426	-	462 907	535 063
Cessions/transferts	(4 012)	(8 099)	(5 115)	(29 999)	(47 225)
Écart de conversion (note 25a)	(132)	(8 120)	(1 151)	(3 686)	(13 089)
Au 30 septembre 2012	130 519	351 355	175 932	819 596	1 477 402
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2011	71 510	213 780	119 051	247 162	651 503
Amortissement (note 23)	9 133	21 770	18 472	50 299	99 674
Cessions/transferts	(2 062)	(8 917)	(4 302)	(31 811)	(47 092)
Écart de conversion	(364)	(6 316)	(592)	(7 190)	(14 462)
Au 30 septembre 2012	78 217	220 317	132 629	258 460	689 623
Valeur comptable nette au 30 septembre 2012	52 302	131 038	43 303	561 136	787 779

Toutes les immobilisations incorporelles font l'objet d'amortissement.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et des contrats d'assurance-vie (note 16)	20 856	19 122
Actifs du régime de rémunération différée (note 16)	24 752	18 878
Placements non courants	20 333	15 533
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	9 175	9 165
Montants à recevoir à long terme	4 289	8 502
Frais de financement différés	3 856	5 042
Contrats de maintenance non courants	6 653	4 891
Instruments financiers dérivés (note 30)	2 518	2 098
Dépôts	9 960	8 785
Autres	7 929	2 609
	110 321	94 625

11. Goodwill

Le 20 août 2012, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Logica plc (« Logica »), société de services aux entreprises et de services technologiques, et a procédé à une répartition préliminaire du prix d'acquisition. En 2013, la Société a modifié la répartition préliminaire du prix d'acquisition et a révisé le goodwill de manière rétrospective.

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels le 1^{er} octobre 2012 (note 27), la Société est maintenant gérée selon sept secteurs opérationnels établis d'après le modèle de prestation de services par emplacement géographique, à savoir États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); Royaume-Uni (« R.-U. »); Centre et Est de l'Europe (y compris les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique) (« CEE »); et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient). La Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en se fondant sur les justes valeurs relatives.

La Société a procédé au test de dépréciation annuel en utilisant les UGT qui correspondent aux secteurs opérationnels au 30 septembre 2013, et n'a constaté aucune perte de valeur.

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	2013							
	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} octobre 2012	1 307 707	1 183 338	1 111 702	742 593	793 121	649 510	305 163	6 093 134
Écart de conversion	62 692	91 329	-	63 298	34 170	65 501	(16 334)	300 656
Au 30 septembre 2013	1 370 399	1 274 667	1 111 702	805 891	827 291	715 011	288 829	6 393 790

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

11. Goodwill (suite)

Incidence de la réaffectation du goodwill :

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique	Services d'infrastructure	Europe et Asie-Pacifique	Logica	Total	2012 (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2011	1 275 588	-	980 648	-	-	-	-	202 835	76 951	-	2 536 022	
Acquisition d'entreprise (note 25a)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 541 496	3 541 496	
Écart de conversion (note 25a)	(70 849)	-	-	-	-	-	-	(880)	(7 011)	94 356	15 616	
Au 30 septembre 2012	1 204 739	-	980 648	-	-	-	-	201 955	69 940	3 635 852	6 093 134	
Réaffectation du goodwill aux nouvelles UGT	102 968	1 183 338	131 054	742 593	793 121	649 510	305 163	(201 955)	(69 940)	(3 635 852)	-	
Au 1 ^{er} octobre 2012	1 307 707	1 183 338	1 111 702	742 593	793 121	649 510	305 163	-	-	-	6 093 134	

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2013	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
Hypothèses							
Taux d'actualisation avant impôt	10,0	12,5	7,6	10,8	10,7	10,5	20,1
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0

Au 30 septembre 2012	É.-U.	Canada	Services d'infrastructure	Europe et Asie-Pacifique
	%	%	%	%
Hypothèses				
Taux d'actualisation avant impôt	8,7	5,5	7,2	13,2
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets	2,0	2,0	2,0	2,0

Comme Logica a été acquise le 20 août 2012, la contrepartie payée constituait la meilleure indication de la juste valeur de cette UGT au 30 septembre 2012.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

12. Provisions

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012, révisé	88 670	91 669	53 366	143 120	376 825
Provisions additionnelles	36 687	-	1 722	249 799	288 208
Montants utilisés	(34 490)	(31 332)	(2 375)	(284 106)	(352 303)
Renversement de montants non utilisés	(1 683)	-	(1 958)	-	(3 641)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	646	-	572	-	1 218
Écart de conversion	4 192	5 081	2 929	9 576	21 778
Au 30 septembre 2013	94 022	65 418	54 256	118 389	332 085
Tranche courante	41 668	65 418	7 735	108 253	223 074
Tranche non courante	52 354	-	46 521	10 136	109 011

	Contrats de location déficitaires ¹	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2011	29 703	2 535	7 559	-	39 797
Provisions additionnelles	4 515	1 719	1 672	101 475	109 381
Provisions prises en charge lors de l'acquisition d'une entreprise (note 25a)	65 115	87 556	46 628	45 713	245 012
Montants utilisés	(10 445)	(2 217)	-	(5 384)	(18 046)
Renversement de montants non utilisés	(1 135)	-	(2 908)	-	(4 043)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	148	-	205	-	353
Écart de conversion (note 25a)	769	2 076	210	1 316	4 371
Au 30 septembre 2012	88 670	91 669	53 366	143 120	376 825
Tranche courante	31 428	91 669	4 750	122 840	250 687
Tranche non courante	57 242	-	48 616	20 280	126 138

¹ Au 30 septembre 2013, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonne entre un an et dix ans (entre un an et treize ans au 30 septembre 2012); les sorties ont été actualisées selon un taux moyen pondéré de 1,15 % (1,21 % au 30 septembre 2012). Au 30 septembre 2013, la provision comprend un montant de 31 899 000 \$ au titre des coûts d'intégration (néant au 30 septembre 2012) (note 25b).

² Au 30 septembre 2013, les litiges et réclamations comprennent des provisions pour risques fiscaux, litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 34 409 000 \$, 15 434 000 \$ et 15 575 000 \$ (de respectivement 55 090 000 \$, 19 939 000 \$ et 16 640 000 \$ au 30 septembre 2012).

³ Au 30 septembre 2013, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 56 454 000 \$ (55 690 000 \$ au 30 septembre 2012) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 0,93 % (1,09 % au 30 septembre 2012). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonne entre un an et dix ans au 30 septembre 2013 (entre un an et quatorze ans au 30 septembre 2012).

⁴ Au 30 septembre 2013, la provision comprend un montant de 249 799 000 \$ au titre des coûts d'intégration (101 475 000 \$ au 30 septembre 2012) (note 25b).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine, remboursables par un versement de 87 423 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 143 990 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 257 125 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	475 787	467 610
Facilité de crédit renouvelable non garantie ²	254 818	691 960
Facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie ³	1 974 490	1 933 948
Obligations portant intérêt à un taux moyen pondéré de 3,27 % (3,34 % en 2012), remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2018	79 446	60 812
Obligations en vertu de contrats de location-financement, portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,46 % (3,85 % en 2012), remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019	67 928	85 124
Autre dette à long terme	14 081	8 954
	2 866 550	3 248 408
Tranche courante	534 173	52 347
	2 332 377	3 196 061

¹ Au 30 septembre 2013, un montant de 488 538 000 \$ avait été prélevé, moins les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des contrats de couverture de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur et des frais de financement totalisant 12 751 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée au 30 septembre 2013 de 6,4 ans et portant intérêt à un taux fixe moyen pondéré de 4,57 %. Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2013, la Société respectait ces clauses restrictives.

² La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 000 000 \$ d'une période de cinq ans venant à échéance en décembre 2016. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2013, un montant de 254 818 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité majoré d'une marge de 1,75 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et de 0,75 % pour la tranche au taux préférentiel du Canada. De plus, un montant de 34 552 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. La facilité de crédit renouvelable contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2013, la Société respectait ces clauses restrictives.

Le 31 octobre 2013, la facilité de crédit renouvelable non garantie de 1 500 000 000 \$ a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2017 et peut être prolongée à nouveau tous les ans. Cet accord a été accepté par tous les prêteurs, sauf un dont l'engagement de 50 000 000 \$ arrivera à échéance à la date prévue initialement. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées.

³ Au 30 septembre 2013, un montant de 1 983 812 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 9 322 000 \$. La facilité d'emprunt à terme expire progressivement en mai 2014 (486 738 000 \$), 2015 (493 998 000 \$) et 2016 (1 003 076 000 \$). La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou, dans une moindre mesure, au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio de levier financier de la Société. Au 30 septembre 2013, cette marge s'établissait à 2,00 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et à 1,00 % pour la tranche au taux préférentiel du Canada. La facilité d'emprunt à terme contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2013, la Société respectait ces clauses restrictives.

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	511 949
De un an à deux ans	518 360
De deux ans à cinq ans	1 384 198
Plus de cinq ans	406 188
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	2 820 695

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital \$	Intérêts \$	Versement \$
Moins de un an	22 224	1 646	23 870
De un an à deux ans	23 420	1 039	24 459
De deux ans à cinq ans	21 887	583	22 470
Plus de cinq ans	397	4	401
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	67 928	3 272	71 200

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Revenus différés	225 482	314 758
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus	78 390	176 604
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	25 253	19 724
Loyers différés	85 858	94 751
Instruments financiers dérivés (note 30)	157 110	32 848
Autres	19 670	18 436
	591 763	657 121

15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	157 822	151 736
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(20 734)	1 967
Total de la charge d'impôt exigible	137 088	153 703
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	35 435	(19 680)
Charge d'impôt différé afférente aux changements des taux d'imposition	27 708	-
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(28 429)	(2 626)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt différé	34 714	(22 306)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	171 802	131 397

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,9	27,3
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,5)	2,9
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(3,4)	(0,2)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	1,0	1,2
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(4,5)	-
Incidence des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration non déductibles	2,9	18,5
Charge d'impôt minimale	1,6	0,3
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé	4,4	-
Taux d'imposition effectif	27,4	50,0

La baisse du taux d'imposition de la Société prévu par la loi s'explique par la réduction du taux d'imposition fédéral prévu par la loi, qui est passé de 15,4 % à 15,0 %.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

15. Impôt sur les bénéfiques (suite)

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2012 (révisé)	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2013
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	96 992	(27 724)	-	-	229	69 497
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	289 323	(10 920)	-	-	22 133	300 536
Rémunération à payer	38 518	12 992	-	15 232	2 166	68 908
Prestations de retraite	17 448	(2 750)	7 749	-	(489)	21 958
Provision pour créances douteuses	2 046	3 228	-	-	-	5 274
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(162 950)	17 932	-	-	(5 400)	(150 418)
Travaux en cours	(25 382)	(17 107)	-	-	(728)	(43 217)
Goodwill	(35 244)	(4 644)	-	-	(1 438)	(41 326)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(17 783)	(4 038)	-	-	-	(21 821)
Gains non réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie	4 379	(696)	(217)	-	707	4 173
Autres passifs	(6 110)	(987)	4 479	-	1 942	(676)
Impôt différé, montant net	201 237	(34 714)	12 011	15 232	19 122	212 888

	Au 30 septembre 2011	Ajouts – acquisition d'entreprise (note 25a)	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres (note 25a)	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	24 884	78 674	(7 473)	-	-	907	96 992
Avantages fiscaux découlant des reports en avant de pertes fiscales	7 459	268 569	8 271	-	-	5 024	289 323
Rémunération à payer	28 354	2 541	787	-	6 805	31	38 518
Prestations de retraite	-	19 387	-	(2 178)	-	239	17 448
Provision pour créances douteuses	3 255	-	(1 209)	-	-	-	2 046
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(122 374)	(55 980)	13 769	-	-	1 635	(162 950)
Travaux en cours	(28 090)	(211)	2 921	-	-	(2)	(25 382)
Goodwill	(33 490)	-	(1 754)	-	-	-	(35 244)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(14 756)	-	(3 027)	-	-	-	(17 783)
Gains non réalisés découlant des couvertures de flux de trésorerie	(1 457)	-	3 236	2 695	-	(95)	4 379
Autres passifs	(3 297)	(10 343)	6 785	548	-	197	(6 110)
Impôt différé, montant net	(139 512)	302 637	22 306	1 065	6 805	7 936	201 237

Le tableau suivant présente les montants au titre de l'impôt différé qui sont inclus dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	368 217	348 689
Passifs d'impôt différé	(155 329)	(147 452)
Impôt différé, montant net	212 888	201 237

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2013, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales et autres différences temporelles totalisant 1 920 600 000 \$, dont une tranche de 547 100 000 \$ à des échéances diverses jusqu'en 2029 et une tranche de 1 373 500 000 \$ sans date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé découlant de reports prospectifs de pertes et d'autres différences temporelles dans la mesure où la réalisation des avantages fiscaux connexes en fonction des renversements du passif d'impôt différé, des bénéfices imposables futurs et des stratégies de planification fiscale soit probable. La Société a comptabilisé un actif d'impôt différé de 460 800 000 \$ découlant des reports prospectifs de pertes et d'autres différences temporelles et une provision pour moins-value de 160 264 000 \$. L'actif d'impôt différé net en résultant d'un montant de 300 536 000 \$ représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. La moins-value était surtout attribuable aux actifs d'impôt découlant de l'acquisition de Logica.

La Société n'a pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de ses filiales à l'étranger s'ils sont considérés comme réinvestis indéfiniment, à moins qu'il soit probable que ces différences temporelles se renversent. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des retenues d'impôt à la source. Les différences temporelles associées aux filiales à l'étranger pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissent à 934 176 000 \$.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 16 400 000 \$ au 30 septembre 2013. Le rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie n'a eu aucune incidence importante sur les liquidités et les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en faveur de ses employés, y compris des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement en faveur de ses employés au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, et des régimes moins importants dans d'autres pays comme l'Allemagne, la France, la Suède, la Norvège et la Suisse.

Les régimes les plus importants sont capitalisés généralement par les cotisations de la Société, et des employés dans certains cas, afin de constituer un fonds d'actifs distinct servant à payer les prestations versées aux employés. Les actifs des régimes et les actifs de la Société sont détenus dans des fonds distincts. Les obligations de cotisations sont évaluées par l'actuaire ou l'assureur de chaque régime, dans le cadre des examens réguliers portant sur la capitalisation. Ces régimes offrent généralement des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service admissibles et sur le salaire final donnant droit à pension.

La Société administre également des régimes non capitalisés, en vertu desquels elle devra payer les prestations futures à même ses bénéficiaires futurs.

Régime de Stichting Pensioenfonds CMG (Pays-Bas) – dernière évaluation actuarielle exhaustive au 31 décembre 2011

Le régime de retraite à prestations définies aux Pays-Bas a fait l'objet d'une réduction. Au 30 septembre 2013, le régime détenait un contrat d'assurance qui correspondait au montant de la majorité des prestations à verser aux membres. Le 9 octobre 2013, la Société a conclu un accord avec une société d'assurance pour couvrir les prestations résiduelles et n'est plus exposée aux risques découlant de ce régime.

Régime de retraite de CMG (Royaume-Uni) – dernière évaluation actuarielle exhaustive au 30 septembre 2012

Régime le plus important au Royaume-Uni, le régime de retraite de CMG (Royaume-Uni) a fait l'objet d'une réduction et, selon la dernière évaluation aux fins de la capitalisation effectuée le 30 septembre 2011, il présentait un déficit de 78 702 000 \$. La Société a convenu d'un plan de reprise révisé avec les fiduciaires et paiera un montant annuel de 13 311 000 \$ sur une période de cinq ans et neuf mois du 1^{er} juillet 2011 au 31 mars 2017, représentant les cotisations au titre des charges et des insuffisances de fonds.

La Société s'attend à cotiser 21 020 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 16 205 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 815 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations ont trait aux prestations à l'égard de services additionnels rendus et au recouvrement du déficit.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite et des régimes complémentaires de retraite qui sont inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2013	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(521 505)	(366 533)	(162 875)	(1 050 913)
Juste valeur des actifs de régimes	491 717	364 848	50 428	906 993
	(29 788)	(1 685)	(112 447)	(143 920)
Juste valeur des droits à remboursement	-	-	20 856	20 856
Passif net comptabilisé dans le bilan	(29 788)	(1 685)	(91 591)	(123 064)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)				
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes à prestations définies et des contrats d'assurance-vie	-	-	20 856	20 856
Actifs au titre des prestations de retraite	8 813	-	362	9 175
Obligations au titre des prestations de retraite	(38 601)	(1 685)	(112 809)	(153 095)
	(29 788)	(1 685)	(91 591)	(123 064)

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(437 585)	(326 620)	(150 827)	(915 032)
Juste valeur des actifs de régimes	433 727	326 793	45 599	806 119
	(3 858)	173	(105 228)	(108 913)
Juste valeur des droits à remboursement	-	-	19 122	19 122
(Passif)/actif net comptabilisé dans le bilan	(3 858)	173	(86 106)	(89 791)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 10)				
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser des régimes à prestations définies et des contrats d'assurance-vie	-	-	19 122	19 122
Actifs au titre des prestations de retraite	8 790	375	-	9 165
Obligations au titre des prestations de retraite	(12 648)	(202)	(105 228)	(118 078)
	(3 858)	173	(86 106)	(89 791)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations définies entre le début et la fin de l'exercice, et une analyse de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés et ceux qui sont partiellement ou totalement capitalisés :

Obligations au titre des prestations définies	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012	437 585	326 620	150 827	915 032
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 096	-	7 425	8 521
Charge d'intérêts	20 335	12 543	5 489	38 367
Gain de réduction	-	-	(4 371)	(4 371)
Pertes (gains) actuariel(le)s ¹	53 377	2 439	(3 179)	52 637
Indemnités de fin de contrat de travail	310	-	-	310
Cotisations des adhérents au régime	271	-	288	559
Prestations payées dans le cadre du régime	(13 509)	(8 025)	(3 547)	(25 081)
Prestations payées directement par l'employeur	-	-	(2 581)	(2 581)
Écart de conversion	22 040	32 956	12 524	67 520
Au 30 septembre 2013	521 505	366 533	162 875	1 050 913
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	-	-	41 272	41 272
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	521 505	366 533	121 603	1 009 641
Au 30 septembre 2013	521 505	366 533	162 875	1 050 913

Obligations au titre des prestations définies	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2011	-	-	7 035	7 035
Passifs pris en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	436 695	304 686	134 780	876 161
Coût des services rendus au cours de l'exercice	140	-	643	783
Charge d'intérêts	2 267	1 289	880	4 436
(Gains) pertes actuariel(le)s ¹	(10 615)	10 214	3 660	3 259
Indemnités de fin de contrat de travail	95	-	-	95
Cotisations des adhérents au régime	38	-	32	70
Prestations payées dans le cadre du régime	(421)	(687)	(410)	(1 518)
Prestations payées directement par l'employeur	-	-	(160)	(160)
Écart de conversion	9 386	11 118	4 367	24 871
Au 30 septembre 2012	437 585	326 620	150 827	915 032
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	-	-	39 548	39 548
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	437 585	326 620	111 279	875 484
Au 30 septembre 2012	437 585	326 620	150 827	915 032

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des actifs des régimes et des droits à remboursement entre le début et la fin de l'exercice :

Actifs des régimes et droits à remboursement	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2012	433 727	326 793	64 721	825 241
Rendement attendu des actifs	18 885	12 559	2 518	33 962
Cotisations de l'employeur	16 937	-	5 664	22 601
Gains (pertes) actuariel(le)s ¹	13 885	562	(404)	14 043
Cotisations des adhérents au régime	271	-	288	559
Prestations payées dans le cadre du régime	(13 509)	(8 025)	(4 132)	(25 666)
Prestations payées directement par l'employeur	-	-	(2 581)	(2 581)
Écart de conversion	21 521	32 959	5 210	59 690
Au 30 septembre 2013	491 717	364 848	71 284	927 849
Actifs des régimes	491 717	364 848	50 428	906 993
Droits à remboursement	-	-	20 856	20 856
Au 30 septembre 2013	491 717	364 848	71 284	927 849

Actifs des régimes et droits à remboursement	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2011	-	-	-	-
Actifs acquis dans le cadre d'une acquisition d'entreprise	423 111	304 944	61 263	789 318
Rendement attendu des actifs	2 196	1 291	246	3 733
Cotisations de l'employeur	233	-	649	882
(Pertes) gains actuariel(le)s ¹	(594)	10 119	1 122	10 647
Cotisations des adhérents au régime	38	-	32	70
Prestations payées dans le cadre du régime	(421)	(687)	(482)	(1 590)
Prestations payées directement par l'employeur	-	-	(160)	(160)
Écart de conversion	9 164	11 126	2 051	22 341
Au 30 septembre 2012	433 727	326 793	64 721	825 241
Actifs des régimes	433 727	326 793	45 599	806 119
Droits à remboursement	-	-	19 122	19 122
Au 30 septembre 2012	433 727	326 793	64 721	825 241

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

Au 30 septembre 2013	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions	181 463	-	2 214	183 677
Obligations	283 186	-	20 805	303 991
Biens immobiliers	23 529	-	4 936	28 465
Trésorerie	3 539	2 435	513	6 487
Autres ¹	-	362 413	21 960	384 373
	491 717	364 848	50 428	906 993

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions	141 402	-	2 465	143 867
Obligations	262 845	-	20 065	282 910
Biens immobiliers	21 398	-	4 930	26 328
Trésorerie	8 082	2 733	2 263	13 078
Autres ¹	-	324 060	15 876	339 936
	433 727	326 793	45 599	806 119

¹ Se compose principalement de divers contrats d'assurance qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions ordinaires de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 521	783
Gain de réduction	(4 371)	-
Indemnités de fin de contrat de travail	310	95
Charge d'intérêts	38 367	4 436
Rendement attendu des actifs des régimes et droits à remboursement ¹	(33 962)	(3 733)
	8 865 ²	1 581 ²

¹ Le rendement réel des actifs des régimes et droits à remboursement était de 48 005 000 \$ (14 380 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2012).

² La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration et de charges financières pour un montant totalisant respectivement 5 981 000 \$ et 4 405 000 \$ (respectivement 878 000 \$ et 703 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2012), un gain de réduction de 1 521 000 \$ ayant été comptabilisé dans les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration (néant pour l'exercice clos le 30 septembre 2012) (note 25b).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) à la date de présentation de l'information financière. Le taux d'actualisation, le rendement attendu des actifs du régime, le taux d'inflation, les augmentations salariales et de prestations futures et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2013	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,40	3,60	3,84	4,03
Rendement attendu des actifs des régimes	5,05	3,60	4,32	4,43
Augmentations salariales futures	3,35	-	-	-
Augmentations des prestations futures	3,19	-	-	-
Inflation	3,35	2,00	2,20	2,72

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,55	3,55	3,35	4,00
Rendement attendu des actifs des régimes	4,55	3,55	3,26	4,07
Augmentations salariales futures	2,60	-	-	-
Augmentations des prestations futures	2,57	-	-	-
Inflation	2,60	2,00	2,10	2,31

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque territoire. Les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 110 % selon le PNXA00 (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2011 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1 %; et 2) aux Pays-Bas, la AG Generation 2012-2062 avec un décalage d'âge de 1 an.

Le rendement global attendu des actifs des régimes est calculé comme une moyenne pondérée des taux de rendement attendus de chaque catégorie d'actifs. La moyenne pondérée est calculée en fonction du montant dans chaque catégorie d'actifs des régimes à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le rendement attendu des obligations est déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, du marché des obligations comportant une durée similaire à celle des actifs des régimes. Le rendement prévu des actions est déterminé par référence au rendement historique réel du marché des actions.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements à ces hypothèses :

Au 30 septembre 2013	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(21 118)	(14 367)	(5 539)	(41 024)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	23 052	15 235	5 770	44 057
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	16 235	-	1 438	17 673
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(14 107)	-	(625)	(14 732)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	10 504	8 747	2 204	21 455
Diminution de un an de l'espérance de vie	(10 626)	(8 973)	(2 650)	(22 249)

Au 30 septembre 2012	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(18 043)	(14 154)	(5 200)	(37 397)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	19 424	13 599	5 195	38 218
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	13 698	-	778	14 476
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(11 902)	-	(830)	(12 732)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	8 901	6 855	2 222	17 978
Diminution de un an de l'espérance de vie	(9 004)	(7 018)	(2 184)	(18 206)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. La charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevée à 207 616 000 \$ en 2013 (45 194 000 \$ en 2012).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime de retraite d'Alecta SE, lequel est un régime à prestations définies. Ce régime de retraite est classé comme un régime à cotisations définies puisqu'il s'agit d'un régime multiemployeurs. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2013, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 145 %. La charge au titre du régime s'est élevée à 38 598 000 \$ en 2013 (3 450 000 \$ en 2012).

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient deux régimes de rémunération différée non admissibles pour certains membres de la direction aux États-Unis. L'un de ces deux régimes est un régime sans capitalisation, et le passif au titre de la rémunération différée non admissible totalisait 501 000 \$ au 30 septembre 2013 (846 000 \$ au 30 septembre 2012). L'autre régime représente un régime par capitalisation pour lequel une fiducie a été établie afin que les actifs du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur du passif lié au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 24 752 000 \$ au 30 septembre 2013 (18 878 000 \$ au 30 septembre 2012).

Les actifs et les passifs des régimes de rémunération différée sont présentés respectivement dans les autres actifs non courants et dans les autres passifs non courants.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
Gains nets (pertes nettes) non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 18 818 \$ au 30 septembre 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 330 \$ au 30 septembre 2012)	290 410	(7 351)
(Pertes nettes) gains nets non réalisés sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 21 349 \$ au 30 septembre 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 959 \$ au 30 septembre 2012)	(137 714)	6 071
Pertes nettes non réalisées sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 3 085 \$ au 30 septembre 2013 (de 3 302 \$ au 30 septembre 2012)	(6 209)	(6 343)
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets non réalisés, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 5 788 \$ au 30 septembre 2013 (déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 1 961 \$ au 30 septembre 2012)	(26 267)	4 578
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 617 \$ au 30 septembre 2013 (de 1 276 \$ au 30 septembre 2012)	1 635	3 339
	121 855	294

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, des pertes nettes non réalisées de 1 967 000 \$, auparavant classées dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 1 601 000 \$, ont été reclassées au bénéfice net au titre des dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 794 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 277 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2012).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

18. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B;

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B;

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent;

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2013 et 2012, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A		Actions classe B		Total	
	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$
Au 31 septembre 2011	227 055 040	1 131 672	33 608 159	46 887	260 663 199	1 178 559
Émises lors du financement d'acquisition d'entreprise, déduction faite des coûts de transaction	46 707 146	999 178	-	-	46 707 146	999 178
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	5 376 920	64 033	-	-	5 376 920	64 033
Rachetées et annulées ²	(5 368 000)	(26 942)	-	-	(5 368 000)	(26 942)
Achetées et détenues en fiducie ³	-	(14 252)	-	-	-	(14 252)
Vente d'actions détenues en fiducie ³	-	1 118	-	-	-	1 118
Au 30 septembre 2012	273 771 106	2 154 807	33 608 159	46 887	307 379 265	2 201 694
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	3 765 982	51 971	-	-	3 765 982	51 971
Rachetées et annulées ²	(723 100)	(5 780)	-	-	(723 100)	(5 780)
Achetées et détenues en fiducie ³	-	(7 663)	-	-	-	(7 663)
UAR exercées ³	-	272	-	-	-	272
Conversion d'actions ⁴	335 392	468	(335 392)	(468)	-	-
Au 30 septembre 2013	277 149 380	2 194 075	33 272 767	46 419	310 422 147	2 240 494

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 12 531 000 \$ (16 010 000 \$ en 2012) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût cumulé des rémunérations fondées sur des actions liées aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

² Le 30 janvier 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 685 976 actions subalternes classe A au cours de l'exercice suivant (22 064 163 en 2012) par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A pouvaient être rachetées dès le 11 février 2013 jusqu'au 10 février 2014 au plus tard, ou plus tôt si la Société avait procédé au rachat de toutes les actions visées par l'offre publique de rachat ou avait décidé d'y mettre fin. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a racheté 723 100 actions subalternes classe A (5 368 000 en 2012) pour une contrepartie en trésorerie de 22 869 000 \$ (102 845 000 \$ en 2012). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 17 089 000 \$ (75 903 000 \$ en 2012), a été imputé aux bénéfices non distribués.

³ Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 336 849 actions subalternes classe A de la Société en contrepartie de 7 663 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 (761 358 actions subalternes classe A en contrepartie de 14 252 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012). De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, un total de 14 020 UAR ont été exercées, dont la juste valeur comptabilisée de 217 000 \$ a été retirée du surplus d'apport. L'excédent de la valeur comptable moyenne sur la juste valeur comptabilisée, de l'ordre de 55 000 \$, a été retiré du surplus d'apport. Au 30 septembre 2013, 1 186 695 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (863 866 au 30 septembre 2012) (note 19b).

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, un actionnaire a converti 335 392 actions classe B en 335 392 actions subalternes classe A.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

19. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants, administrateurs et consultants de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2013, 37 115 627 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

	Nombre d'options	2013	Nombre d'options	2012
		Prix d'exercice moyen pondéré par action		Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	18 617 230	12,69	24 163 317	11,42
Attribuées	7 196 903	23,89	2 551 547	19,74
Exercées	(3 765 982)	10,47	(5 376 920)	8,93
Éteintes	(1 825 447)	19,77	(2 720 714)	15,47
Échues	(13 135)	11,42	-	-
En cours à la fin de l'exercice	20 209 569	16,45	18 617 230	12,69
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	10 955 235	11,70	12 079 231	10,69

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2013 s'établissait à 29,47 \$ (22,46 \$ en 2012).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours octroyées par la Société au 30 septembre 2013 :

	Options en cours			Options pouvant être exercées		
	Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	\$			\$		\$
	6,69 à 7,81	818 879	3,06	7,69	818 879	7,69
	8,00 à 8,55	1 070 895	1,59	8,53	1 070 895	8,53
	9,05 à 9,43	2 229 726	5,00	9,31	2 229 726	9,31
	10,05 à 11,80	1 605 616	4,03	11,37	1 605 616	11,37
	12,54 à 13,26	3 177 721	5,99	12,55	3 177 721	12,55
	14,48 à 15,96	3 317 208	7,00	15,48	1 687 459	15,48
	19,28 à 22,52	987 510	8,00	19,77	296 954	19,86
	23,65 à 32,57	7 002 014	9,22	23,89	67 985	26,39
		20 209 569	6,76	16,45	10 955 235	11,70

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de la période et les hypothèses utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
Hypothèses moyennes pondérées		
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	4,98	4,67
Rendement de l'action (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	23,67	27,63
Taux d'intérêt sans risque (%)	1,29	1,20
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	23,89	19,74
Cours de l'action (\$)	23,89	19,74

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« participants ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie considérée comme une entité ad hoc est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2011	164 012
Attribuées ¹	761 358
Éteintes	(61 504)
En cours au 30 septembre 2012	863 866
Attribuées ¹	805 921
Exercées	(14 020)
Éteintes	(469 072)
En cours au 30 septembre 2013	1 186 695

¹ Les UAR attribuées au cours de la période étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 23,65 \$ par unité en 2013 (19,71 \$ en 2012).

c) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Options sur actions	19 631	9 310
UAR	11 642	3 210
	31 273	12 520

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices clos les 30 septembre :

	2013		2012	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice par action
	\$		\$	\$
De base	455 820	307 900 034	1,48	0,50
Options sur actions et UAR dilutives ²		9 074 145		
	455 820	316 974 179	1,44	0,48

¹ Les 723 100 actions subalternes classe A rachetées et les 1 186 695 actions subalternes classe A détenues en fiducie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 (respectivement 5 368 000 et 863 866 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat dilué par action exclut 19 994 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2013 (2 400 489 pour l'exercice clos le 30 septembre 2012) puisqu'elles étaient antidilutives.

21. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui devraient être recouverts.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 634 739	637 764
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	311 733	366 398
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(209 890)	(206 235)

¹ Au 30 septembre 2013, les retenues détenues par des clients pour les travaux sous contrat en cours s'élevaient à 38 133 000 \$ (21 402 000 \$ au 30 septembre 2012).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	5 954 032	2 771 802
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	864 687	400 015
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 311 323	592 374
Coûts immobiliers	410 197	204 944
Amortissement (note 23)	416 889	220 054
Autres charges opérationnelles	55 182	37 670
	9 012 310	4 226 859

¹ Déduction faite des crédits d'impôt de 95 911 000 \$ en 2013 (98 750 000 \$ en 2012).

23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹	175 687	93 053
Amortissement des immobilisations incorporelles	185 309	99 674
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	55 893	27 327
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	416 889	220 054
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présentés à titre de réduction des revenus)	8 151	8 723
Amortissement des logiciels pour utilisation interne (comptabilisé dans les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration) (note 25b)	8 672	-
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 186	1 211
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	1 046	1 371
Amortissement des primes et escomptes sur les placements non courants (présenté sur la base du montant net à titre de charges financières)	-	39
	435 944	231 398

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 21 102 000 \$ en 2013 (20 799 000 \$ en 2012).

24. Charges financières

	Exercices clos les 30 septembre	
	2013	2012
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	104 502	40 853
Charges financières nettes liées aux régimes à prestations définies (note 16)	4 405	703
Autres charges financières	5 024	543
	113 931	42 099

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Investissements dans les filiales

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Il n'y a eu aucune acquisition ou cession importante au cours de l'exercice 2013.

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition

Le 20 août 2012, la Société a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires en circulation de Logica, société de services aux entreprises et de services technologiques, moyennant une contrepartie en trésorerie totalisant 2 682 380 000 \$ et la prise en charge de la dette nette de Logica de 866 658 000 \$. L'acquisition et le remboursement de la dette de Logica prise en charge ont été financés grâce à l'émission de 46 707 146 nouvelles actions subalternes classe A avec droit de vote au prix de 21,41 \$, pour une contrepartie totalisant 1 000 000 000 \$ et aux termes d'une entente d'emprunt à terme de 1 933 858 000 \$. Le reste du financement a été prélevé sur la facilité de crédit existante et la trésorerie de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a terminé la répartition du prix d'acquisition et a révisé de manière rétrospective l'incidence des modifications qui ont été apportées à la répartition du prix d'acquisition.

	Répartition du prix d'acquisition, comme présenté initialement	Ajustements et reclassements	Répartition définitive du prix d'acquisition
	\$	\$	\$
Actifs			
Actifs courants ¹	1 374 838	(72 333)	1 302 505
Immobilisations corporelles	250 808	(19 169)	231 639
Coûts liés à des contrats	71 697	948	72 645
Immobilisations incorporelles	603 683	(68 620)	535 063
Autres actifs non courants	87 789	(1 667)	86 122
Actifs d'impôt différé	197 210	126 571	323 781
Goodwill	3 276 172	265 324	3 541 496
	5 862 197	231 054	6 093 251
Passifs			
Passifs courants	(1 546 273)	(285 657)	(1 831 930)
Dette ²	(808 775)	-	(808 775)
Passifs d'impôt différé	(43 616)	22 472	(21 144)
Provisions non courantes	(182 880)	86 570	(96 310)
Obligations au titre des prestations de retraite	(113 526)	-	(113 526)
Autres passifs non courants	(426 864)	(54 439)	(481 303)
	(3 121 934)	(231 054)	(3 352 988)
Découvert bancaire pris en charge, montant net	(57 883)	-	(57 883)
Actifs nets acquis	2 682 380	-	2 682 380
Contrepartie en trésorerie	2 676 912		2 676 912
Contrepartie à payer ³	5 468		5 468

¹ Les actifs courants comprennent les créances clients d'une juste valeur de 866 816 000 \$, qui se rapproche du montant brut à payer aux termes des contrats.

² La juste valeur de la dette prise en charge dans le cadre d'une acquisition d'entreprise au 30 août 2012 était de 808 775 000 \$. En 2012, la Société a remboursé 891 354 000 \$ au titre de la dette de Logica, déduction faite du règlement de contrats de change à terme de 50 171 000 \$, ce qui a donné lieu à une perte de 83 632 000 \$ qui a été comptabilisée dans les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration.

³ Payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)

INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012

Le tableau suivant présente le bilan consolidé révisé au 30 septembre 2012 reflétant les ajustements à la répartition définitive du prix d'acquisition et les reclassements additionnels connexes appliqués au bilan consolidé au 30 septembre 2012. Les ajustements et leur incidence pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 sont présentés plus en détail ci-après.

	Comme présenté initialement		Ajustements et reclassements	Écarts de conversion sur les ajustements	Révisé
	\$		\$	\$	\$
Actif					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	113 103		-	-	113 103
Placements courants	14 459		-	-	14 459
Créances clients	1 446 149	A	(32 273)	(941)	1 412 935
Travaux en cours	744 482	A	(45 819)	(1 531)	697 132
Charges payées d'avance et autres actifs courants	244 805	A	(8 840)	(3)	235 962
Impôt sur les bénéfices	24 650	I	14 599	628	39 877
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 587 648		(72 333)	(1 847)	2 513 468
Fonds détenus pour des clients	202 407		-	-	202 407
Total des actifs courants	2 790 055		(72 333)	(1 847)	2 715 875
Immobilisations corporelles	500 995	A, B, F	(19 169)	(346)	481 480
Coûts liés à des contrats	167 742	A	948	(40)	168 650
Immobilisations incorporelles	858 892	C	(68 620)	(2 493)	787 779
Autres actifs non courants	96 351	A	(1 667)	(59)	94 625
Actifs d'impôt différé	219 590	I	126 571	2 528	348 689
Goodwill	5 819 817		265 324	7 993	6 093 134
	10 453 442		231 054	5 736	10 690 232
Passif					
Passifs courants					
Fournisseurs et autres créiteurs	1 156 737	A, H	124 680	4 614	1 286 031
Rémunération à payer	539 779	D	(16 695)	(520)	522 564
Revenus différés	443 596	A	90 792	1 514	535 902
Impôt sur les bénéfices	177 030	I	(58)	(10)	176 962
Provisions	160 625	E, F, J	86 938	3 124	250 687
Tranche courante de la dette à long terme	52 347		-	-	52 347
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 530 114		285 657	8 722	2 824 493
Obligations liées aux fonds des clients	197 986		-	-	197 986
Total des passifs courants	2 728 100		285 657	8 722	3 022 479
Provisions non courantes	216 507	E, F	(86 570)	(3 799)	126 138
Tranche non courante de la dette à long terme	3 196 061		-	-	3 196 061
Autres passifs non courants	601 232	A, D, G, H	54 439	1 450	657 121
Passifs d'impôt différé	171 130	I	(22 472)	(1 206)	147 452
Obligations au titre des prestations de retraite	118 078		-	-	118 078
	7 031 108		231 054	5 167	7 267 329
Capitaux propres					
Bénéfices non distribués	1 113 225		-	-	1 113 225
Cumul des autres éléments du résultat global	(275)		-	569	294
Capital-actions	2 201 694		-	-	2 201 694
Surplus d'apport	107 690		-	-	107 690
	3 422 334		-	569	3 422 903
	10 453 442		231 054	5 736	10 690 232

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)

INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012 (SUITE)

A. Comptabilisation des contrats

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires, a révisé les estimations relatives aux contrats avec des clients et a procédé à des reclassements. Par conséquent, les créances clients, les travaux en cours, les charges payées d'avance et autres actifs courants, les immobilisations corporelles et les autres actifs non courants ont respectivement diminué de 32 273 000 \$, 13 663 000 \$, 8 840 000 \$, 8 947 000 \$ et 1 667 000 \$, alors que les coûts liés à des contrats, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que les revenus différés non courants, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et autres comptabilisés dans les autres passifs non courants ont augmenté respectivement de 948 000 \$, 4 482 000 \$, 29 638 000 \$, 142 173 000 \$ et 8 514 000 \$.

De plus, certains reclassements ont été effectués à des fins de présentation. Par conséquent, les fournisseurs et autres créditeurs et les revenus différés courants ont augmenté respectivement de 114 253 000 \$ et 90 792 000 \$, alors que les travaux en cours, les revenus différés non courants et les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus comptabilisés dans les autres passifs non courants ont diminué respectivement de 32 156 000 \$, 131 751 000 \$ et 105 450 000 \$.

B. Immeubles

La Société a raffiné ses hypothèses liées à la juste valeur des immeubles acquis. Par conséquent, les immobilisations corporelles ont diminué de 2 377 000 \$.

C. Immobilisations incorporelles

La Société a raffiné ses hypothèses liées aux flux de trésorerie. Par conséquent, les logiciels pour utilisation interne ont augmenté de 5 918 000 \$ alors que les solutions d'affaires et les relations clients ont diminué respectivement de 3 966 000 \$ et de 70 572 000 \$.

D. Rémunération à payer

La Société a ajusté la provision au titre de la rémunération à payer. Par conséquent, la rémunération à payer a diminué de 16 695 000 \$ alors que les autres éléments dans les passifs non courants ont augmenté de 5 488 000 \$.

E. Litiges et réclamations

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires, révisé les estimations et réglé des réclamations liées à la sécurité sociale et à un litige contractuel visant la Société à l'égard desquelles les deux parties se sont entendues. Par conséquent, les provisions courantes et non courantes pour litiges ont diminué de respectivement 708 000 \$ et 18 144 000 \$.

De plus, la Société a procédé au reclassement de certains éléments des provisions non courantes aux provisions courantes, pour un montant de 86 884 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

a) Modifications à la répartition du prix d'acquisition (suite)

INCIDENCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012 (SUITE)

F. Provisions au titre de contrats de location

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation, aux flux de trésorerie tirés de la sous-location et aux coûts de restauration des lieux à la fin de la période de location. Par conséquent, les contrats de location déficitaires inclus dans les provisions courantes ont diminué de 3 704 000 \$, tandis que les passifs relatifs aux contrats de location déficitaires et au démantèlement inclus dans les provisions non courantes et les passifs relatifs au démantèlement inclus dans les provisions courantes ont augmenté respectivement de 9 681 000 \$, de 13 777 000 \$ et de 1 405 000 \$. Quant aux améliorations locatives incluses dans les immobilisations corporelles, elles ont diminué de 7 845 000 \$.

G. Juste valeur des contrats avec des clients

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation ainsi qu'au montant et au moment prévus des flux de trésorerie liés aux contrats avec les clients. Par conséquent, les revenus différés non courants inclus dans les autres passifs non courants ont augmenté de 67 507 000 \$.

H. Juste valeur des contrats de location

La Société a raffiné ses hypothèses relatives au taux d'actualisation et aux tarifs de location en vigueur au moment de l'acquisition des contrats de location. Par conséquent, les loyers différés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants ont augmenté de 5 945 000 \$ et de 38 320 000 \$.

I. Impôt sur les bénéfices

La Société a obtenu des renseignements supplémentaires sur les provisions pour impôt sur les bénéfices. Par conséquent, l'impôt sur les bénéfices à payer a diminué de 28 280 000 \$. L'incidence fiscale connexe des ajustements de la répartition du prix d'acquisition sur l'impôt sur les bénéfices à recevoir et sur les passifs d'impôt différé s'est traduite par une diminution de respectivement 7 501 000 \$ et 6 972 000 \$, alors que les actifs d'impôt différé et l'impôt sur les bénéfices à payer ont augmenté respectivement de 142 071 000 \$ et 6 122 000 \$.

De plus, des reclassements à des fins de présentation ont été effectués, soit un montant de 22 100 000 \$ reclassé de l'impôt sur les bénéfices à payer à l'impôt sur les bénéfices à recevoir et un montant de 15 500 000 \$ des actifs d'impôt différé aux passifs d'impôt différé.

J. Restructuration

La Société a raffiné ses hypothèses relatives aux provisions pour restructuration prises en charge dans le cadre de l'acquisition. Par conséquent, les coûts de restructuration prévus, compris dans les provisions courantes et non courantes, ont respectivement augmenté de 3 061 000 \$ et diminué de 5 000 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

25. Investissements dans les filiales (suite)

TRANSACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2012 (SUITE)

b) Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration

Dans le cadre de l'acquisition de Logica, la Société a comptabilisé des charges de 338 439 000 \$ liées au programme d'intégration de 525 000 000 \$ annoncé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013. Ces charges comprennent un montant de 249 799 000 \$ (note 12) au titre des coûts d'intégration pour des mises à pied effectuées afin d'aligner les activités de Logica sur le modèle opérationnel de la Société, de 31 899 000 \$ (note 12) au titre des coûts liés à des contrats de location déficitaires et de 56 741 000 \$ au titre des autres coûts d'intégration. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, les coûts d'intégration de 109 714 000 \$ comprenaient un montant de 101 475 000 \$ (note 12) au titre des coûts d'intégration pour des mises à pied effectuées afin d'aligner les activités de Logica sur le modèle opérationnel de la Société et un montant de 8 239 000 \$ au titre des autres coûts d'intégration.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a payé un montant totalisant 306 433 000 \$ (8 239 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012) lié au programme d'intégration et 37 937 000 \$ (5 384 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012) lié au programme de restructuration de Logica annoncé avant l'acquisition, le 14 décembre 2011. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, les coûts d'intégration hors trésorerie de 7 151 000 \$ (néant au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012) comprenaient une charge d'amortissement de 8 672 000 \$ (note 23) et un gain de réduction de 1 521 000 \$ (note 16).

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, la Société a comptabilisé des frais connexes à l'acquisition de 36 403 000 \$ et des charges financières de 108 856 000 \$. Les frais connexes à l'acquisition comprennent principalement des honoraires professionnels versés relativement à l'acquisition et des options d'achat de devises, d'un montant de 7 146 000 \$ afin de se conformer à la disposition sur la certitude de fonds selon le *City Code on Takeovers and Mergers* du Royaume-Uni. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a payé des frais connexes à l'acquisition de 27 203 000 \$ (118 056 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012).

c) Cessions

Il n'y a eu aucune cession importante au cours de l'exercice 2012.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2013	2012
	\$	\$
Créances clients	280 146	(61 373)
Travaux en cours	(169 035)	(15 815)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	14 757	(10 020)
Fournisseurs et autres créditeurs	(231 169)	62 697
Rémunération à payer	164 166	89 836
Provisions	(67 055)	85 715
Revenus différés	(163 941)	46 727
Autres passifs non courants	(106 253)	(536)
Impôt sur les bénéfices	(3 172)	(21 273)
	(281 556)	175 958

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2013	2012
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(412)	(284)
Charges payées d'avance et autres actifs courants	(4 180)	(11 105)
	(4 592)	(11 389)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 909)	(32 207)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(4 948)	(15 359)
Acquisitions d'autres actifs non courants	(1 852)	(7 426)
	(19 709)	(54 992)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	11 745	29 753
Augmentation des obligations	12 144	36 344
Émission d'actions	412	284
	24 301	66 381

c) Les intérêts et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts payés	104 981	34 573
Intérêts reçus	3 550	3 415
Impôt sur les bénéfices payé	131 552	144 010

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

27. Information sectorielle

Au cours de l'exercice précédent, la direction examinait régulièrement les résultats opérationnels de la Société selon cinq secteurs opérationnels, à savoir États-Unis, Canada, Services d'infrastructure, Europe et Asie-Pacifique, et Logica. Depuis le 1^{er} octobre 2012, en raison de modifications apportées à la structure de présentation de l'information de gestion au cours de l'exercice considéré, la Société est maintenant gérée selon sept secteurs opérationnels établis d'après le modèle de prestation de services par emplacement géographique, à savoir É.-U.; NSEAS; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); R.-U.; CEE (y compris les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique); et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde, les Philippines et le Moyen-Orient).

Le tableau ci-après présente de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion en vigueur au 1^{er} octobre 2012. La Société a révisé sur une base rétrospective l'information sectorielle des périodes comparatives afin de se conformer à la nouvelle structure d'information sectorielle.

Exercice clos le 30 septembre 2013

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 512 530	2 010 693	1 685 723	1 273 604	1 158 520	1 003 950	439 604	10 084 624
Bénéfice avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	283 690	139 418	320 306	109 760	102 820	67 341	52 295	1 075 630
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration								(338 439)
Charges financières								(113 931)
Revenus financiers								4 362
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								627 622

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2013, l'amortissement total de 426 086 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique était de respectivement 103 520 000 \$, 78 095 000 \$, 99 899 000 \$, 30 855 000 \$, 52 417 000 \$, 34 899 000 \$ et 26 401 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2012

	É.-U.	NSEAS	Canada	France	R.-U.	CEE	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 120 382	216 366	1 737 529	157 328	171 548	191 596	177 705	4 772 454
Bénéfice avant les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration, les charges financières, les revenus financiers et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	233 764	(9 370)	302 552	(9 168)	(2 297)	(834)	32 082	546 729
Frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration								(254 973)
Charges financières								(42 099)
Revenus financiers								5 318
Autres revenus								3 955
Quote-part du bénéfice net de la coentreprise								3 996
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								262 926

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2012, l'amortissement total de 230 148 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., NSEAS, Canada, France, R.-U., CEE et Asie-Pacifique était de respectivement 90 752 000 \$, 8 606 000 \$, 104 624 000 \$, 4 372 000 \$, 9 414 000 \$, 5 398 000 \$ et 6 982 000 \$.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

27. Information sectorielle (suite)

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012 (révisé)
	\$	\$
États-Unis	288 307	298 967
Canada	289 248	292 990
Royaume-Uni	210 089	243 998
France	125 056	130 225
Suède	96 608	103 581
Finlande	66 408	76 550
Allemagne	55 786	63 166
Pays-Bas	50 016	52 483
Reste du monde	142 262	175 949
	1 323 780	1 437 909

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services selon l'emplacement géographique du client :

	2013	2012
	\$	\$
États-Unis	2 650 540	2 240 644
Canada	1 670 190	1 721 491
Royaume-Uni	1 271 405	205 247
France	1 257 473	153 879
Suède	909 977	59 822
Finlande	571 682	56 437
Pays-Bas	507 638	62 135
Allemagne	353 967	97 134
Reste du monde	891 752	175 665
	10 084 624	4 772 454

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2013	2012
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 474 203	2 216 942
Gestion des processus d'affaires	1 143 069	838 879
Intégration de systèmes et services-conseils	4 467 352	1 716 633
	10 084 624	4 772 454

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences représentaient 1 392 286 000 \$ (13,8 %) des revenus inclus dans le secteur États-Unis pour l'exercice clos le 30 septembre 2013 (1 336 941 000 \$ (28,0 %) pour l'exercice clos le 30 septembre 2012).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

28. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées de la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
Conseillers en Gestion et Informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
Stanley Associates, Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
Oberon Associates, Inc.	États-Unis
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
Logica Private Limited	Inde
CGI France SAS	France
CGI Business Consulting France SAS	France
CGI Nederland BV	Pays-Bas
Logica Deutschland GmbH & Co KG	Allemagne
CGI TI Portugal SA	Portugal
CGI Danmark A/S	Danemark
CGI Norge AS	Norvège
CGI Technologies and Solutions Australia Pty Limited	Australie
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
CGI Sverige Infrastructure Management Abv	Suède
CGI Information Systems and Management Consultants (UK) Limited	Royaume-Uni
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit les membres du conseil d'administration et le vice-président exécutif et chef de la direction financière, était comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	12 940	3 909
Paielements fondés sur des actions	13 715	5 732

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

29. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2013, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2027 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 1 652 449 000 \$. Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	376 539
D'un an à deux ans	300 867
De deux ans à cinq ans	627 123
Plus de cinq ans	347 920

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location, déduction faite des revenus de sous-location de 25 851 000 \$ (8 014 000 \$ en 2012), passés en charges au cours de l'exercice ont été de 326 140 000 \$ (136 938 000 \$ en 2012). Au 30 septembre 2013, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 110 823 000 \$ (114 458 000 \$ au 30 septembre 2012).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 63 856 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	30 867
D'un an à deux ans	23 976
De deux ans à cinq ans	9 013
Plus de cinq ans	-

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats des activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 12).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société gère ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats des activités et sur la situation financière de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

29. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 9 742 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2013, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2013, la Société avait engagé un montant total de 53 926 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur les résultats consolidés de la Société ni sur sa situation financière.

De plus, la Société a fourni une garantie de 5 900 000 \$ sur la valeur résiduelle d'une propriété louée, comptabilisée en tant que contrat de location simple, à l'échéance du contrat de location. La Société détient également des lettres de crédit totalisant 83 830 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers

JUSTE VALEUR

Aux 30 septembre 2013 et 2012, la juste valeur estimée des créances clients, de la trésorerie incluse dans les fonds détenus pour des clients, des fournisseurs et autres créanciers, de la rémunération à payer, des obligations à long terme et des obligations liées aux fonds des clients se rapprochait de leur valeur comptable respective.

La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine, de la facilité de crédit renouvelable non garantie et de la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie, évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions, était respectivement de 510 667 000 \$, 254 162 000 \$ et 1 984 773 000 \$ au 30 septembre 2013 (respectivement 521 971 000 \$, 685 951 000 \$ et 1 951 279 000 \$ au 30 septembre 2012) par rapport à leur valeur comptable de respectivement 475 787 000 \$, 254 818 000 \$ et 1 974 490 000 \$ (respectivement 467 610 000 \$, 691 960 000 \$ et 1 933 948 000 \$ au 30 septembre 2012) (note 13).

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments de couverture en cours :

Comptabilisé à titre de	Au	Au	
	30 septembre 2013	30 septembre 2012	
	\$	\$	
Couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Dette de 552 000 \$ US désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis (818 000 \$ US au 30 septembre 2012)	Dette à long terme	567 732	804 667
Dette de 85 000 € désignée comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (45 000 € au 30 septembre 2012)	Dette à long terme	118 320	56 907
Swaps de devises de 1 153 700 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (1 153 700 \$ au 30 septembre 2012)	Autres passifs non courants	137 795	23 876
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de 56 800 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (32 100 \$ US au 30 septembre 2012)	Autres actifs courants	1 078	6 514
	Autres actifs non courants	300	1 024
Contrats de change à terme de 94 436 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (51 944 \$ US au 30 septembre 2012)	Autres créditeurs	3 707	1 678
	Autres passifs non courants	4 079	2 697
Contrats de change à terme de 142 528 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (53 145 \$ au 30 septembre 2012)	Autres actifs courants	267	-
	Autres actifs non courants	838	-
	Autres créditeurs	2 605	6 533
	Autres passifs non courants	1 549	2 073

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers (suite)

JUSTE VALEUR (SUITE)

	Comptabilisé à titre de	Au 30 septembre 2013 \$	Au 30 septembre 2012 \$
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs (suite)			
Contrats de change à terme de 31 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (néant au 30 septembre 2012)	Autres créditeurs Autres passifs non courants	11 52	- -
Contrats de change à terme de 17 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (néant au 30 septembre 2012)	Autres actifs non courants Autres créditeurs Autres passifs non courants	26 149 54	- - -
Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie			
Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 1 234 400 \$ (1 234 400 \$ au 30 septembre 2012)	Autres actifs non courants Autres créditeurs Autres passifs non courants	1 354 412 537	- - 4 202
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (125 000 \$ au 30 septembre 2012)	Autres actifs non courants Autres passifs non courants	- 13 044	1 074 -
Dérivés non désignés comme couvertures			
Contrats de change à terme de néant pour couvrir l'exposition nette de certains actifs et passifs non libellés en monnaies fonctionnelles (37 288 £ au 30 septembre 2012)	Autres créditeurs	-	2 182

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- la juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de l'exercice;
- la juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés.

La Société estime qu'une tranche d'environ 5 733 000 \$ des pertes nettes non réalisées cumulées sur l'ensemble des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2013 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 13) et détient des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque sur la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie à taux variable. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La Société a également des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle touche des intérêts à taux fixe et verse des intérêts à taux variable sur le montant notionnel de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et à l'utilisation de dérivés. La Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie attendus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la devise fonctionnelle de ses filiales. La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs en dollars américains, en dollars canadiens et en euros.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce à sa facilité de crédit renouvelable non garantie et à des billets de premier rang non garantis en devise américaine. La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises fixe-fixe et variable-variable. Ces swaps convertissent les paiements d'intérêts fixes et variables en dollars canadiens en paiements d'intérêts fixes et variables en euros liés au montant notionnel. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

De plus, pour atténuer le risque de change découlant des transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle de la Société, des actifs et passifs financiers non libellés dans les monnaies fonctionnelles sont couverts économiquement au moyen de contrats de change à terme. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt visant l'échange de dollars canadiens en dollars américains liés à une partie de la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie. La Société n'a appliqué la comptabilité de couverture à aucun de ces contrats. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013, un gain de juste valeur sur le swap de devises et de taux d'intérêt de 21 325 000 \$ a contrebalancé une perte de change sur la facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie de 21 600 000 \$. Une perte de juste valeur de 6 992 000 \$ sur les contrats de change à terme a également contrebalancé un gain de change.

Les gains et pertes sur les couvertures économiques et les instruments couverts ont été comptabilisés comme gains de change dans les états consolidés du résultat. Au 30 septembre 2013, ces contrats avaient été résiliés.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

	2013				2012			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
Augmentation du bénéfice net	11 548	4 201	5 921	55	4 041	5 067	5 362	5 241
Diminution des autres éléments du résultat global	-	(71 751)	(150 066)	-	-	(87 564)	(126 356)	-

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2013	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 125 916	1 125 916	1 125 916	-	-	-
Rémunération à payer	713 933	713 933	713 933	-	-	-
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	475 787	643 324	22 308	22 308	149 547	449 161
Facilité de crédit renouvelable non garantie	254 818	273 935	6 000	6 000	261 935	-
Facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie	1 974 490	2 105 910	544 955	536 547	1 024 408	-
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts	79 446	84 392	21 940	24 861	37 449	142
Autre dette à long terme	14 081	14 081	5 023	1 129	2 972	4 957
Obligations liées aux fonds des clients	220 279	220 279	220 279	-	-	-
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	9 697					
Sorties de fonds		13 523	6 740	4 679	2 104	-
(Entrées de fonds)		(2 746)	(1 367)	(631)	(748)	-
Swaps de devises	137 795					
Sorties de fonds		1 356 654	25 153	231 178	1 100 323	-
(Entrées de fonds)		(1 248 720)	(37 835)	(220 777)	(990 108)	-
Swaps de taux d'intérêt	12 639					
Sorties de fonds		1 596 637	474 184	318 714	515 635	288 104
(Entrées de fonds)		(1 625 755)	(475 879)	(321 066)	(526 778)	(302 032)
	5 018 881	5 271 363	2 651 350	602 942	1 576 739	440 332

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2012	Valeur comptable (note 25a)	Flux de trésorerie contractuels (note 25a)	Moins d'un an (note 25a)	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 286 031	1 286 031	1 286 031	-	-	-
Rémunération à payer	522 564	522 564	522 564	-	-	-
Billets de premier rang non garantis en devise américaine	467 610	635 519	21 299	21 299	145 980	446 941
Facilité de crédit renouvelable non garantie	691 960	762 215	16 783	16 783	728 649	-
Facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie	1 933 948	2 146 967	67 870	547 177	1 531 920	-
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts	60 812	64 330	20 166	17 653	26 444	67
Autre dette à long terme	8 954	8 954	476	8 478	-	-
Obligations liées aux fonds des clients	197 986	197 986	197 986	-	-	-
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	5 443					
Sorties de fonds		14 265	8 620	2 915	2 730	-
(Entrées de fonds)		(7 603)	(6 556)	(1 047)	-	-
Swaps de devises	23 876					
Sorties de fonds		1 254 517	22 612	22 612	1 209 293	-
(Entrées de fonds)		(1 288 939)	(38 519)	(38 519)	(1 211 901)	-
Swaps de taux d'intérêt	3 128					
Sorties de fonds		1 445 111	20 665	469 874	812 132	142 440
(Entrées de fonds)		(1 457 023)	(21 489)	(469 624)	(815 336)	(150 574)
Contrats de change à terme	2 182					
Sorties de fonds		406 881	406 881	-	-	-
(Entrées de fonds)		(404 741)	(404 741)	-	-	-
	5 204 494	5 587 034	2 120 648	597 601	2 429 911	438 874

Au 30 septembre 2013, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements courants et non courants totalisant 126 601 000 \$ (143 095 000 \$ au 30 septembre 2012). Elle disposait également d'un montant de 1 210 630 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13) (786 089 000 \$ au 30 septembre 2012). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 222 469 000 \$ (202 407 000 \$ au 30 septembre 2012), couvrent intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'un client ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général aux valeurs comptables de ces éléments présentées aux bilans consolidés.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 4). La Société a déposé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société court un risque de crédit lié aux placements courants et non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

La Société a des créances clients provenant de clients issus de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2013	2012 (révisé – note 25)
	\$	\$
En règle	814 054	983 093
En souffrance de 1 jour à 30 jours	109 942	162 314
En souffrance de 31 à 60 jours	43 909	43 736
En souffrance de 61 à 90 jours	32 309	25 101
En souffrance depuis plus de 90 jours	21 022	28 510
	1 021 236	1 242 754
Provision pour créances douteuses	(2 246)	(3 546)
	1 018 990	1 239 208

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2013 et 2012

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions)

31. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2013, le total du capital géré s'élevait à 7 048 848 000 \$ (6 814 406 000 \$ au 30 septembre 2012). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4), de placements courants, de placements non courants et des capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque les besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital demeure la même qu'au cours des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette/capitalisation
- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette représente la dette à long terme, incluant la tranche courante. La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant l'incidence de la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôt sur les bénéfices, des charges d'intérêts sur la dette à long terme, de l'amortissement et des frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine, sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹.
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges d'intérêts et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIAL est une mesure non conforme aux PCGR et est la somme du BAIIA compte non tenu des charges locatives¹.
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986

Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A

Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2013 :

277 149 380 actions subalternes classe A

33 272 767 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1^{er} octobre 2012 au

30 septembre 2013 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut :	37,82	36,72
Bas :	22,33	22,51

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences réglementaires canadiennes sont déposées sur SEDAR (sedar.com). Les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la Securities Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40F déposé sur EDGAR (sec.gov). La Société a également déposé auprès de la Bourse de New York l'attestation exigée par l'article 303A.12 du Listed Company Manual.

Les pratiques de CGI en matière de régie d'entreprise ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York. Ces pratiques sont indiquées dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Ce document est publié sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare

100 University Avenue, 9^e étage

Toronto, Ontario M5J 2Y1

Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : ir@cgi.com

Twitter : CGI_IR

Web : cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél. : 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 29 janvier 2014 à 11 heures

Le Ritz-Carlton Montréal

Salon Ovale

1228 Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H3G 1H6

Canada

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne détaillée du rapport annuel de CGI est offerte sur cgi.com/2013-ra.

CGI's 2013 annual report is available in English at cgi.com/2013-ar.

A decorative graphic consisting of a network of interconnected nodes and lines, resembling a molecular or digital structure, is positioned in the background of the page. The nodes are represented by small circles of varying sizes, and the lines are thin, light-colored connections between them.

Fondée en 1976, CGI est un fournisseur mondial de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires qui offre des services-conseils en management, des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée. Grâce à ses 68 000 membres présents dans 40 pays, CGI a un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies d'affaires des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com

CGI

La force de l'engagement^{MD}